

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
1. Présentation du sujet et des concepts clés	1
2. Genèse de mon intérêt pour ce sujet.....	4
3. Problématique et hypothèses	6
4. Cadre d'analyse principal et méthodologie choisie.....	7
5. Annonce du plan.....	8
CHAPITRE 1 : Contexte de recherche et définitions des concepts clés.....	11
1. Retour sur le contexte historique, social et politique	11
1.1 L'étude des questions migratoires en France : une reconnaissance lente et tardive.....	11
1.2 Quelques éléments pour expliquer l'émergence des initiatives mémorielles relatives aux migrations.....	13
2. Autour de la notion de « mémoire ».....	16
2.1 La mémoire comme reconstruction du passé à partir du présent.....	17
2.2 La mémoire collective comme fondement du lien social	18
2.3 L'intérêt des anthropologues pour le thème de la « mémoire ».....	20
CHAPITRE 2 : Les mémoires des migrations dans l'espace privé	22
1. Une pluralité de mémoires des migrations	22
2. Les mémoires et les expériences migratoires façonnées par les affects	23
3. Dans l'espace privé : des formes intimes et domestiques des mémoires migratoires	25
3.1 Nostalgie et reconstruction du pays perdu ; les multiples façons de se souvenir et les différents supports de mémoire.....	25
3.2 Une faible transmission du vécu migratoire dans le cercle familial : une « amnésie » de la mémoire ?.....	27
CHAPITRE 3 : L'apparition des mémoires des migrations dans la sphère publique.....	32
1. Conditions, difficultés et obstacles à la construction d'un « patrimoine de l'immigration »	32
2. Le rôle des institutions patrimoniales : l'exemple des musées nationaux consacrés aux migrations	37
3. A l'échelle locale : enquête exploratoire à Marseille	42
3.1 Au niveau institutionnel : appels à projets et expositions muséales sur les migrations	43
3.2 L'exemple de deux associations actives à Marseille	48

CHAPITRE 4 : Réflexions et ouvertures sur les pistes à approfondir.....	54
1. Premiers constats.....	54
1.1 Le constat d'une diversité d' « entrepreneurs de mémoire » aux postures et aux profils variés.....	54
1.2 L'ambition des associations de faire revivre les lieux de mémoires effacés et « mis sous silence » à Marseille	58
1.3 Une volonté de changer les représentations sociales liées à l'immigration.....	60
2. Les effets de ces actions mémorielles : leurs portées et leurs écueils possibles	63
3. Les pistes qui ont été peu explorées par les précédents travaux	68
CONCLUSION.....	73
BIBLIOGRAPHIE	77

INTRODUCTION

1. Présentation du sujet et des concepts clés

J'ai choisi d'aborder le thème du patrimoine et des mémoires des migrations, à travers l'angle des initiatives mémorielles. J'emploie ici le terme « mémoires » pour désigner les différentes formes de présence du passé migratoire, comme par exemple, les récits et les témoignages. Au sens large, la « migration » désigne le déplacement géographique de personnes ou de populations pour des raisons diverses. Le plus souvent, celles-ci sont d'ordre économiques et politiques. Les migrations peuvent se dérouler au sein d'une région, d'un pays (migrations internes), ou entre des pays (migrations internationales). On parle ensuite d' « immigration » ou d' « émigration » selon le point de vue adopté : « l'émigré est celui qui part ou qui a quitté son pays ; l'immigré est celui qui arrive puis s'installe dans le pays de destination » [Étienne, 2017]. Je prends ici le temps de définir les termes clés de mon sujet, car cela me semble essentiel afin de clarifier de quoi il est question, d'autant plus que les termes de « migrants », d' « immigration » et d' « immigrés » sont devenus tellement familiers qu'ils sont souvent employés sans être explicités. Or, ces mots d'usage courant ont des définitions variables suivant la personne qui les emploie et suivant les contextes d'énonciation. Pratiquement absent de la littérature juridique et sociologique jusqu'en 1870 [Noiriel, 1988], rappelons que le terme d' « immigré » a été construit comme une catégorie statistique, en 1990, par le Haut Conseil à l'intégration (HCI) [Spire, 1999]. Le HCI définit un immigré comme étant « une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France », qu'elle soit ou non devenue Française aujourd'hui. Ainsi, c'est la naissance à l'étranger et non la nationalité qui définit la qualité d'immigré. Cette définition démographique, reprise depuis par l'INSEE dans ses recensements de population, est à différencier du terme d' *immigré* au sens des représentations sociales. En effet, si d'après l'INSEE, les enfants de migrants nés en France ne sont pas des immigrés, ils le sont pour le sens commun. En effet, certains emploient l'expression d' *immigrés* ou de *personnes issues de l'immigration*, pour désigner de manière plus ou moins implicite les descendants d'immigrés. Notons cependant qu'au sens strict, le terme « personnes issues de l'immigration » ne signifie rien en soi étant donné qu'une grande partie de la population française à des origines à l'extérieur du pays¹ et qu'à ce titre, nous pouvons tous nous considérer comme étant issus de l'immigration.

¹ Un habitant sur quatre a au moins un grand-parent né hors de la France [Gruson, 2011].

Comme le notait déjà Alexis Spire dans les années 90 [1999], le terme d'*immigré* conserve une forme de stigmatisation à l'égard de la personne auquel il s'applique, la renvoyant à une position sociale de « dominée ». Pour se défaire de ces connotations et stéréotypes sociaux, certains chercheurs en sciences sociales préfèrent utiliser le terme de « migrant ». Toutefois, il est lui aussi discuté étant donné que certains, vivant en France depuis longtemps, redoutent que ce terme ne les renvoie à un statut de « nouveau venu » [Bertheleu, 2017]. De plus, il est très générique et met la focale sur le déplacement lui-même. J'ai rapidement été confrontée à cette difficulté du choix des mots puisqu'il ne semble pas y avoir un terme idéal, chacun étant porteur de représentations positives ou négatives qui implique des conséquences sociales. Gérard Noiriel, préconise l'usage du terme « *immigrant* », puisqu' « il met l'accent sur l'installation des populations et leur contribution au développement de la nation » [Noiriel, 1988]. Pour ma part, je privilierai cette appellation car elle me semble moins floue et englobante que les précédentes. Lorsque j'emploierai le terme d'*immigré* au sens des représentations sociales, je veillerai à le mettre en italique pour le distinguer de la définition démographique. Enfin, par « initiatives mémorielles », j'entends les évènements et les actions menées au nom des mémoires des migrations tels que : la mise en place d'expositions, les balades patrimoniales, les ateliers de sensibilisation, les évènements artistiques et culturels, la réalisation de films, les marches et journées commémoratives, la collecte et sauvegarde d'archives orales et écrites, les conférences, la mise en place de monuments commémoratifs, etc. En somme, toutes les pratiques mémorielles pouvant être vecteurs des mémoires des migrations. En effet, depuis la fin des années 1980, ces phénomènes se multiplient, impulsés par une demande sociale visant à faire reconnaître et à valoriser le passé migratoire. On assiste, en France, à la naissance de différents mouvements, mettant en avant l'apport des populations immigrées à la société française, ainsi qu'à une multiplication d'initiatives, tant au niveau local que national [Ribert, 2011]. Ces initiatives mémorielles, que l'on retrouve dans d'autres pays, peuvent aussi contenir des demandes et des processus de patrimonialisation.

Toutefois, rappelons qu'en France, l'intérêt porté aux « mémoires tues des migrations stigmatisées » [Ribert, 2011] et l'intérêt porté à la patrimonialisation de ces dernières est relativement récent, et que de façon générale, l'étude des migrations se caractérise par un accès tardif à la reconnaissance [Aterianus-Owanga et Musso, 2017]. Cela s'explique par différents facteurs, sur lesquels nous reviendrons dans une première partie du mémoire. Cela étant dit, il semble que les mémoires des migrations ont peu à peu commencé à investir le champ de l'espace public et à acquérir une certaine reconnaissance au niveau institutionnel et patrimonial. En effet, rappelons que la notion de patrimoine, autrefois restreinte à « un ensemble national de

monuments historiques et d'œuvres d'art inscrits à l'inventaire par des professionnels travaillant pour l'État » s'étend, à partir des années 1970, « à de nouveaux objets que l'on qualifie de "patrimoine vernaculaire", de "patrimoine du quotidien", et plus récemment de "patrimoine culturel immatériel" » [Baussant *et al.*, 2017b]. Ainsi, le patrimoine ayant cessé de se réduire à un corpus d'objets matériels prestigieux, a laissé peu à peu une place aux arts et à la culture populaires par la création d'écomusées. Cette mutation profonde, incitée par quelques chefs de file comme le muséologue George Henri Rivière, a mis en avant le rôle social des musées. Cela allait de pair avec une certaine ambition politique ; « le patrimoine est désormais celui de tous et non plus seulement de quelques-uns » [Clavairolle, 2014]. C'est donc, entre autres, cette nouvelle conception du patrimoine qui a ouvert la possibilité d'une patrimonialisation du passé migratoire.

Par ailleurs, la multiplication des ouvrages consacrés aux mémoires des migrations, des colloques, des séminaires et des appels à projets de recherche (comme celui du 2007 lancé par le ministère de la Culture et de la Communication²) témoignent du regain d'intérêt pour ce champ d'étude. De même, l'ouverture, en 2007, de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration³ (CNHI) à Paris illustre la reconnaissance institutionnelle qui lui est désormais accordée. Concernant ce dernier exemple, notons toutefois que ce musée n'a été inauguré officiellement qu'en 2014 et que sa création a été accompagnée de nombreuses polémiques et réticences [Blanc-Chaléard, 2006 ; Cohen, 2007 ; Monjaret et Roustan, 2012]. Sa longue et difficile genèse (il aura en effet fallu dix-sept ans pour que le projet se concrétise) témoigne bien du fait que les processus de patrimonialisation des mémoires migratoires restent un sujet sensible et éminemment politique. De plus, ce n'est que tout récemment, en septembre 2018, qu'une série de documentaires intitulée « Histoires d'une nation » a été diffusée en *prime time* sur la chaîne publique France 2. Ils retracent l'histoire des vagues migratoires en France par l'entremise de trajectoires familiales. Citons également que la même année, en février, le Centre du Patrimoine Arménien à Valence a reçu le label d'ethnopôle. Si aujourd'hui, l'idée d'un « patrimoine national », pouvant comporter des éléments liés aux apports culturels et identitaires de populations immigrées paraît désormais envisageable, nous verrons que les questions liées à sa valorisation, sa préservation et son appropriation collective n'en demeurent pas moins sujettes à débats.

² Ce projet de recherche, intitulé « Mémoires de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation ? », a mis à contribution des chercheurs en sciences sociales afin d'étudier l'inscription de l'immigration dans la politique patrimoniale de l'Etat.

³ Renommé finalement « Musée de l'histoire de l'immigration » en 2012.

Le sujet du patrimoine et des mémoires migratoires est pertinent et intéressant à aborder du point de vue anthropologique, puisqu'il interroge notre lien aux apports d'autres cultures et plus largement, notre rapport à l'« Autre⁴ ». Cela permet aussi de voir comment certains groupes peuvent construire du patrimoine, en mettant en avant leurs héritages et origines propres pour en faire (ou non) un outil de revendication. En effet, bien souvent, « l'affirmation d'un héritage culturel et historique distinct » va de pair avec une « demande de reconnaissance, voire la dénonciation d'une discrimination passée et souvent encore présente » [Baussant *et al.*, 2017b]. De plus, les enjeux politiques et identitaires qui accompagnent la prolifération mémorielle actuelle et les demandes de patrimonialisation étant complexes, je pense que l'anthropologie permet d'y apporter des éclairages précieux.

2. Genèse de mon intérêt pour ce sujet

Mon choix s'est porté sur ce sujet, d'une part, car j'ai un intérêt particulier pour l'histoire sociale des groupes dominés et marginalisés. En effet, en L3 de licence Sciences et Humanités, j'ai réalisé un mémoire sur les « Initiatives mémorielles à propos des pensionnats autochtones du Québec » où je m'étais déjà intéressée aux revendications mémorielles, ayant vécu plusieurs années au Québec. Pour rappel, les pensionnats autochtones ont été mis en place à partir des années 1880 par le gouvernement fédéral canadien, dans le cadre d'une politique d'assimilation. Ces lieux étaient dirigés principalement par des congrégations religieuses chrétiennes. Les conditions de vie y étaient souvent très difficiles (interdiction de parler les langues autochtones, violences morales et corporelles, abus sexuels, sous-alimentation, etc.). Il s'agissait, selon la formule tristement célèbre, de « tuer l'indien dans l'enfant ». De ce fait, les plus de 150 000 enfants autochtones ayant fréquenté ces pensionnats⁵ en conservent encore aujourd'hui des séquelles importantes et ces conséquences s'étendent plus généralement aux descendants. En 2007, une Commission de vérité et réconciliation (CVR) a été mise en place, afin de faire la lumière sur l'histoire des pensionnats et d'évaluer les effets de ce projet assimilationniste. Son mandat a pris fin en 2015. Il s'agit donc d'une histoire récente puisqu'il s'est écoulé à peine plus de 20 ans depuis la fermeture du dernier pensionnat, en 1996. Ainsi, l'histoire des pensionnats est encore taboue et sensible et elle semble encore loin de trouver sa place dans un récit national,

⁴ J'emploi ici le terme « Autre » avec une majuscule pour signifier qu'il n'existe pas en soi et qu'il est le produit d'un processus de construction et d'altérisation au cours duquel certaines caractéristiques (physiques, linguistiques, religieuses, etc.) vont être désignées comme des marqueurs d'altérité [L'Estoile, 2010].

⁵ La majorité des anciens pensionnaires a aujourd'hui plus de 60 ans.

le reste de la population canadienne semblant se sentir majoritairement peu concerné, voire être indifférente aux questions autochtones. Pour ce mémoire, je m'étais alors intéressée aux évènements commémoratifs qui ont émergé les dernières années à propos des pensionnats. Bien sûr, le sujet du patrimoine de l'immigration est tout autre et a son lot de spécificités, mais j'y retrouve toutefois des enjeux et des thématiques communes, comme les questions des revendications mémorielles, de post-mémoires⁶, de politiques mémorielles et de « devoir de mémoire ». Cela m'a permis de me rendre compte que ces aspects sont toujours plus ou moins présents lorsqu'il y a une demande de reconnaissance de groupes minoritaires, due à une stigmatisation et à une histoire occultée.

D'autre part, je pense que ce qui me motive à choisir ce type de sujet est, en premier lieu, un sentiment de révolte et d'injustice au regard de la discrimination et de la stigmatisation persistante auxquels sont confrontés les immigrants et leurs descendants. La forte médiatisation de la « crise des migrants » véhicule essentiellement des opinions et des imaginaires négatifs, ce qui contribue à façonner nos représentations sociales. Selon moi, les politiques publiques actuelles en matière d'immigration témoignent du fait que la présence des immigrants et de leurs descendants est encore niée, refoulée, et invisibilisée. La présence et le rôle qu'ils ont joués dans l'histoire passée et présente de la France, ne sont pas suffisamment reconnus par les institutions, ce qui contribue à perpétuer leur marginalisation et leur stigmatisation. Si cette colère initiale peut, dans une certaine mesure, constituer un moteur de recherche, je tenterai néanmoins de prendre en compte cette subjectivité et ces affects tout au long de mon travail de recherche et du futur terrain, afin de percevoir de quelle façon cela peut influencer la production de mes données et leur analyse. J'essayerai de conserver une posture réflexive et de maintenir une certaine distance vis-à-vis de mon objet d'étude, cette démarche semblant désormais résolument inscrite dans le travail ethnographique [Fainzang, 2002]. Cette distanciation passe aussi par une réflexion sur mes *a priori* et je pense qu'un des miens pourrait être de considérer les populations immigrées seulement comme des victimes. J'essayerai d'en tenir compte tout au long de mon travail, pour mettre à distance une certaine vision misérabiliste, car appréhender ma problématique sous cet unique éclairage pourrait être un écueil.

⁶ Ce concept, forgé par Marianne Hirsch [2014], renvoie aux rapports que des générations entretiennent avec des expériences traumatiques qu'elles n'ont pas directement connues, mais dont les effets se prolongent dans le présent.

3. Problématique et hypothèses

Mon questionnement initial a été le suivant : dans un premier temps, j'ai voulu comprendre comment des projets mémoriels sur l'histoire et les mémoires des migrations sont mis en place. Qui est à leur initiative ? Quels sont leurs objectifs et leurs différentes approches ? A qui s'adressent-ils ? Quels sont leurs effets ? Quels sont les cadres sociaux et les contextes qui favorisent leur émergence ? Quelle place occupe la dimension associative et le militantisme dans ces projets ? J'ai aussi voulu étudier de quelle manière l'histoire des migrations est réinvestie par les différents acteurs de ces initiatives mémorielles, c'est-à-dire, quelle vision de l'histoire migratoire y est véhiculée ; est-ce une vision lissée et dépolitisée, ou au contraire, une vision militante qui laisse entrevoir des revendications ? Je suppose qu'il peut y avoir aussi des visions « entre-deux », certaines initiatives pouvant être pensées comme dépolitisées, mais contenir malgré tout un discours idéologique inconscient propre au contexte socio-politique dans lequel elles émergent. A ce titre, il me semble que l'angle d'approche à partir des initiatives mémorielles est intéressant car il peut permettre d'entrevoir quels sont les usages sociaux, voire politiques et patrimoniaux des mémoires migratoires suivant les contextes d'énonciation et les intérêts des divers acteurs. Par ailleurs, j'ai voulu saisir en quoi ces initiatives permettent (ou pas) d'inscrire l'apport des migrants dans l'histoire collective et de rendre visible (ou non) leurs mémoires dans l'espace public. J'ai souhaité adopter un point de vue critique sur ces initiatives, afin de faire apparaître leurs éventuelles limites. En ce sens, il m'a semblé intéressant de mettre en relief les éventuels effets paradoxaux produits par la mise en récit public et la patrimonialisation des passés migratoires [Baussant *et al.*, 2017a]. Enfin, je me suis demandé si ces initiatives mémorielles contiennent des demandes de patrimonialisation et, si tel est le cas, quels sont les possibles conflits d'acteurs autour des groupes qui souhaitent mettre ce patrimoine de l'immigration en avant. Ces questions de départ ont servi de fil conducteur à ma recherche. Elles peuvent être rassemblées sous la problématique générale suivante :

Comment des initiatives mémorielles visant la reconnaissance et la valorisation des mémoires des migrations ont-elles émergées en France ces dernières années ? Quels en sont les acteurs et les formes observées ?

Je ne prétends bien sûr pas pouvoir produire des données généralisables sur des enjeux aussi complexes, ni de couvrir l'éventail des questions. Je tenterai néanmoins de fournir quelques éléments de compréhension et de soulever de nouveaux questionnements. De plus, afin de restreindre mon champ de recherche et le rendre réalisable et pertinent, j'ai choisi de dédier une partie de mon analyse aux initiatives mémorielles qui ont eu lieu/qui ont lieu ces dernières années

à Marseille. La ville de Marseille m'a semblé être un terrain tout indiqué étant donné la richesse de l'histoire migratoire de la ville et l'activité des associations qui s'y trouvent. En effet, à travers mes premières recherches sur Internet, j'avais pu constater que plusieurs associations semblaient actives et initiatrices d'actions mémoriales. J'avais aussi pu repérer quelques actions menées au niveau institutionnel, ce qui a guidé mon enquête exploratoire. Tout en développant certains cas concrets spécifiques à la ville de Marseille, cela ne m'empêchera pas de pouvoir comparer avec d'autres initiatives qui se sont faites ailleurs en France ou à l'étranger, plusieurs d'entre elles ayant déjà fait l'objet d'études anthropologiques.

Guidées par mes premières lectures sur le sujet, mes hypothèses de travail ont été les suivantes : j'ai supposé qu'à l'instar de tout processus mémoriel, la valorisation des mémoires de l'immigration résulte de la conjugaison d'actions de plusieurs acteurs. Toutefois, j'ai pensé que les acteurs provenant de la sphère militante et/ou associative regroupant des immigrés et descendants d'immigrés occupent une place prépondérante dans la mise en place de ces initiatives. Donner une forme tangible aux souvenirs, viserait peut-être, d'une part, à renforcer les liens sociaux au sein des collectivités immigrées en préservant les traces d'une histoire commune. En effet, il m'a semblé plausible qu'une majorité d'entre eux ait la volonté de transmettre cette mémoire aux jeunes générations qui ne connaissent pas forcément l'histoire de leurs parents et de leurs grands-parents. D'autre part, j'ai supposé qu'ils luttent aussi pour changer le regard et les représentations portés sur les immigrants par le reste de la population, afin de faciliter l'acceptation de leur présence, ainsi que celle de leurs descendants. J'ai imaginé que cela va de pair avec une demande de patrimonialisation. En effet, du fait de la valeur symbolique qu'apporte la patrimonialisation, cela peut constituer un outil de légitimation et de reconnaissance afin d'appuyer d'autres revendications sociales, politiques et économiques. Par ailleurs, j'ai pensé que les acteurs universitaires, les pouvoirs publics et les acteurs institutionnels et culturels jouent, eux aussi, un rôle important dans l'instauration de ces actions mémoriales et dans les processus de patrimonialisation.

4. Cadre d'analyse principal et méthodologie choisie

Comme cadre d'analyse conceptuel, je me suis servie de références anthropologiques sur le patrimoine et les mémoires des migrations [Barbe & Chauliac, 2014; Baussant & al., 2017; Bertheleu, 2016; Ciarcia, 2011; Rautenberg, 2003; Tornatore, 2010]. Je me suis également référée aux travaux portant plus spécifiquement sur l'histoire et les mémoires des migrations à

Marseille, notamment ceux d'Emile Témime [1989, 2007], d'Alain Battegay [2015] et de Laure Ciosi et Marine Vassort [2008]. De plus, les études conduites sur des initiatives mémorielles locales en France et à l'étranger [Bertheleu, 2014; Dassié & al., 2014; Molina Mármol, 2017; Ribert, 2012] m'ont servi de point de comparaison avec ce qui s'observe à Marseille.

Par ailleurs, j'ai mobilisé des références fondamentales sur les notions de mémoire [Halbwachs, 1950, 1994 ; Muxel, 1996] et de lieux de mémoire [Nora, 1997]. Cela m'a été précieux afin de mieux cerner les étapes qui permettent de passer d'une mémoire individuelle à une mémoire collective, pour éventuellement aboutir à une mémoire « patrimonialisée ». J'ai aussi utilisé les concepts de « devoir de mémoire » et de « droit à l'oubli » des travaux des sociologues Sarah Gensburger et Marie-Claire Lavabre [2005] qui se sont interrogées sur la façon de concilier les deux.

Etant donné que ce mémoire de M1 est surtout théorique et qu'il consistait à établir un « état de la question » à partir des travaux scientifiques existants, j'ai voulu essayer de répondre à ma problématique et à mes premières hypothèses par mes lectures, mais également en les confrontant déjà à un pré-terrain pour pouvoir mieux étayer mon propos et me projeter pour l'an prochain. J'avais le souhait de comparer les différents discours, qu'ils soient associatifs, militants, institutionnels, politiques ou savants et de voir en quoi ces discours se distinguent les uns des autres, s'opposent ou se rapprochent. Grâce à mes rencontres avec des membres d'associations marseillaises ainsi qu'à l'analyse de documents primaires et de sources « indigènes » (ex : consultations les sites internet et réseaux sociaux des associations, archives web, communiqués, flyers d'exposition, couvertures médiatiques), j'ai pu d'ores et déjà entrevoir la position des différents acteurs qui mettent en place des actions mémorielles (Quel est leur discours ? Que mettent-ils en avant ? Qui finance les initiatives ? Sont-elles très médiatisées ? Etc.). Il m'a semblé que ces documents pouvaient constituer, en soi, un matériel ethnographique intéressant. Mon analyse sera également ponctuée de quelques extraits d'entretiens et de données issues de courtes observations réalisées cette année, lors de mon enquête exploratoire.

5. Annonce du plan

Ce mémoire est divisé en quatre chapitres. Dans le premier, nous donnerons des éléments de contextualisation afin de « brosser » le tableau et le contexte d'analyse, ce qui nous permettra de mieux situer notre travail. Il conviendra donc de revenir sur le contexte historique, social et

politique dans lequel se sont développées les études en sciences sociales sur les migrations. Nous tenterons aussi d'expliquer pourquoi ce champ d'étude est relativement récent en France, comparativement à d'autres pays. Plus précisément, nous examinerons la façon dont l'anthropologie s'est intéressée à cette thématique et quels sont les travaux contemporains axés sur cette dernière. Dans un second temps, nous donnerons quelques repères historiques permettant de situer l'émergence d'initiatives mémoriales relatives aux migrations. Nous nous demanderons quels sont les cadres sociaux et quels sont les facteurs qui ont pu leur être favorables au cours des dernières décennies. Ce chapitre a aussi pour objectif de poser un cadre théorique et de faire faire une synthèse bibliographique autour de la notion de « mémoire » qui sera mobilisée tout au long des chapitres qui suivent.

Le second chapitre permettra de faire le pont entre mémoire et migration. Nous montrerons en quoi le rôle des affects est central et omniprésent dans l'expérience migratoire et donc, dans le façonnement des souvenirs qui en découle. Ce sera aussi l'occasion de mettre en exergue l'extrême variété et hétérogénéité des mémoires migratoires. Nous proposons également d'examiner les formes intimes et domestiques des mémoires que l'on peut retrouver dans l'espace privé et qui peuvent être de véritables supports de mémoire. Nous verrons que, si certains liens et attachements sont conservés avec le pays quitté, le vécu de l'expérience migratoire à proprement parler, lui, semble *a priori* relativement peu transmis dans le cercle familial.

Dans le troisième chapitre, nous tenterons de saisir plus précisément, l'articulation entre mémoire, patrimoine et immigration. Après avoir soulevé les obstacles et les difficultés inhérentes à la patrimonialisation des mémoires migratoires, nous montrerons, à l'aide de divers exemples, sous quelles formes ces mémoires peuvent apparaître dans la sphère publique. Pour cela, nous utiliserons différents jeux d'échelles ; nous éclairerons dans un premier temps le rôle des institutions muséales qui entendent valoriser les mémoires des migrations au niveau national et international. Nous restreindrons ensuite notre analyse à l'échelle locale, à l'aide d'études de cas concrets observés à Marseille. Nous verrons quels types d'actions mémoriales ont été mises en place ces dernières années par le milieu associatif et institutionnel. Ce sera l'occasion de réfléchir en amont à la question du « qui » se mobilise pour construire l'histoire et les mémoires des migrations.

Enfin, dans le dernier chapitre, nous mettrons en lumière les premiers éléments et constats qui ressortent de notre enquête exploratoire. Nous nous interrogerons également sur les effets et la portée des initiatives mémoriales. En nous appuyant sur les réflexions de chercheurs en anthropologie, nous pointerons également les limites et les possibles écueils de ces initiatives.

Nous terminerons cette partie avec une ouverture sur les aspects qui ont été peu traités par les travaux de recherche précédents et qui seront donc des possibilités d'exploration pour mon futur terrain.

CHAPITRE 1 : Contexte de recherche et définitions des concepts clés

Ce premier chapitre a pour objectif de présenter le contexte général dans lequel se situe notre analyse. Il s'agira, dans un premier temps, de retracer le développement des études anthropologiques sur les migrations en France. Nous nous attarderons également sur les principaux éléments permettant d'expliquer la récente « prolifération » des initiatives mémorielles relatives aux migrations. Dans un second temps, nous expliciterons la notion de « mémoire » puisque celle-ci sera transversale tout au long de ce mémoire. Pour cela, nous reviendrons notamment sur la façon dont elle a été définie par des travaux pionniers en sociologie et en anthropologie. Nous verrons aussi comment les ethnologues se sont intéressés à la mémoire, afin de d'aider à comprendre leur irruption dans le champs des migrations.

1. Retour sur le contexte historique, social et politique

1.1 L'étude des questions migratoires en France : une reconnaissance lente et tardive

Afin de comprendre pourquoi et comment les sciences sociales se sont progressivement intéressées aux mémoires des migrations, il convient, dans un premier temps, de revenir en arrière et d'évoquer l'indifférence scientifique que les migrations elles-mêmes ont longtemps suscitée. Comme nous le mentionnions en introduction, le champ d'étude relatif à l'histoire et aux mémoires de migrations est longtemps resté un « point aveugle » de la recherche, voir un « non-lieu de mémoire » [Noiriel, 1988]. Cela peut sembler paradoxal étant donné l'ancienneté et l'importance de l'immigration dans l'histoire de la France et c'est pourquoi il me semble important de revenir brièvement sur le contexte d'émergence de ce champ d'étude.

Bien qu'il y ait eu quelques travaux pionniers en sciences sociales à partir des années 1980, notamment ceux de Gérard Noiriel [1984, 1988] et d'Abdelmalek Sayad [1991, 1999], la question des migrations était relativement peu abordée en France. Il en va de même pour d'autres pays européens comme l'Allemagne ou la Belgique. On peut avancer plusieurs raisons à ce constat, par exemple, la réticence de certains États à se considérer comme des pays d'immigration, ainsi que le rapport à l'histoire coloniale. De plus, en France, la conception républicaine d'une nation définie comme « une et indivisible » [Noiriel, 2018], homogène et uniforme (du point de vue linguistique, culturel et religieux) a longtemps pensé l'immigration

sous le prisme de l'« assimilation », plutôt que d'une reconnaissance d'un pluralisme culturel. Ce modèle de l'Etat-nation s'est historiquement constitué par une lutte contre les particularismes locaux [Dassié et Clavairelle, 2016]. Cet état des lieux peut en partie expliquer cette « amnésie » vis-à-vis de l'histoire de l'immigration. Ce manque contraste avec le dynamisme des recherches américaines, qui se sont plus rapidement saisies de cet objet. On pense notamment aux travaux de l'Ecole de Chicago consacrés aux minorités urbaines et aux questions d'assimilation et d'intégration des immigrants, comme ceux de Park, Thomas et Znaniecki [Coulon, 2012]. Il semble que l'anthropologie française, alors davantage centrée sur l'étude des sociétés dites « traditionnelles » et « exotiques » ait, pendant longtemps, délégué l'étude des minorités des villes françaises et européennes à la sociologie. A partir des années 1970, les sociologues et économistes se sont intéressés, dans un premier temps, à la figure du « travailleur immigré ». Ils ont développé une approche marxiste des migrations, s'intéressant davantage aux rapports de domination engendrés par l'histoire coloniale qu'aux vécus et aux dimensions culturelles de l'expérience migratoire [Aterianus-Owanga et Musso, 2017]. Le fait que beaucoup d'ouvriers soient issus de l'immigration ne débouchait pas sur des travaux qui leur soient spécifiquement consacrés. De plus, considérés comme des résidents temporaires, les migrants sont longtemps restés invisibles aux yeux des intellectuels [Bertheleu, 2016]. Mais au milieu des années 1970, un nouveau regard va être porté sur l'immigration. En effet, la crise économique et la fin de l'immigration de masse ont entraîné la stabilisation progressive des dernières vagues migratoires [Noiriel, 1988]. Avec la prise de conscience du caractère durable de l'installation des populations immigrées et l'apparition sur la scène publique des deuxièmes générations apparaissent alors des problématiques identitaires relatives à l'« intégration ». Ces dernières sont mises en exergue par la massification du chômage et le retour de l'extrême droite sur le devant de la scène politique. Cette montée du Front National réactive les discours nationalistes sur l'« identité française » et cherche à présenter l'immigration comme un « problème nouveau », un « mal qu'il faut contrôler », suscitant ainsi de l'hostilité [Noiriel, 1988]. Des slogans xénophobes tels que « la France aux Français », apparaissent et les politiques publiques deviennent plus restrictives sur l'immigration. Parallèlement à cette forte politisation, la demande sociale de recherches portant sur l'immigration s'accroît. Les ethnologues vont être mobilisés pour « fournir des écrits sur les cultures d'origine de ces nouveaux citoyens » [Aterianus-Owanga et Musso, 2017]. On voit donc comment l'étude anthropologique des migrations était alors entrelacée aux politiques publiques. De plus, notons que l'idée d'une absence de prise en compte des migrations par l'ethnologie française est toutefois à relativiser puisque dès les années 1970-80 celle-ci s'est penchée sur l'étude les minorités urbaines [Dassié et Clavairelle, 2016]. Le lancement d'un appel d'offre

interministériel intitulé « France, société pluriethnique » en 1985, a largement favorisé le développement de ces recherches. Parallèlement, se développe une histoire sociale « vue d'en bas », notamment par des historiens eux-mêmes issus des flux migratoires. Ce champ d'étude va progressivement s'élargir pour englober de nouveaux objets propres à la mondialisation et au transnationalisme. Les travaux contemporains s'intéressent, entre autres, aux espaces d'entre-deux et de frontières où transitent les individus [Green, 1999 ; Agier, 2013 ; Wenden, 2017]. L'étude de ces espaces liminaires permet de dépasser la traditionnelle opposition entre « pays d'accueil » et « pays d'origine ». Les recherches anthropologiques s'intéressent également peu à peu à l'immigration du point de vue des ancrages et des attachements [Feschet et Isnart, 2013 ; Bastide, 2013].

Ainsi, si les migrations étaient autrefois peu abordées dans le domaine de la recherche (ou du moins lorsqu'elles l'étaient, c'était de façon indirecte), cette invisibilité contraste avec le dynamisme des travaux contemporains. Il semble que les questions migratoires se soient progressivement transformées, depuis les années 1980, en « objets nobles » de la recherche. On observe en effet depuis les années 2000, un foisonnement de travaux interdisciplinaires sur ce thème : de multiples articles, ouvrages, thèses, colloques, séminaires, sites Internet y sont consacrés. On notera également l'apparition, depuis 2018, d'une nouvelle chaire au collège de France intitulée « Migrations et sociétés » ainsi que la création, la même année, d'un institut de recherche dédié à ce champ d'étude : l'Institut Convergences Migrations. A mon échelle, j'ai également pu constater l'ouverture d'un nouveau cours de licence intitulé « Anthropologie des migrations » à l'université d'Aix-Marseille, créé en 2018. Il semble donc que cet objet apparaisse maintenant également au sein des formations universitaires.

1.2 Quelques éléments pour expliquer l'émergence des initiatives mémorielles relatives aux migrations

L'intérêt porté aux mémoires et au patrimoine des migrations est, lui aussi, relativement récent et il convient de le restituer. On constate, depuis une décennie, l'explosion du thème de la mémoire de l'immigration. Ces questions mémorielles sont soulevées aussi bien à l'échelle institutionnelle qu'associative et conduisent à la mise en place de différentes actions visant à mettre en lumière, à transmettre et à faire connaître les mémoires des migrations. On pense notamment à la multiplication d'actions de collectes et de sauvegardes d'archives, aux recueils de témoignages, à la réalisation de films, de pièces de théâtre et d'expositions, à l'érection de mémoriaux, etc. Par ces intermédiaires, les mémoires des migrations semblent gagner en

visibilité, au niveau local, national et international. Il semble donc important de retracer l'apparition progressive de ce processus de valorisation du passé migratoire. A ce titre, on peut se demander quels sont les cadres sociaux et les contextes qui ont pu favoriser son émergence ?

Dans leur article, Michèle Baussant, Marina Chauliac, Irène Dos Santos, Évelyne Ribert et Nancy Venel identifient plusieurs facteurs, parmi lesquels figure le mouvement d'affirmation culturelle (*ethnic revival*) des années 1970. A travers ce mouvement, particulièrement présent aux Etats-Unis, différents groupes ont cherché à affirmer leurs héritages et origines propres [Baussant *et al.*, 2017b]. Il s'accompagnait de revendications sociales, politiques et économiques. Parallèlement, des travaux historiques se sont développés, mesurant et mettant à jour, les discriminations de ces minorités. Le Centre d'études et de documentation de l'émigration italienne est créé par la suite, en 1987. La même année, l'association Génériques est fondée et se donne pour objectif de préserver, sauvegarder et valoriser l'histoire de l'immigration en France et en Europe. De manière concomitante, des expositions voient le jour dans certains musées régionaux, notamment l'exposition intitulée « Corato-Grenoble » du Musée dauphinois en 1988, qui retrace l'émigration de cette ville italienne. Dans ce musée grenoblois, les mémoires immigrées semblent avoir particulièrement bien trouvé un lieu d'accueil et une reconnaissance, la ville étant, depuis 1970, une des plus cosmopolites de France [Duclos, 2006]. En France, à la fin des années 1980, lors des opérations de rénovation urbaine et de la démolition des barres HLM, sont réalisées des séries d'entretiens et de photographies des lieux et des habitants. Ces actions « portent sur la mémoire des résidents, non de l'immigration en tant que telle, mais les deux sont entrelacées » [Baussant *et al.*, 2017b]. Ce faisant, on recrée, bien qu'artificiellement, une mémoire collective de ces zones d'habitation⁷. Dans les années 1990, la sortie de films documentaires « grand public », comme ceux de Mehdi Lallaoui, ou le film primé, *Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin* de Yamina Benguigui (pour ne citer que ceux-là), marquent également un tournant. Ils permettent de délier les langues, d'amorcer un travail mémoriel collectif et de valoriser la migration à travers une forme esthétique. Durant cette période, un ensemble d'acteurs œuvrent donc pour faire connaître l'importance et l'histoire de l'immigration, jusqu'alors absente du « roman national ». Cela donne lieu à diverses initiatives mémorielles, parmi lesquelles figurent des actions éducatives dans certains établissements scolaires. Les années 1990 sont également marquées par l'émergence de différents mouvements mettant en avant des revendications mémorielles. Le 23 mai 1998 une marche se déroule pour les cent cinquante ans de l'abolition de l'esclavage. A sa suite, le Comité Marche 98 est fondé et se donne pour mission de défendre la mémoire des victimes de l'esclavage colonial et d'enseigner

⁷ Julie Garnier [2014, 2016a], quant à elle, y voit toutefois une autre manière d'invisibiliser les migrations.

l'histoire de cet esclavage [Baussant *et al.*, 2017b]. Autour de ces questions, l'association Les Indigènes de la République et le CRAN (Conseil Représentatif des Associations Noires) sont créées : elles dénoncent l'occultation des mémoires de dominations. Ce contexte de mobilisations a conduit à l'adoption de plusieurs lois dites « mémorielles » : la loi déclarative du 29 janvier 2001, relative à la reconnaissance du génocide arménien, la loi Taubira du 21 mai 2001 qui reconnaît la traite négrière comme crime contre l'humanité et enfin, la très controversée loi du 23 février 2005 portant sur le rôle positif de la présence française outre-mer, finalement abrogée un an plus tard [Ribert, 2011]. Il convient toutefois de rappeler que la genèse du « devoir de mémoire »⁸, apparaît en premier lieu dans le cadre des commémorations des victimes de la Shoah et ce sont alors surtout les historiens et les philosophes qui l'investissent. La mémoire de la Shoah a constitué une puissance matrice où vont ensuite s'engouffrer d'autres revendications mémorielles plurielles. En effet, la notion de « devoir de mémoire » va être réinvestie dans le contexte des années 1990, avec les mobilisations successives de communautés qui se sont senties victimes d'un déni de mémoire. Comme le rappelle Sébastien Ledoux [2009], à cette période, les termes de « trou de mémoire », d'« amnésie » ou encore de « pourrissement de la conscience » font de la société française un corps malade qu'il faudrait soigner, et l'oubli est considéré comme une pathologie, un préjudice. L'expression « devoir de mémoire » apparaît alors comme une formule thérapeutique, comme une « "trouvaille" sémantique venant soulager une tension de plus en plus forte entre la demande sociale et le pouvoir politique » [Ledoux, 2009]. L'État prétend désormais à une politique de la mémoire. Oublier ne paraît plus envisageable et il s'agit d'offrir une image d'un passé mis en mémoire dans son intégralité. Ce contexte social et politique que l'on peut qualifier de « fièvre commémorative » [Dos Santos, 2015], où l'injonction à se souvenir du passé se fait de plus en plus forte, a certainement été propice à l'affirmation de ces mémoires dans l'espace public. De plus, Evelyne Ribert souligne le fait que désormais, « la mémoire est à la mode » : « nombre de projets et d'actions, culturels, sociaux, identitaires, dans lesquels il est fait référence même de façon limitée au passé, sont désormais qualifiés de mémoriels ». Elle explique que « tout devient mémoire, les actions mémorielles ne pouvant être que légitimes et nobles [...] La mémoire devient un vocable fourre-tout, recouvrant des éléments très hétérogènes » [Ribert, 2011]. Ainsi, on peut situer l'émergence d'initiatives mémorielles dans ce contexte actuel plus large de profusion mémorielle. Par ailleurs, notons que l'ancien modèle d'Etat-nation favorisait un modèle culturel unique, ce qui passait par une uniformisation patrimoniale et laissait donc peu de place à des identités plurielles.

⁸ Le devoir de mémoire est le devoir qu'aurait un pays de reconnaître les souffrances subies par certaines catégories de la population, surtout lorsque l'Etat en porte la responsabilité [Ciosi et Vassort, 2008].

Aujourd’hui, la cadre semble être plus favorable à la prise en compte des diversités culturelles des migrations. De plus, comme mentionné en introduction, la plus grande place accordée à la muséologie sociale ainsi que la « prolifération » des objets patrimoniaux a indéniablement facilité la possibilité d’une patrimonialisation des mémoires des migrations. Depuis les années 1970, on assiste en effet à ce que certains appellent un mouvement de « patrimonialisation tout azimut » [Heinich, 2009]. Aujourd’hui, on ne compte plus les usages du terme, il est devenu familier à tout un chacun et on parle désormais de « patrimoine naturel », « patrimoine industriel », « patrimoine vivant », etc. A ce propos, la catégorie de « patrimoine culturel immatériel » (PCI) issue de la convention adoptée en 2003 par l’UNESCO a largement participé à la démocratisation de cette notion de « patrimoine ». Enfin, l’importance nouvelle accordée par les pouvoirs publics à la reconnaissance de l’histoire de l’immigration comme partie intégrante de l’histoire nationale, notamment par la création de la Cité Nationale de l’Histoire de l’Immigration, a sans doute stimulé et encouragé l’apparition d’initiatives mémoriales au niveau local. La création de ce type de musée est aussi à situer dans un large mouvement international qui lui est favorable, car depuis 2006, l’Unesco et l’Office International des Migrations (OIM) travaillent à développer un réseau international des musées et des institutions de la migration.

2. Autour de la notion de « mémoire »

Avant de parler des mémoires des migrations et des initiatives mémoriales, il me paraît nécessaire de définir la notion de « mémoire » étant donné que, nous l’avons mentionné, cette notion est devenue familiale, largement partagée, mais pourtant peu interrogée. Comme le rappelle Marie-Claire Lavabre [2016] si l’on fait l’inventaire des définitions présentes dans les travaux de sciences sociales ou dans les débats publics, on constate « la très grande fluidité voire l’extrême polysémie de cette notion ». En effet, si l’on entend quotidiennement parler de « mémoires sociales », de « mémoires officielles », de « politiques mémoriales », d’« abus de la mémoire », de « lieux de mémoire », de « mémoire collective », etc., il reste que ces termes sont ambigus car rarement explicités. Ces derniers circulent à la fois dans les sphères publiques, scientifiques, politiques et médiatiques. La mémoire est régulièrement présentée comme un enjeu par les médias, notamment quand il est question des pages noires de l’histoire nationale. Sans faire l’historique et la définition de chacune de ces expressions, nous proposons ici d’éclairer quelques points. Qu’entend-on par le terme « mémoire » ? En quoi se trouve-t-elle au

œur du lien social ? Quelles sont ses fonctions ? Comment les anthropologues se sont-ils intéressés à ce champ d'étude ?

2.1 La mémoire comme reconstruction du passé à partir du présent

Pendant longtemps, les historiens ont défini la notion de « mémoire » par opposition à celle d'« histoire ». La première renverrait à l'imagination, à la subjectivité, à l'émotion et aux usages du passé, tandis que la seconde relèverait plutôt de la connaissance, des faits objectifs et de la raison [Lavabre, 2016]. Cette dichotomie n'est cependant pas toujours pertinente puisque la mémoire est un phénomène complexe, que l'on ne peut réduire à ces qualificatifs dépréciatifs. De plus, en anthropologie, on considère que le discours produit par les historiens est une représentation du passé parmi d'autres. En ce sens, il n'est pas plus « vrai » ni plus « neutre » que d'autres mémoires.

Si l'on observe maintenant les travaux pionniers en sociologie de la mémoire, notamment ceux de M. Halbwachs [1950, 1994] et ceux plus récents d'Anne Muxel [1996], on constate qu'ils mettent l'accent sur le fait que la mémoire est un phénomène du présent. Il y aurait une distinction entre le passé tel qu'il est réellement advenu et ce que la mémoire en fait. Nos souvenirs ne seraient pas une restitution fidèle du passé, mais bien le fruit d'une construction *a posteriori* à partir de notre identité présente. Anne Muxel l'exprime ainsi :

« La mémoire, familiale et inconnue, puise dans le passé inscrit au plus profond, mais n'apparaît que si elle vient à la rencontre de l'expérience présente. La mémoire doit conjuguer tous les temps, passé, présent et devenir. Plus qu'un lien entre passé et présent, elle est le présent d'un passé, gardienne des souvenirs de l'enfance et servante zélée des désirs, des intérêts mais aussi des revendications et des regrets d'aujourd'hui. [...] Faire mémoire, c'est se réapproprier les bribes du passé et faire en sorte que ce dernier vienne s'inscrire à nouveau dans le présent, et plus avant dans sa destinée. » [Muxel, 1996].

Ainsi, l'individu recompose une image du passé qui s'accorde avec la nécessité de son présent et de ses préoccupations actuelles. Nous en tiendrons compte lors de notre analyse des projets mémoriels, car selon cette perspective, les projets ne donnent jamais à voir le passé tel qu'il est, mais tel que les acteurs envisagent leur présent : « Nos mémoires sont définies par la perspective qu'on leur donne, et chaque action de la mémoire commence toujours dans le présent, même si c'est dans le passé que la mémoire trouve son origine » [Corti, 2013]. Les processus de sélection et d'omission qui sont opérés ne sont d'ailleurs pas forcément conscients puisqu'ils sont

constitutifs du fonctionnement de notre mémoire. En effet, comme le souligne Anne Muxel [1996], le travail de la mémoire est non dissociable de celui de l'oubli. Ce dernier a un rôle décisif et actif, il est la condition même de l'opérationnalisation des fonctions de la mémoire. Les mécanismes de l'oubli sont essentiels car ils permettent, entre autres, de s'ouvrir aux changements, de s'adapter et d'introduire de nouvelles valeurs, de protéger l'intégrité du sujet en mettant de côté des blessures. De plus, par la sélection qu'il opère, l'oubli permet à l'individu de construire une signification cohérente de son existence. Enfin, retenons que la mémoire est dynamique, elle s'actualise en permanence et ne suit pas un chemin linéaire.

Par ailleurs, nous allons le voir, la mémoire se trouve au cœur du lien social. En ce sens elle peut être utilisée et reconstruite à des fins diverses : rassembler, commémorer, revendiquer, etc. Elle peut à la fois être un vecteur de vivre ensemble et être consensuelle au sein d'une société, ou, dans d'autres cas, diviser (on parle alors de mémoires conflictuelles).

2.2 La mémoire collective comme fondement du lien social

La notion de mémoire, lorsqu'elle est rattachée à sa dimension « collective », renvoie aux souvenirs du passé portés par les individus qui sont liés entre eux par des expériences communes. D'après les travaux précurseurs de Maurice Halbwachs, la mémoire se construit collectivement autour du groupe et elle est, avant tout, un phénomène social. Dans son ouvrage *Les cadres sociaux de la mémoire* [Halbwachs, 1994], il est l'un des premiers à montrer que la frontière entre mémoire individuelle et mémoire collective est très poreuse. Son postulat étant que la mémoire est au croisement d'une double interaction entre passé/présent et individu/société. Selon lui, la mémoire individuelle alimente la mémoire collective et vice et versa. D'après cette perspective, notre mémoire serait donc socialement construite et dépendante de l'environnement dans lequel on évolue. L'ambition générale du travail de M. Halbwachs est d'expliquer la mémoire individuelle à partir de ses dimensions sociales. Selon lui, nous ne nous souvenons uniquement parce que notre entourage nous le suggère et nous y aide :

« Si nous examinons de quelle façon nous nous souvenons, nous reconnaîtrions que le plus grand nombre de nos souvenirs nous reviennent lorsque nos parents, nos amis ou d'autres hommes nous les rappellent [...] C'est dans la société que l'homme acquiert ses souvenirs, qu'il se les rappelle, qu'il les reconnaît et les localise » [Halbwachs, 1994].

Ainsi, les souvenirs individuels ne peuvent subsister qu'à la condition de s'accrocher à la mémoire d'un groupe social. Dans *La mémoire collective* [Halbwachs, 1950], il montre que les

cadres sociaux qui produisent la mémoire collective sont à la fois la famille à laquelle on appartient, la communauté religieuse et la classe sociale. Puisque l'individu appartient à divers groupes sociaux, la mémoire individuelle se définit comme interférence de diverses mémoires collectives. Il élargit ensuite la notion de mémoire collective à l'échelle des sociétés et des civilisations. Les réflexions de M. Halbwachs, qui envisagent la mémoire comme une production socialisée des souvenirs, sont pionnières et restent des références en sociologie de la mémoire. Toutefois, après avoir suscité un vif engouement à partir du milieu des années soixante-dix, ses écrits sont aujourd'hui assez largement remis en question [Lavabre, 2016]. Roger Bastide [1970], lui a notamment reproché d'être resté trop attaché au courant durkheimien d'opposition radicale entre l'individu et le groupe. Cette fausse dichotomie l'aurait empêché de saisir la nature exacte de la mémoire collective. De plus, son approche est sans doute trop psychologisante, notamment lorsqu'il emploie le concept de « conscience collective »⁹. Il aurait aussi négligé certains aspects de la mémoire collective, notamment le fait qu'elle soit, à l'instar des mémoires individuelles, composée de trous, d'oubli et de matériaux bricolés [Bastide, 1970]. Dans le même sens, Marie-Claire Lavabre [2016] défend l'idée que la mémoire collective ne se réduit pas à une somme de mémoires individuelles. Les souvenirs partagés d'une expérience vécue ne suffiraient pas à rendre compte de ce que sont réellement les mémoires collectives. Si les travaux d' Halbwachs sont critiquables sur plusieurs points, nous retiendrons tout de même sa définition de la « mémoire collective », entendue au sens large comme étant les représentations socialement partagées du passé. Cela s'approche de ce que Michel Rautenberg [2003] appelle la « mémoire sociale », qu'il définit comme l'« ensemble des instruments que se donne une société pour rendre accessible collectivement son passé et assurer sa continuité dans le temps ».

Par ailleurs, la mémoire se construit en partie autour du cercle familial. Dans son ouvrage *Individu et mémoire familiale* [1996], Anne Muxel explique que la mémoire familiale remplit trois fonctions principales : celle qui vise à perpétuer une histoire familiale et ses particularismes (fonction de transmission), celle qui réactive les émotions liées à une expérience et à un vécu personnel (fonction de réviviscence) et celle d'engager une réflexion sur l'histoire familiale afin de mieux se situer dans le présent (fonction de réflexivité). Ces fonctions, surtout celle de transmission, ont été réinvesties par différents chercheurs [Tebbakh, 2007] pour tenter de saisir ce qui se joue dans le cadre intime et familial des familles immigrées. Nous reviendrons sur cette fonction de transmission dans la troisième partie du chapitre 2 du mémoire. Dans le cas qui nous intéresse, il semble que ce ne soit qu'une fois le parcours de l'immigrant achevé (après rupture entre un passé migratoire et un présent qui ne serait plus migratoire), que la mémoire familiale

⁹ Notion théorisée par le sociologue Émile Durkheim, puis reprise par d'autres sociologues et psychologues.

et collective devienne à même de se constituer, de se recomposer et mettre en exergue tel ou tel souvenir.

2.3 L'intérêt des anthropologues pour le thème de la « mémoire »

Si la philosophie, la psychologie et l'histoire se sont intéressées assez tôt à la thématique de la mémoire, l'anthropologie a également investi de ce champ d'étude. Comme le rappelle Joël Candau [1996], le thème de la mémoire est transversal et se retrouve dans de nombreux domaines étudiés par l'anthropologie : le patrimoine, les processus identitaires, les commémorations, les traditions, le folklore, les récits de vie, la généalogie, la transmission des connaissances et des savoir-faire, etc. Lorsque l'on retrace la façon dont les ethnologues se sont intéressés à la mémoire, on constate qu'ils ont abordés cette thématique en premier lieu à travers les questions de la parenté. On pense par exemple à l'ouvrage *La mémoire longue* [1980] de Françoise Zonabend, qui a étudié la façon dont le temps est vécu et perçu dans le village de Minot. Elle y décrit les enchevêtrements, les chevauchements et les ruptures entre la mémoire privée de la famille et la mémoire collective du village. D'autres travaux ont vu le jour, sur la question de la mémoire familiale [Le Wita, 1984] ainsi que la transmission et la généalogie [Sagnes, 1995 ; Candau, 1996, 1998]. D'un autre côté, il y a eu aussi les travaux qui ont mis en avant le rôle de l'oubli [Muxel, 1996 ; Augé, 1998] et ceux portant sur les usages politiques de la mémoire [Todorov, 1998 ; Boursier, 2010].

Ainsi, l'étude des mémoires en anthropologie ne date pas d'hier. Cependant, on observe que, tout particulièrement depuis les dernières décennies, la question des mémoires connaît un véritable engouement ; elle semble avoir pris « des allures de courses à l'historicisation et à la patrimonialisation » [Baussant *et al.*, 2015]. Concernant les mémoires des migrations, l'intérêt des ethnologues a suivi le chemin de l'historiographie des commémorations avec les travaux de Pierre Nora [1997], Maurice Agulhon [1999] et Gérard Noiriel [1984, 1988]. Il y a aussi des études plus récentes, notamment celles de Jean-Luc Bonniol [2007] sur la mémoire de l'esclavage. Gagnant peu à peu en légitimité et profitant de la « frénésie mémorielle » [Ribert, 2016] qui caractérise notre époque, les mémoires de l'immigration sont désormais recueillies, valorisées et publicisées. Elles connaissent aussi un intérêt croissant en lien avec l'évolution des problématiques liées à l'immigration, l'intégration et la citoyenneté et la mise en place des politiques de la ville [Garnier, 2016a]. Les phénomènes de patrimonialisation qui les entourent ont fait l'objet de nombreuses études anthropologiques récentes, comme ceux d'Hélène Bertheleu [2014, 2016], de Noël Barbe et Marina Chaliac [2014] et de Michèle Baussant [2015,

2017a], pour ne citer qu'eux. Ce champ de recherche semble donc tout particulièrement dynamique.

CHAPITRE 2 : Les mémoires des migrations dans l'espace privé

Ce second chapitre propose d'analyser les façons dont les mémoires migratoires s'expriment dans l'espace privé. Notre propos ici n'est pas d'opposer ni de séparer mémoire privée et mémoire publique, puisque nous verrons qu'il y a bien sûr des articulations entre les deux. Si certaines mémoires vont rester confinées dans un cercle familial restreint, d'autres vont s'avérer manifestement plus « dicibles » et sont susceptibles de gagner l'espace public. Quoi qu'il en soit, le patrimoine public tire bien souvent de la sphère privée sa matière première. Il s'agira ici de rappeler en premier lieu la grande diversité et l'hétérogénéité des mémoires migratoires. Nous verrons également en quoi les expériences et les mémoires migratoires sont façonnés par les affects. Par la suite, nous proposer d'étudier les diverses formes et supports de mémoire des migrations que l'on peut retrouver dans l'univers domestique et qui consistent à « reconstruire le pays perdu » [Feschet et Isnart, 2013]. Enfin, nous évoquerons la question de la transmission du vécu migratoire au sein des familles immigrées en nous appuyant sur les précédentes études anthropologiques qui ont été réalisées et nous montrerons que l'apparente « amnésie » de la mémoire familiale peut être questionnée.

1. Une pluralité de mémoires des migrations

Le phénomène migratoire est souvent envisagé au singulier par raccourci et par facilité de langage. On parle usuellement de « la migration », alors qu'il s'agit d'un phénomène complexe caractérisé par l'hétérogénéité des trajectoires individuelles [Étienne, 2017]. C'est pourquoi, depuis le début, je parle des « mémoires » au pluriel étant donné qu'il est important de garder à l'esprit la diversité des mémoires des migrations.

Les mémoires des migrations sont plurielles, tout d'abord parce que les migrations varient dans le temps et dans l'espace : il va de soi que les migrations du début du XIXe siècle ne sont pas celles d'aujourd'hui, étant donné que les contextes historiques et sociaux changent suivant les époques. Les migrations varient également selon les territoires, y compris à l'échelle régionale. La pluralité des migrations repose aussi sur l'extrême diversité des pays d'origine et des sociétés d'installation. De plus, si la décision de migrer est souvent attachée à la recherche d'une vie meilleure, les raisons du départ restent variées. Ces dernières peuvent relever d'un choix volontaire (travail, études, regroupement familial, etc.) ou de la contrainte (exil politique, guerre, déportation, rapatriement), bien que cette distinction ne soit pas toujours pertinente étant

donné que les motifs économiques et politiques de quitter le pays sont souvent conjugués et entrelacés [Bertheleu et Wadbled, 2017].

A cette pluralité des migrations répondent une pluralité de mémoires individuelles et collectives. Celles-ci drainent une multiplicité de points de vue qui peuvent être dissonants, antagonistes et contrastés. Michèle Baussant [2017] montre, à partir d'entretiens réalisés avec trois hommes juifs d'Egypte exilés, que le rapport réflexif et émotionnel au passé varie en fonction de leur âge au moment du départ. Suivant la durée de la présence dans le pays d'origine et les évènements qu'ils y ont vécu, leurs liens à la culture et à une identité égyptienne ne sont pas les mêmes et le sentiment de déracinement s'exprime plus ou moins fortement. Suivant les générations le rapport au vécu migratoire peut être très différent. De plus, les mémoires sont inévitablement sélectives et chacun ne retient pas les mêmes souvenirs d'un même évènement. Cette diversité des représentations nous oblige à poser un regard nuancé sur les initiatives mémorielles qui sont à l'œuvre et à souligner leur hétérogénéité. Et nous verrons que ces mémoires plurielles des migrations surgissent dans l'espace public, sous des formes, elles aussi, variées. Enfin, il est important de rappeler que les mémoires des migrants mobilisent des souvenirs multiples et qu'elles ne peuvent être essentialisées aux seules mémoires de la migration [Amar *et al.*, 2015].

2. Les mémoires et les expériences migratoires façonnées par les affects

Les migrations peuvent avoir été choisies ou imposées, être temporaires ou définitives, mais quoi qu'il en soit, elles mobilisent des affects et sont loin de se limiter au seul déplacement géographique. En effet, « par les ruptures auxquelles elle donne lieu, la migration implique des épreuves émotionnelles intenses » [Bastide, 2013]. Changer de pays, changer de lieu, implique de quitter du familier, pour entrer dans du nouveau. En tant qu'expériences sociales, les mobilités spatiales entraînent des mobilités affectives et sollicitent les attachements et les liens sociaux. A ce propos, Nancy Green [1999] parle de « migrations intérieures ». Pourtant, pendant longtemps, les travaux sociologiques et anthropologiques sur les migrations n'ont pas pris en compte les questions d'affects et d'émotions dans les expériences migratoires. Elles étaient maintenues à l'extérieur du champ scientifique et remises en marge de l'enquête. Or, comme le rappelle Lois Bastide [2013] « les récits de migration sont pourtant toujours saturés de nostalgies plus ou moins prenantes, de mélancolies, de culpabilités, de hontes, d'espérances et d'expressions de joie, d'élans et d'effervescences, autant de ponctuations qui rythment la narration et les

parcours ». Cette récurrence suggère le rôle central des affects, qui contribuent à façonner l'expérience migratoire. Si la migration porte souvent en elle la perspective d'une vie meilleure, les difficultés rencontrées, nombreuses et parfois profondes, n'ont pas forcément été anticipées. Pour beaucoup d'immigrants, le vécu migratoire renvoie à des émotions complexes et contradictoires ; aux nouveaux liens d'amitiés créés dans le pays d'arrivé et à la sécurité d'une meilleure situation économique peuvent se conjuguer des affects plus douloureux infligés par le mépris social, la non reconnaissance juridique et la marginalisation politique auxquels ils sont souvent soumis. Même si les trajectoires individuelles sont très diverses, les récits de vie font souvent référence aux espoirs, aux illusions, aux humiliations et aux déceptions vécus. Arrivés dans un nouveau pays et dans une culture nouvelle, les migrants ont dû composer avec un univers qui ne leur est pas forcément familier. Le changement de pays peut affecter de nombreux aspects de la vie. Cela suppose des adaptations, des changements et des ruptures. Souvent, les nouveaux arrivants ont dû apprendre à communiquer et à travailler dans une langue nouvelle, à composer avec un autre cadre culturel (lois, religion, coutumes), à faire avec de nouvelles habitudes, une nouvelle situation sociale et politique, à saisir les subtilités culturelles du nouveau pays, etc. Bien que la présence des immigrés soit source d'apports variés pour le pays d'immigration, notamment des apports démographiques, économiques, mais aussi techniques et culturels (cuisine, arts, etc.), leur arrivée provoque souvent l'hostilité. Jusque dans les années 70, les « travailleurs immigrés » étaient perçus avant tout comme des « profiteurs » venant prendre le pain des Français et les familles immigrées considérées comme des bouches à nourrir inutiles pour l'économie nationale [Poutignat *et al.*, 2008]. Si ce racisme latent persiste encore dans les représentations sociales et que l'immigration est encore bien souvent qualifiée de façon réductrice en termes d'« utilité », de coût ou d'apport économique, il s'y ajoute une vision menaçante des immigrés : « sortes d'agents troubles, équivoques, ils brouillent les frontières de l'ordre national » [Sayad, 1999]. De façon générale, les immigrants se trouvent souvent stigmatisés et renvoyés à leur « Altérité ». Gérard Noiriel explique dans *Le creuset français* [1988] que « c'est au moment de son arrivée que l'immigré découvre ce que c'est concrètement qu'être un "étranger", soumis au regard de l'Autre ». Conscient de la suspicion qui pèse sur lui, il peut mettre en œuvre une série de « stratégies de simulation et de dissimulation » [Sayad, 1999] pour ressembler aux gens du pays. Par exemple, il peut gommer son accent, changer sa manière de parler, changer son nom, modifier son apparence physique, faire disparaître tous signes distinctifs et en revanche, adopter des traits « caractéristiques emblématiques » des gens du nouveau pays, etc. Ces comportements s'inscrivent dans l'idéologie assimilationniste française, où l'intégration était traditionnellement conçue comme un processus d'uniformisation culturelle

via la transformation des immigrés. L'« assimilation » serait accomplie quand les individus immigrés ne se distinguerait plus du reste de la population, ni par les positions sociales qu'ils occupent, ni par les valeurs qu'ils affirment. Cet impératif d'intégration, qui impose implicitement aux nouveaux-venus la politesse et la soumission, est intériorisé par le migrant lui-même qui incorpore « de nouvelles valeurs et attitudes lui permettant de se comporter de façon adéquate dans la société d'accueil » [Poutignat *et al.*, 2008]. Comme l'explique Abdelmalek Sayad [1999], la volonté d'intégration passe d'abord par le souci de se faire oublier. Il explique que l'immigré est tenu à une sorte d'« hyper-correction sociale » : « Quand on est hors de chez soi, chez les autres, chez les hôtes, il faut savoir se tenir, bien se conduire, se comporter et se conduire comme l'exigent et comme l'enseignent les règles de bonne conduite des maîtres des lieux. [...] On se doit d'être poli, respectueux de l'ordre institué, surtout quand on est étranger à cet ordre, à son histoire ». Si à présent le modèle assimilationniste tend à s'effacer devant un modèle multiculturaliste qui valorise la diversité culturelle et que « les immigrés, autrefois hantés par un désir d'assimilation, ne vivraient aujourd'hui que pour cultiver "leur différence" » [Noiriel, 1988], on peut tout de même penser que cette injonction d'intégration pèse encore fortement, bien que cela soit de façon plus dissimulée et tacite.

Outre, cet effort de correction sur soi, Gérard Noiriel [1988] explique que l'attitude la plus répandue pour échapper aux confrontations et au mépris social consiste « à se regrouper entre individus de la même origine nationale ou ethnique ; la recherche de l'"entre-soi" étant le seul moyen de parvenir à constituer un îlot de sécurité et de relative tranquillité [...] Les étrangers, quelle que soit l'époque et quelle que soit la forme, éprouvent le besoin de se regrouper, se retrouver dans un univers qui leur est familier ». Nous allons le voir, c'est surtout dans le cadre privé et intime, que se bâtit cet univers familial, construit sur une logique qui vise à « reconstruire le pays perdu » [Feschet et Isnart, 2013].

3. Dans l'espace privé : des formes intimes et domestiques des mémoires migratoires

3.1 Nostalgie et reconstruction du pays perdu ; les multiples façons de se souvenir et les différents supports de mémoire

Retrouver un univers familial peut passer par divers supports de mémoires, voués à retrouver un « chez-soi » et à faire perdurer les souvenirs du pays quitté. Bien que ces

reconstructions soient de l'ordre de l'imaginaire et du symbolique, elles passent tout de même par des objets et des actes concrets. Valérie Feschet et Cyril Isnart [2013] en ont identifié plusieurs : le premier cas consiste à reproduire, dans le pays d'arrivée, certaines fêtes ou rituels cycliques du pays quitté. Il peut aussi s'agir de danses ou de chants traditionnels ou encore de savoirs poétiques et musicaux qui leur sont familiers. L'importation et la recréation de performances artistiques permet de conserver une mémoire et des liens avec le pays d'origine. Certains romans, autobiographie, contes, récits et journaux intimes peuvent aussi être des supports de mémoire. Le travail de remémoration passe souvent par « l'organisation de moments de convivialité pour rappeler la chaleur de la sociabilité traditionnelle de leur pays d'origine » [Feschet et Isnart, 2013]. Ces moments, qui ravivent des émotions collectives, sont souvent l'occasion de déguster des plats typiques du pays d'origine. On peut alors parler d'« aliments-mémoire » ou de « plats-totem » qui « constituent le miroir de l'appartenance à un groupe » [Dassié et Étienne, 2017]. En ce sens, la cuisine à une véritable portée identitaire. Elle est aussi un lieu de transmission de savoir-faire au sein du noyau familial. On peut associer ces éléments de transmission à ce qu'Anne Muxel [1996] appelle la « mémoire rituelle » qui désigne la reproduction d'un ensemble de « rites » que l'on s'efforce de répéter et qui contribue à la cohésion du groupe. Ainsi, on remarque que les supports de mémoire font toujours appel à un ou plusieurs des cinq sens : « il s'agit d'entendre, de voir, de goûter, de toucher, de sentir le lieu que l'on veut garder en mémoire » [Feschet et Isnart, 2013]. Un autre moyen de garder le souvenir peut être de créer des associations communautaires, des réseaux sociaux, des sites Internet ou des fondations.

Par ailleurs, « la mémoire trouve une assise dans des formes concrètes directement perceptibles dans l'univers domestique » [Dassié et Fourcade, 2016]. Comme l'ont remarqué Véronique Dassié et Guillaume Etienne [2017] dans le cadre d'une recherche collective menée eu région Centre-Val de Loire, certains immigrants créent chez eux de véritables « musées domestiques » qui rassemblent des objets souvenirs, parmi lesquels peuvent figurer des ingrédients, de la vaisselle, des ustensiles, des vêtements, des bijoux, des produits cosmétiques, ou des photographies rapportées du pays. Certains objets dits « biographiques » peuvent être directement liés au moment de la migration, comme par exemple, les vêtements portés lors du voyage ou encore la valise utilisée (objet métonymique par excellence). Il peut s'y ajouter d'autres objets qui ont été fabriqués dans le pays d'accueil à partir de savoir-faire importés du pays d'origine. Pour leurs détenteurs, tous ces objets domestiques sont dotés d'une très forte valeur affective [Dassié et Fourcade, 2016].

Ainsi, on observe que le façonnage du souvenir peut prendre des formes très diverses. Ces dernières renvoient de manière nostalgique à un passé à perpétuer en situation diasporique. On peut attribuer à ces pratiques une « fonction de reviviscence » [Muxel, 1996] puisqu'elles permettent de retrouver les sensations d'autrefois, de réactiver des émotions liées à une expérience et à un vécu personnel. Plus largement, ces éléments qui constituent ce qu'on pourrait appeler un « héritage migratoire », permettent d'entretenir le souvenir et les symboles du pays quitté. Sous ces éclairages, il apparaît que, dans le cadre intime, les familles constituent des « patrimoines domestiques » sur lesquels elles s'appuient pour préserver leur histoire et leur identité collective. A travers mes différentes lectures d'ouvrages et d'articles de recherche, j'ai en effet retrouvé l'emploi du terme « patrimoine » pour qualifier cet ensemble de pratiques et de conservation domestique. Il semble toutefois nécessaire de préciser que l'on parle ici de « patrimoine *privé* » pour lever l'ambiguïté qu'il pourrait y avoir d'employer comme unique terme, le vocable « patrimoine ». Selon le sens commun, le « patrimoine » au sens large désigne plutôt un élément (matériel ou immatériel) ayant acquis une reconnaissance institutionnelle. L'articulation entre le patrimoine privé (échelle individuelle) et le patrimoine public (échelle collective) est cependant devenue plus complexe depuis une quinzaine d'années, puisque l'on retrouve ce terme de « patrimoine » un peu partout, et tout semble désormais pouvoir relever de celui-ci. Bien que sans doute plus discrète, la patrimonialisation de l'immigration comporte donc une dimension privée qui se traduit notamment par des stratégies familiales ou communautaires de transmission des pratiques et des valeurs. Selon Véronique Dassié et Marie-Blanche Fourcade [2016], ce patrimoine privé participe ici à l'expression d'une identité collective construite autour de la migration, puisqu'il joue le rôle de témoin et d'aide-mémoire.

3.2 Une faible transmission du vécu migratoire dans le cercle familial : une « amnésie » de la mémoire ?

Si certains liens et attachements sont conservés avec le pays quitté, le vécu de l'expérience migratoire à proprement parler, lui, semble relativement peu transmis dans le cercle familial. Lorsque je parle ici de « vécu migratoire », je fais référence aux récits relatant le projet et les raisons qui ont motivé le départ (ex : quelles étaient les circonstances ?) ainsi que le récit de la migration elle-même (les déplacements, les interruptions, les bifurcations, les attentes, etc.) et celui portant sur l'arrivée et l'installation dans le pays d'accueil (ex : quelles ont été les bonheurs et les difficultés ?). Notons toutefois qu'il est donc difficile d'établir des frontières franches entre l'histoire de la migration (caractérisée par le passage du pays d'origine au pays

d'arrivée) et l'histoire de l'immigration (symbolisée par l'expérience de vie au sein même de la société d'accueil) puisque ces deux étapes sont liées et dépendantes [Tebbakh, 2007]. Cela étant dit, il semble que, dans une majorité des cas, les enfants nés dans le pays d'immigration ne connaissent pas ces parcours de vie de leurs parents, ou alors très peu. Il y a des familles dans lesquelles les parents n'ont jamais évoqué devant leurs enfants leur vie d'avant, ni les conditions de l'exil [Noiriel, 1988]. Cette constante a été soulignée par de nombreux historiens, sociologues et anthropologues. Irène Dos Santos [2015] écrit à propos de la migration portugaise : « Dans l'espace privé, au niveau des familles, l'expérience migratoire n'a pas fait l'objet d'une mise en récit valorisée et transmise entre les générations. L'étude des récits de vie des descendants de migrants portugais montre que les souvenirs de l'expérience migratoire vécue et transmise apparaissent sous forme de bribes : la misère sous la dictature, l'expérience de la guerre coloniale des pères, l'émigration clandestine, l'habitat précaire en France, le racisme, le projet de retour, la pratique associative, etc. Elle rejoint l'analyse d'autres chercheurs sur la faible valeur du passé migratoire dans les familles immigrées ». Il est probable que les motifs du départ jouent un rôle sur la transmission ou non transmission de la mémoire migratoire. D'après Benoît Falaize [2001] « les aspirations et les conditions qui ont conduit les familles à émigrer vers la France conditionneraient les productions familiales de mémoire ou d'absence de mémoire ». On peut en effet penser que les familles contraintes et forcées à l'exil, par exemple dans des contextes de guerre, de dictature, de persécution et de génocide, sont peut-être plus susceptibles de cultiver une « mémoire amnésique » [Amar *et al.*, 2015], car l'expérience a pu être traumatique. Cependant, même les familles qui n'ont pas été confrontées à de tels traumas peuvent ne pas ressentir l'envie et le besoin de transmettre leur vécu aux autres générations. Dans ce cas, comment expliquer le fait que cet évènement biographique soit si peu transmis ?

On peut avancer plusieurs hypothèses à cela. Premièrement, même si l'on ne peut les réduire à cela, la plupart des expériences migratoires sont faites d'événements douloureux et la gestion de ces mémoires « oblige à composer avec des déceptions, des regrets ou des culpabilités » [Tebbakh, 2007]. Parce qu'en partie emprunte de souvenirs malheureux, ces mémoires sont donc susceptibles d'être peu véhiculées, voire passées sous silence. De plus, pour beaucoup de familles, l'histoire de la migration et la situation sociale en France ont bien souvent été synonyme de conditions économiques modestes voire de relégation, ainsi « face à des expériences jugées honteuses, la transmission entre les générations inclut le silence et l'aphasie, donc l'évitement et l'inhibition des sujets sensibles et conflictuels » [Amar *et al.*, 2015]. Ainsi, contrairement aux trajectoires sociales jugées réussies, elles sont sans doute moins faciles à raconter et donc à transmettre. Pour sa part, Sonia Tebbakh explique, à partir de son étude

réalisée auprès de familles maghrébines, que plusieurs obstacles peuvent compromettre la transmission de la mémoire familiale. Certaines circonstances seraient peu propices à ce travail de mémoire. Notamment le manque d'éducation des parents, leur analphabétisme ou leur illettrisme qui « rend délicate toute distanciation critique à l'égard de l'histoire personnelle [...] Pour transmettre de façon consciente, il faut se saisir de son expérience de vie, en comprendre les étapes et en évaluer les choix. L'instruction aide à ce travail d'objectivation sur le vécu » [Tebbakh, 2007]. Elle reprend le concept de « mémoire archéologique » d'Anne Muxel [1996] pour signaler la faiblesse, voir l'inexistence d'un récit des origines au sein des familles. La mémoire archéologique peut se définir comme une mémoire permettant de situer l'individu dans la profondeur généalogique et dans le contexte historique de son histoire familiale. Elle répond à la question « d'où vient-on ? » et relie l'individu à un passé collectif. L'apparente absence de la dimension archéologique de la mémoire migratoire s'expliquerait, selon S. Tebbakh, par l'éloignement et l'absence d'autres membres de la famille élargie (membres de la communauté villageoise, grands-parents et autres ascendants) : « la situation migratoire a souvent privé les parents de leurs propres repères familiaux » et « le processus de transmission de la mémoire familiale engage habituellement une pluralité d'acteurs ici absents ». Or, nous l'avons vu, la mémoire est un phénomène qui se construit collectivement et les souvenirs sont liés à des expériences communes. De fait, la perte de contact avec des membres proches de la famille peut être préjudiciable pour la mémoire. Selon Sonia Tebbakh, ce serait plutôt une « mémoire référentielle » qui serait transmise, c'est-à-dire, une mémoire liée à l'apprentissage de valeurs de références, de mœurs, de mentalités et de manières d'être. Lorsque les souvenirs de l'histoire migratoire seraient évoqués par les parents, ce serait pour s'en servir comme des leçons de vie pour le présent et l'avenir. Les messages sur la dureté des conditions de vie et les sacrifices des parents seraient l'occasion de « révéler à leurs enfants les pièges à déjouer » et seraient « une injonction à ne pas reproduire les erreurs antérieures » [Tebbakh, 2007]. Cependant, S. Tebbakh souligne par ailleurs que la culture maghrébine et musulmane encourage la pudeur et la retenue à l'égard des sentiments et des émotions. On peut donc imaginer que le poids des normes culturelles peut être un frein à la transmission de la mémoire migratoire. De plus, pour A. Sayad [1991], cette mémoire peut être liée à un sentiment de culpabilité et de délégitimation d'avoir migré, l'exil pouvant être perçu comme une trahison pour la société d'origine. Ce faisant, les parents seraient peu enclins à revenir sur cette histoire. On peut aussi imaginer que certains ont préféré faire « table-rase » du passé, de peur de compromettre l'*intégration* de leurs enfants à la société française. De plus, comme le mettent en évidence David Lepoutre et Isabelle Cannoodt [2005], les supports tangibles d'accès au passé ont souvent physiquement disparu (le village

d'origine peut avoir été détruit par la guerre, la cité de transit a disparu, les bidonvilles démolis et les cités HLM rénovées) et rendent la transmission plus compliquée.

Sous ces éclairages, les familles immigrées peuvent apparaître comme une « machine à produire de l'oubli » [Rist, 2007] plutôt qu'une institution de transmission du passé. On ne peut bien sûr pas généraliser ce constat à toutes les familles immigrées puisque, dans certains cas, le dialogue et la transmission se font peut-être plus facilement. Mais, si des processus de transmission existent, ils se font au sein de la sphère familiale et privée, et restent par conséquent difficiles à cerner et à observer pour une personne extérieure (pour les chercheurs par exemple). De plus, si la génération qui a vécu la migration (les aînés) tend majoritairement à vouloir oublier ce vécu, il n'en va pas forcément de même pour les descendants. Pour certains d'entre eux, les vides et les parties manquantes de leur histoire induisent des incertitudes et un besoin de se construire et de se situer dans la continuité de leur histoire familiale. Certains cherchent alors à renouer avec l'histoire qui a été celle de leurs parents ou grands-parents. En l'occurrence, nous verrons que ce sont parfois eux qui tendent à faire revivre cette mémoire et à être les moteurs de projets mémoriels. Enfin, il s'agit de nuancer cette apparente non-transmission des mémoires migratoires dans le cercle familial, puisque le récit n'est pas le seul vecteur de transmission. Marianne Hirsch parle de « postmémoire » pour désigner les effets à long terme de la mémoire au fil des générations : « les événements se sont produits dans le passé, mais leurs effets se prolongent dans le présent » explique-t-elle [Hirsch, 2014]. Par exemple, concernant les mémoires liées à des événements collectifs traumatiques (génocides, guerres, persécutions, etc.), elle explique que cette mémoire peut être transmise indirectement par des images et des comportements présents dans l'environnement dans lequel ont grandi les générations d'après. Et, même si cela peut sembler contre-intuitif, les silences des parents peuvent « dire » quelque chose aux descendants. De plus, les récentes recherches en épigénétique¹⁰ suggèrent qu'il y aurait une transmission génétique des souvenirs. Cette « mémoire génétique » s'observerait chez les descendants de personnes ayant vécu des stress psychologiques intenses, traumatismes, abus, maltraitances, guerres ou conflits, et catastrophes naturelles majeures. Rachel Yehuda a mené une étude sur des enfants de survivants de la Shoah et a constaté que les marques épigénétiques occasionnées par les événements traumatiques des camps de concentrations (torture, enfermement, etc.) seraient transmis d'une génération à l'autre par les séquences d'ADN [Hirsch *et al.*, 2017]. Selon elle, le traumatisme laisserait une empreinte biologique, au-delà de la

¹⁰ L'épigénétique est l'étude des variations cellulaires ou phénotypiques causées par des facteurs externes, environnementaux, qui n'affectent pas la séquence ADN elle-même mais l'expression du gène.

mémoire transmise par les récits et l'éducation. Ces considérations sont toutefois à prendre avec prudence, car cette étude a été critiquée car elle tend vers un certain réductionnisme biologique.

CHAPITRE 3 : L'apparition des mémoires des migrations dans la sphère publique

Ce troisième chapitre propose d'analyser les conditions de la patrimonialisation et également de soulever les difficultés et les contradictions qui peuvent se poser lorsque l'on souhaite construire un « patrimoine de l'immigration ». Quel sens donner à ce terme, que s'agit-il au juste de patrimonialiser et dans quel but ? Nous éclairerons ensuite le rôle des institutions dans ce processus de patrimonialisation à travers l'exemple des musées nationaux consacrés aux migrations. On ne saurait en effet traiter des enjeux institutionnels sans interroger les activités des musées qui souhaitent contribuer à valoriser les mémoires des migrations. Comment se traduit la « mise en musée » des migrations et quels en sont les enjeux ? Enfin, nous proposer d'étudier ce qui a été mis en place les dernières années au niveau local à Marseille en nous appuyant sur des études de cas concrets. Cette dernière partie se basera essentiellement sur l'enquête exploratoire que j'ai menée auprès des acteurs associatifs et institutionnels que j'ai pu rencontrer à Marseille.

1. Conditions, difficultés et obstacles à la construction d'un « patrimoine de l'immigration »

Usuellement, le terme de « patrimoine » désigne un héritage qui peut être aussi bien collectif qu'individuel. Qu'il soit familial, culturel ou encore naturel, le patrimoine implique l'idée de quelque chose qui nous a été transmis par ceux qui nous ont précédés et que l'on pourra transmettre à notre tour [Davallon, 2002]. Pour qu'il y ait transmission, il faut d'une part, qu'il y ait des héritiers, et d'autre part, que ceux-ci soient conscients de l'intérêt et de la valeur (parfois symbolique) de ce qu'ils reçoivent, afin qu'ils décident de le conserver et de le transmettre. Mais dans le cas qui nous intéresse, quel sens donner au « patrimoine de l'immigration » ? Que s'agit-il de patrimonialiser ? Pour qui et en vue de quoi [Barou, 2009] ? Les mémoires des migrations ont-elles vocation à être considérées comme du patrimoine ? Si oui, qui peut-on considérer comme légitime pour constituer ce patrimoine ?

L'anthropologie s'intéresse surtout au patrimoine en tant que processus. Autrement dit, elle considère que le patrimoine n'existe pas « en soi », mais qu'il correspond à un dispositif de production au cours duquel, à un moment donné, certains éléments usuels vont acquérir une

valeur. Parfois, ce processus de mise en valeur peut mener à une reconnaissance par les institutions. Jean Davallon [2002] explique qu'il faut qu'il y ait eu une rupture, une mise à distance suivie d'une « redécouverte » de l'objet pour que commence la valorisation du patrimoine. Ce dernier n'existerait qu'à partir du moment où s'opère une conversion du regard. Appliquée aux mémoires des migrations, la patrimonialisation sous-entendrait un temps long, une nécessaire ancienneté de la migration. En effet, comme pour bien d'autres cas de mise en patrimoine, il faut qu'il y ait la possibilité d'une mise à distance de l'histoire dont on est dépositaire pour pouvoir la voir comme quelque chose d'extérieur. Il semble donc plus facile pour les générations qui suivent d'avoir un attachement patrimonial : cela explique sans doute en partie, le fait que ce soit souvent les descendants plus que les migrants eux-mêmes qui se saisissent de cet héritage. On remarque aussi dans de nombreux cas que les diverses initiatives mémorielles voient le jour après une période plus ou moins longue d'occultation (voir, de refoulement), lorsque le contexte semble y être favorable [Ribert, 2012]. Etant donné que ces actions visent en général la reconnaissance de certains aspects méconnus et honteux du passé, le temps écoulé permet à ce passé d'être de nouveau abordé et questionné dans la sphère publique. Toutefois, cette condition d'ancienneté ne serait pas suffisante pour expliquer la démarche patrimoniale et le contexte politique est aussi à prendre en compte. On remarque que les migrants qui ont dû quitter leur pays pour des raisons politiques seraient plus enclins à envisager une démarche patrimoniale. Même si cette dimension politique n'est jamais revendiquée en elle-même (pour éviter les accusations de partialité par exemple), ce sont souvent ceux qui étaient déjà impliqués dans des activités militantes ou dans la vie municipale locale qui engagent ces démarches. En ce sens, le militantisme et l'existence d'une conscience politique semble souvent présider à l'émergence de mobilisations mémorielles et favoriser leur construction grâce aux compétences que les expériences militantes passées leur ont permis d'acquérir [Baussant *et al.*, 2014].

Une autre condition à la production de ce patrimoine semble être la notion de disparition. En règle générale, pour construire un objet patrimonial, il faut à la fois qu'il soit en danger de disparition et que ce sentiment de perte soit ressenti par un individu, un groupe ou une institution. En effet, sans notion de danger, il est souvent difficile de justifier la mise en patrimoine et la sauvegarde. Ce discours de la perte se retrouve dans tout processus de patrimonialisation et il semble être particulièrement présent dans le cas qui nous intéresse. L'émergence d'un intérêt pour la mémoire des migrations semble effectivement très fortement liée à la prise de conscience d'une perte possible puisque la mémoire des migrations est portée par un ensemble de témoins

qui sont âgés. On pense par exemple aux anciens travailleurs immigrés, les chibanis, ou aux migrants post-coloniaux qui arrivent au bout de leur vie. Leurs souvenirs et leurs archives disparaissent bien souvent en même temps qu'eux et cette perte des témoins est vécue de manière particulièrement douloureuse pour les descendants, puisque ceux qui incarnent l'histoire de la migration ne sont ou ne seront bientôt plus là pour transmettre et léguer leurs souvenirs [Dassié et Fourcade, 2016]. Cette prise de conscience entretient donc un sentiment d'urgence qui enclenche le regard patrimonial et qui stimule, entre autres, des actions de collectes d'archives orales. On entrevoit ici un paradoxe de la patrimonialisation : à la fois, il semble que le faible nombre de témoins puisse être une difficulté dans la mesure où le grand âge de certains porteurs rend plus difficile leur implication dans des projets de sauvegarde, mais c'est aussi une condition nécessaire à la patrimonialisation, dans le sens où cela entretient un sentiment d'urgence qui devient moteur d'action [Dassié et Fourcade, 2016]. Cela pousse les descendants à réagir et à vouloir recueillir les mémoires de ceux qui sont encore en vie, agissant ainsi par anticipation de la perte à venir. Bien sûr, les anciens (ceux qui ont vécu directement la migration) ne sont pas les seuls détenteurs de ces mémoires, mais c'est souvent autour d'eux et à partir de leurs souvenirs qui se bâtissent bon nombre de projets mémoriels.

Le processus de patrimonialisation suppose le passage du « nous » au « tous » : afin que les mémoires des migrations soient « patrimonialisées », celles-ci doivent être connues de tous et ainsi partagées [Ciosi et Vassort, 2008]. Il y a cependant des contraintes inhérentes à ce passage et il me semble important de les relever, car la reconnaissance publique d'un « patrimoine de l'immigration » ne va pas de soi.

Premièrement, la logique de patrimonialisation des mémoires des migrations révèle plusieurs impensés. Hélène Hatzfeld [2016] souligne notamment le fait que, dans la conception française, la diversité et la différence ne font pas l'objet d'une attention et sont au contraire dénigrées au nom de l'unité et de l'universalité. En effet, historiquement, le modèle républicain s'est efforcé d'éradiquer tout ce qui pouvait manifester une différence en favorisant un modèle culturel uniformisant, dénué de toute particularité, sans croyance, sans langue propre et idéalement même sans accent. L'idée même de patrimoine a longtemps été exclusivement liée à la construction nationale et s'est ainsi définie contre l'« étranger » [Bertheleu, 2014]. Ce modèle pèse encore puisque certains voient dans les revendications mémorielles une porte ouverte au communautarisme. Ainsi, bien que la notion de patrimoine ait connu un élargissement considérable au cours des dernières décennies, les mémoires des migrations, en ce qu'elles expriment d'intime et de singulier, semblent encore difficilement trouver une place au sein des

institutions patrimoniales. Une place leur est certes désormais accordée dans certains musées de sociétés, mais reste que « les écomusées ne bénéficient pas de la même légitimité que les musées d'art, en ce qu'ils sont considérés comme attachés à des réalités locales et particulières » [Hatzfeld, 2016]. De plus, aujourd'hui la France est encore hostile à reconnaître des identités multiples, l'hétérogénéité culturelle semble peu valorisée. On peut être un citoyen français, mais pas franco-magrébin ou franco-arménien, ce qui n'est pas le cas aux Etats-Unis, où l'on reconnaît et on valorise une forme de « pluralisme volontaire » (c'est-à-dire que la possibilité est donnée aux citoyens de mettre en avant leurs origines diverses : on peut être afro-américain, italo-américain, etc.). Il en va de même dans d'autres pays, comme au Brésil où l'on peut être brésilien-amérindien et où des droits spécifiques sont associés à ce statut. Pour en revenir au cas français, la création d'un musée national dédié à l'immigration, la CNHI, peut donc sembler paradoxale puisque, si elle témoigne de la volonté étatique d'inscrire le patrimoine de l'immigration dans le patrimoine national, on reconnaît par ailleurs difficilement des identités multiples aux citoyens.

De plus, alors que le fait de « patrimonialiser » amène spontanément l'idée d'une valorisation, d'une fierté et d'une portée positive, l'injonction à une patrimonialisation des mémoires de l'immigration peut sembler paradoxale [Ciosi et Vassort, 2008]. Comment « valoriser » des parcours migratoires et des récits de vie bien souvent marqués par les difficultés et la misère¹¹ ? S'agit-il de gommer les injustices, les souffrances que les populations immigrées ont connues durant leurs parcours et donc de nier une partie de l'histoire vécue des personnes ? Même si les trajectoires migratoires ne peuvent être résumées à cela, l'évocation des souvenirs douloureux et des injustices vécues semble inévitable. Cependant, l'écueil inverse serait de ne donner qu'une vision misérabiliste des trajectoires migratoires. En outre, patrimonialiser ces mémoires implique pour l'Etat de reconnaître ses torts, de reconnaître publiquement des populations qui, du fait même de leur passé migratoire, ont fait l'objet de préjugés, de violences et de discriminations. Il apparaît sans doute bien moins problématique de patrimonialiser un ensemble de biens et de pratiques (savoir-faire culinaires, artistiques, techniques, apports économiques) importés en France par les différentes diasporas car ces éléments sont connotés positivement. Considérés comme étant des apports culturels que l'on peut valoriser, ils sont donc plus facilement reconnus que les mémoires du vécu migratoire elles-mêmes. Par ailleurs, certains travaux de recherches constatent que, du côté des immigrants ou de leurs descendants, la notion de « patrimoine de l'immigration » semble susciter un vide. D'après ses études menées en

¹¹ A ce propos, Sophie Wahnich [2017] explique que les violences et heurts qui jalonnent les trajectoires migratoires produisent « du patrimoine négatif ».

Région Centre, Véronique Dassié [2014] a remarqué que la catégorie « patrimoine » associée à l'immigration ne semblait pas faire sens pour la communauté turque. Elle suscitait de l'incompréhension, de l'étonnement et de la perplexité. Aucun ne se voyait comme un témoin apte à énoncer un discours sur ce sujet. La dimension patrimoniale de leurs mémoires n'était pas du tout envisagée [Dassié, 2014]. Or, afin qu'il existe un « patrimoine de l'immigration », encore faut-il qu'il y ait des dépositaires qui se reconnaissent comme « immigrés ». Cela constitue une difficulté car on peut comprendre que la plupart soient réticents à incarner cette figure stigmatisée. Pour faire patrimoine, il faudrait que les individus s'identifient à un héritage commun et acceptent d'être remarqués en tant que dépositaires. De plus, dans les représentations sociales, la notion de patrimoine a une connotation très régaliennes, ce qui ne facilite pas l'appropriation de cette notion par les concernés : « comment démocratiser cette notion de patrimoine, alors que dans ce que l'on nomme "les quartiers", les populations se ressentent comme des "orphelins du patrimoine" national » [Ciosi et Vassort, 2008].

Il y a aussi des difficultés concrètes à la « fabrique » [Heinich, 2009] d'un patrimoine des migrations. Premièrement, les trajectoires des migrants sont souvent chaotiques, marquées par le mouvement, l'instabilité et, sur le plan pratique, cela rend difficile la constitution d'un patrimoine matériel [Barbe et Chauliac, 2014]. Ce sont souvent plutôt les mémoires orales qui vont faire l'objet de patrimonialisation. Cependant, comme l'explique Hélène Hatzfeld [2016], ces mémoires sont difficilement considérées comme du patrimoine puisqu'elles sont fragmentaires, subjectives, multiples, parfois discordantes et concurrentes. Elles sont aussi souvent parsemées de trous, que ce soit par l'oubli volontaire et inconscient des personnes ou par la cécité des pouvoirs publics et de l'histoire officielle. Selon Evelyne Ribert [2012], il convient toutefois davantage de parler de « silences », d'« omissions » ou d'« occultations » que d'un véritable oubli, puisqu'en réalité, même si les souvenirs sont souvent tus et peu abordés dans la sphère publique, ils ne disparaissent pas pour autant des mémoires. Il en reste des traces dans les archives, dans des travaux d'historiens, une certaine mémoire orale a été conservée et les grands faits historiques sont toujours plus ou moins connus par les individus. Ceci-dit, le manque de lieux de mémoire tangibles peut tout de même contraindre la production de ce patrimoine. Cela peut constituer un obstacle dans la mesure où il devient plus difficile de situer et d'ancrer les souvenirs dans des localités concrètes et visibles aux yeux de tous. La problématique des lieux mémoire est particulièrement associée au nom de Pierre Nora [1997]. Selon lui, il peut s'agir aussi bien d'un objet matériel, concret et géographiquement situé (bâtiment, monument, musée, etc.), que d'un objet plus abstrait (symbole, évènement, etc.).

Toutefois, il apparaît que des lieux matériels sont souvent essentiels car ils permettent de donner à la mémoire un support, un cadre spatial et temporel. Concernant l'immigration il reste souvent peu de traces tangibles mis à part les rares photographies et les archives. En effet, les lieux de vie passés des immigrés, souvent ceux qui leur étaient spécifiques, comme les taudis, les bidonvilles, les camps et les quartiers d'habitat social ont souvent été associés à la misère et ils n'ont jamais fait l'objet de mesures de conservation. D'après Laure Ciosi et Marine Vassort [2008] « les lieux de mémoires de l'immigration seraient par essence ceux où se remarque une absence de traces, des lieux où les marques ont été détruites, rasées, effacées pour reconstruire ». Cela dit, nous verrons que ces lieux *a priori* « silencieux » et « effacés » peuvent devenir des lieux de mémoire car certains acteurs, par exemple du milieu associatif, tendent à les mettre en visibilité et à construire aujourd'hui du patrimoine autour d'eux.

2. Le rôle des institutions patrimoniales : l'exemple des musées nationaux consacrés aux migrations

Nous proposons maintenant d'explorer le rôle des institutions dans le processus de patrimonialisation des mémoires migratoires. Elles jouent en effet un rôle essentiel, puisqu'en tant qu'instances officielles, elles participent à la reconnaissance de ces mémoires. Elles peuvent les légitimer et ainsi stimuler l'apparition d'initiatives à de plus petites échelles, au niveau local par exemple. Au contraire, lorsque les institutions montrent un désintérêt et ne font pas de place à ces mémoires, elles contribuent à les effacer [Bertheleu, 2016]. Sans l'appui des institutions patrimoniales, les actions menées localement par d'autres entrepreneurs de mémoire (ex : les associations) seraient sans doute moins audibles. Les institutions patrimoniales sont multiples (musées, bibliothèques, centres d'archives, etc.), mais nous proposons de nous concentrer ici sur les musées, puisqu'ils jouent un rôle central dans l'éducation et la transmission de l'histoire. De plus, la « mise en musée » des migrations est actuellement un terrain dynamique du paysage muséographique, et ce à l'échelle internationale [Baur, 2008]. Comment les musées nationaux se saisissent-ils de la thématique des migrations ? Quels discours et visions des migrations y retrouve-t-on ? Quels sont les avantages mais aussi les éventuelles limites de ces musées ?

Dans plusieurs pays, des musées nationaux dédiés aux migrations ont vu le jour, faisant suite à un certain nombre de conventions internationales. En effet, à partir des années 2000, les institutions internationales ont encouragé la valorisation d'un patrimoine des migrations et la

création de musées des migrations [Baussant *et al.*, 2017b]. Citons par exemple l'Unesco et l'International Organization for Migration (OIM) qui ont développé en 2006 un réseau de musées des migrations, dans le but d'encourager la création de ce type d'établissement. Ils leur ont assigné une triple fonction [Ribert, 2011] :

- Reconnaître l'apport des migrants à la société d'installation
- Renforcer leur intégration et leur sentiment d'appartenance à la nation
- Faire connaître au grand public les facteurs qui les ont conduits à émigrer pour développer un sentiment d'empathie et pour déconstruire les stéréotypes

Le réseau réunit des experts, des représentants de « communautés d'immigrés », des professionnels du monde de l'éducation et des sciences, ainsi que des représentants de différents pays souhaitant créer des musées analogues à celui du célèbre musée d'Ellis Island¹² [Bertheleu, 2016]. Il a pour but de renforcer les échanges d'expériences muséales relatives aux migrations.

Ces musées nationaux ont fait l'objet de plusieurs études [Cohen, 2007 ; Green, 2007 ; Baur, 2008 ; Ribert, 2011 ; Corti, 2013 ; Wahnich, 2017] qui montrent que le point de vue adopté sur les migrations varie suivant les pays, notamment en fonction de leur politique à l'égard des mouvements migratoires et de la façon dont ils appréhendent leur histoire. Plusieurs chercheurs ont souligné que, pour les pays qui se perçoivent comme des pays d'immigration (ex : les États-Unis, le Canada ou l'Australie) les discours muséaux célèbrent l'« intégration réussie » des migrations passées. Ils sont dans une logique de commémoration et de valorisation des « migrations glorieuses » [Ribert, 2011] puisque les migrants y sont perçus comme partie intégrante, voire fondatrice, de la société d'arrivée. Ils sont généralement établis sur des lieux d'arrivée de migrants et ont en commun de célébrer le creuset (*melting pot*) et d'incorporer les migrations dans un « grand récit intégrateur » [Baur, 2008]. Le musée d'Ellis Island est sans doute le plus connu et le plus représentatif de cette vision. Ce musée américain « célèbre la bonne intégration des immigrés européens, en même temps que le bon accueil qui leur a été réservé par les Etats-Unis » [Ribert, 2011]. On retrouve des modèles de musées similaires dans d'autres pays d'immigration, par exemple au Canada (le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à Halifax) ou encore au Brésil (le Mémorial des immigrants à São Paulo). La création de ces musées s'inscrit bien souvent dans un contexte de revendication d'*ethnic revival* (1970) et d'inclusion sociale qui leur a été favorable.

¹² Ce célèbre musée des migrations a ouvert ses portes en 1990 à Ellis Island, île située au sud de Manhattan, où arrivèrent par bateau des millions de migrants européens entre 1892 et 1948.

A l'opposé, certains pays européens n'ont pas souhaité valoriser les mémoires des migrations, car elles étaient stigmatisées, « perçues comme un frein à l'intégration, voire à l'assimilation » [Baussant *et al.*, 2015]. A la différence de pays américains, l'immigration n'est pas liée au peuplement et à la colonisation, mais c'est davantage une immigration de refuge ou de travail. Le regard porté n'est donc pas le même et la création de musées dédiés aux migrations y a été beaucoup plus tardive. Cela a souvent été postérieur au travail concomitant des historiens, des militants et des descendants des populations concernées qui ont mis en lumière ce passé et qui ont dénoncé son occultation. C'est le cas en France, où les résistances ont été et sont encore vives pour inscrire l'immigration dans le « roman national » : « dans l'imaginaire collectif, nos ancêtres sont plus volontiers les Gaulois que les Polonais, les Espagnols, les Italiens ou Portugais, pour ne parler que de grandes vagues déjà anciennes » [Wieviorka, 2007].

Si l'ouverture de la CNHI marque indéniablement un tournant, la création d'un musée spécifiquement dédié à ce thème ne s'est pas faite sans encombre. L'ouverture de ce musée en 2007 a été précédée d'une longue période préfiguration et a suscité de vives polémiques. Il s'agissait tout d'abord de trouver une appellation et un lieu au musée [Cohen, 2007]. Il s'est finalement établi au Palais de la Porte Dorée, dans l'ancien Palais permanent des colonies, bâti pour l'Exposition coloniale de 1931. Le choix de ce lieu n'est donc pas anodin, il affiche la volonté d'affirmer une rupture avec la période coloniale en réinvestissant l'ancien palais des Colonies pour en faire un lieu célébrant les apports de l'immigration à la construction de la Nation [L'Estoile, 2010]. De plus, rappelons qu'une grande partie des historiens qui avait participé à son élaboration démissionnèrent afin de protester contre la création par Nicolas Sarkozy d'un ministère intitulé « Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Codéveloppement », associant les termes d'immigration et d'identité nationale [Baussant *et al.*, 2017b]. Alors que l'ouverture de la CNHI visait la valorisation de l'histoire de l'immigration et le changement des représentations, l'intitulé du ministère s'inscrivait, pour sa part, dans la trame d'un discours stigmatisant l'immigration. Il laissait sous-entendre que l'immigration était susceptible de menacer l'identité nationale de la France [Ciosi et Vassort, 2008]. Malgré ces péripéties, l'ouverture de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration est un symbole fort de la reconnaissance de l'immigration en France. Il marque la volonté d'en faire un patrimoine mémoriel collectif. La place des pouvoirs institutionnels apparaît donc centrale car ces derniers contribuent à activer, soutenir, publiciser et officialiser les constructions mémorielles [Amar *et al.*, 2015].

Comme le rappelle Benoît de L'Estoile [2010], le musée est au sens propre un microcosme, c'est-à-dire une mise en ordre du monde à partir d'un point de vue, notamment par la manière dont il classe ses collections et les présente (ou non) au public, par les mots choisis pour narrer l'histoire et les thématiques qui sont abordées. Cette mise en ordre est opérée à partir d'un point de vue dominant, associé à des valeurs qui constituent des principes de classement et de hiérarchisation.

Comme d'autres musées nationaux, le Musée de l'histoire de l'immigration de Paris semble suivre la même trame narrative que celui d'Ellis Island [Green, 2007]. L'histoire construite est, au départ, celle d'une *altérité* (des gens qui ont une culture différente, une langue différente, etc.) qui est progressivement incorporée dans le creuset français. L'*étranger* passe du statut de l'« Autre » à un « Nous » basé sur la mise en scène d'une histoire partagée. On bascule ainsi dans un modèle qui valorise la diversité culturelle et le multiculturalisme. La vision donnée est celle d'une France « enrichie ». Ces musées ont l'ambition d'être des musées de l'immigration en général, dans lesquels tous les migrants, peu importe leur pays d'origine, pourraient se reconnaître [Ribert, 2011]. L'idée sous-jacente serait de montrer leur « intégration » dans la population locale. On entrevoit ici un premier écueil : en lissant les parcours spécifiques des diverses vagues migratoires ne risque-t-on pas de « dissoudre les différences dans l'identique » ? [Baussant *et al.*, 2017b]. Donner une telle vision des différentes migrations pourrait empêcher les concernés de se reconnaître dans le récit proposé. Cependant, il existe aussi l'écueil inverse qui serait de trop dissocier les migrants du reste de la population et de les renvoyer à l'*altérité*, voir à les exotiser. On pourrait alors s'interroger sur la légitimité des musées dédiés à certaines « communautés » qui, par définition, sépareraient les migrants du reste de la population. Il y a donc une tension entre, essentialiser et exclure les migrants de l'histoire nationale ou au contraire, les incorporer et les dissoudre dans le grand récit national. S'agit-il avant tout de défendre l'idée d'une histoire partagée ou bien de présenter les histoires « particulières », hétérogènes et singulières des migrations ? Il semble qu'en France, les institutions soient réticentes à mettre en valeur les mémoires des migrations sans les insérer dans un récit intégrateur. D'après Hélène Bertheleu [2016] le Musée de l'immigration au Palais de la Porte Dorée, propose explicitement de mettre en œuvre le slogan « leur histoire est notre histoire » comme en témoignent les narrations et la mise en scène qui « orientent les récits de migration dans le moule du roman national ». Ce reproche a aussi été fait à d'autres musées nationaux dédiés aux migrations et il faudrait interroger le récit national dans sa capacité d'inclusion sociale. Avant cela, il importerait aussi de savoir si les migrants souhaitent se reconnaître dans un histoire commune. De plus, la trame narrative des expositions semble difficilement rendre

compte de la diversité des vécus et des mémoires migratoires. Il importera de savoir si les immigrants se reconnaissent réellement dans ces représentations du passé et si les mémoires qui y sont présentées concordent avec les leurs. Des enquêtes de public montrent aussi que les visiteurs considèrent que certaines expositions donnent trop le point de vue de la société d'accueil et pas suffisamment celui des migrants [Gruson, 2011]. Quoi qu'il en soit, faire de la « mémoire commune » à partir d'une pluralité de mémoires singulières et donner à voir la complexité des migrations est un véritable enjeu muséographique.

Par ailleurs, certains chercheurs s'interrogent sur les représentations véhiculées implicitement par ces musées. Ils pointent le risque de mettre en avant une histoire qui célèbre le creuset national et qui occulte les conflits et les difficultés rencontrées par les migrants ainsi que les luttes qu'ils ont menées. Selon Sophie Wahnich [2017] le « patrimoine négatif¹³ » produit par l'immigration n'est pas facile à assumer aussi bien pour les immigrés que pour le pays d'accueil représenté par l'institution muséale car « les premiers pourraient ne pas se reconnaître dans un statut figé de victime, le second pourrait vouloir effacer les traces de sa violence ». Dans son analyse particulièrement critique de plusieurs musées nationaux, dont celui de Paris, elle constate qu'aucun ne cache les difficultés vécues par les migrants (violences symboliques, trajets dangereux, l'accueil difficile dans le pays d'arrivée, etc.), mais que « ce récit négatif est immédiatement contrebalancé par une bonne morale de l'histoire ». Par exemple, à Paris, l'exposition permanente se termine par du positif: trajectoires de réussite artistique, métissage linguistique et social, réinvention et enrichissement du peuple français par ces apports extérieurs, etc. D'après S.Wahnich [2017], ces musées de l'immigration « visent non pas à laisser les gens pensifs mais instruits et rassurés ». Les récits standards produits mettent souvent de côté « le fait que le *happy end* ne soit pas si souvent au rendez-vous » et la visite « s'apparente plutôt à une sorte de rituel d'apaisement » [Wahnich, 2017]. Bien sûr, on peut comprendre que le rôle des musées s'inscrive surtout dans la perspective d'une réconciliation, mais peut-être faudrait-il que le discours final soit plus nuancé ? Selon S.Wahnich, en évitant les « questions qui fâchent », la dimension politique est évincée et cela empêcherait les visiteurs de construire un savoir historique critique permettant de faire des liens avec l'actualité.

Si la « mémoire officielle » affichée par les musées nationaux à de nombreuses limites, ces derniers ont tout de même l'avantage de toucher un large public. Ils jouent un rôle pédagogique et permettent sans doute de palier à un manque de connaissances, l'histoire des

¹³ Le paroxysme de ce patrimoine négatif serait illustré par le musée d'Auschwitz, où l'objectif est de montrer la nécessité de l'histoire pour tirer des leçons et ne pas répéter les horreurs du passé.

migrations étant très peu abordée dans le cursus scolaire français. Par les archives, les objets, les photos, les films et les témoignages oraux, ils offrent un panorama qui, bien que non exhaustif, permet de sensibiliser le grand public. De plus, on peut supposer que ces expositions fournissent un support de transmission aux familles immigrées et leur permettent d'aborder certains passages de leur histoire plus facilement qu'au sein de la sphère familiale. Ainsi, bien qu'imparfaits, ces musées ont le mérite de toucher un grand nombre de gens et de favoriser le passage des mémoires d'un espace privé à un espace public. Il resterait à voir quels sont les effets de ces visions publiques. Enfin, n'oublions pas que face à cette « mémoire officielle » affichée dans les musées, il peut y avoir des contre-représentations et des contre-mémoires véhiculées. En effet, le champ artistique peut permettre une narration alternative au « récit dominant ». Par différents biais (photographie, écriture, musique, performances chantées ou dansées, pièces de théâtre, etc.), les artistes peuvent construire un récit autre sur l'immigration et donner de nouveaux supports à la mémoire [Aterianus-Owanga et Musso, 2017]. Le champ associatif peut également contourner le discours dominant et se trouve d'ailleurs souvent associé au milieu artistique.

3. A l'échelle locale : enquête exploratoire à Marseille

Peut-être est-il nécessaire d'expliciter pourquoi, assez tôt dans mes recherches, j'ai décidé de concentrer mon enquête exploratoire sur la ville de Marseille. A vrai dire, cela m'est apparu comme une évidence, car j'avais en tête les représentations que l'on associe généralement à Marseille : ville cosmopolite, populaire, multiculturelle, terre d'immigration très ancienne, etc. Sans retracer toute l'histoire de l'immigration de Marseille, rappelons tout de même que l'immigration, principale source de son expansion démographique, est un élément clé de l'histoire de la ville. Le mythe fondateur¹⁴ de la cité phocéenne est lui-même basé sur l'immigration. Si la Provence a toujours été une terre d'accueil pour de nombreuses populations, elle est devenue un pôle d'immigration majeur aux XIXe et XXe siècles [Gastaut, 2009]. Du fait de sa situation géographique, à la fois proche de la frontière italienne et bordée par le bassin méditerranéen, cette position centrale explique pour beaucoup sa fonction ancienne d'accueil et de transit. Avec son port en pleine activité, Marseille a rapidement été surnommée la « porte de l'Orient », la « capitale de l'empire colonial » ou encore la « ville du Sud et des Suds » [Ciosi et Vassort, 2008]. Cette métropole est de fait omniprésente dans les études abordant l'immigration

¹⁴ La légende de Gyptis et Protis raconte la fondation de Marseille vers 600 av. J.-C. par des colons grecs venus de la cité de Phocée.

et a fait l'objet de nombreux travaux historiques [Temime, 1989, 2007 ; Battegay et Chabani, 2015]. En France, Marseille apparaît donc comme une ville emblématique des migrations, des circulations, où se sont succédé des générations de migrants européens, maghrébins, africains et asiatiques. Les immigrations y ont été nombreuses et variées et continuent à l'être. De ce fait, j'ai supposé qu'à Marseille plus qu'ailleurs, il serait sans doute facile d'observer une multitude de projets mémoriels sur ces questions.

Cependant, la richesse et la pluralité des données existantes sur l'immigration à Marseille en font un terrain vaste et complexe. Comme l'expriment Laure Ciosi et Marine Vassort [2008] « à Marseille, chaque parcelle de la ville fait écho à l'immigration, à son histoire et à ses mémoires [...] De nombreux quartiers urbains ont accueilli et accueillent encore différentes vagues de migration ». On pense par exemple aux quartiers centraux de la Canebière, Belsunce, Noailles, le quartier du Panier, celui de la Belle de Mai, de l'Estaque ou encore à celui de la Porte d'Aix. Observe-t-on pour autant une valorisation de l'héritage migratoire à Marseille ? Si oui, de quelle façon cela se manifeste-t-il ? Afin de limiter mon analyse, j'ai orienté mon enquête exploratoire sur l'observation des diverses actions mémorielles qui ont eu lieu/qui ont lieu les dernières années à Marseille. Je n'ai donc pas choisi de cibler une période historique précise, ni une population immigrée en particulier, car j'ai constaté que la majorité des projets mémoriels créés concernent une pluralité de vagues migratoires. J'ai voulu observer qui sont ceux qui s'impliquent et se mobilisent « au nom de la mémoire » [Bertheleu, 2014], quel est le type d'actions mises en place ainsi que leurs objectifs. Pour ce faire, j'ai consulté les sites Internet et réseaux sociaux de diverses associations, des archives web, des communiqués et flyers d'expositions, etc. J'ai également rencontré des acteurs associatifs et institutionnels qui m'ont permis d'entrevoir la variété des actions mémorielles mises en place à Marseille.

3.1 Au niveau institutionnel : appels à projets et expositions muséales sur les migrations

- Appels à projets initiés par le FASILD PACA et la DRAC

Les initiatives mémorielles relatives aux migrations ne datent pas d'hier en région PACA et plusieurs ont été encouragées par des aides gouvernementales. Le rapport de Laacher et Belbah [2005] sur l'immigration et les usages de la mémoire pointe que, pour la seule année 2003, le FASILD PACA a financé 28 organismes dont le projet était labellisé « mémoire », parmi lesquels on retrouve des thèmes tels que « Apport de l'immigration à la société française » (4 projets) ; «

Mémoire de quartiers, mémoire de villes » (8 projets), « Personnes âgées et anciens combattants » (3 projets) ; « Parcours de travailleurs immigrés » (2 projets), etc. La question n'est donc pas nouvelle en région PACA. Il serait intéressant de savoir quels ont été les effets produits par ces initiatives passées et ce qu'elles sont devenues. Pour ma part, j'ai eu de la difficulté à retrouver des traces de ces projets, ce qui me laisse penser qu'ils ont été ponctuels et oubliés depuis. Dans un autre contexte géographique, Véronique Dassié m'a expliqué à propos de l'enquête ethnologique menée en Région Centre sur les mémoires des migrations, que les initiatives mémorielles plus anciennes semblaient avoir été largement oubliées et restées très confidentielles, les porteurs eux-mêmes ayant des difficultés à en retrouver les traces matérielles. Peut-être est-ce également le cas pour celles de la région PACA ?

Par ailleurs, j'ai constaté qu'en 2001, un appel à projet intitulé "Identités, Parcours & Mémoire" (IPM), a été initié par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et le Fonds d'Action Sociale et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations de Provence-Alpes-Côte d'Azur (FASILD PACA¹⁵). D'après le site Internet, l'objectif de ce partenariat était de « donner la priorité aux questions portant sur : mémoire, identités et appartenances multiculturelles, et tout particulièrement aux formes contemporaines artistiques permettant de témoigner et de valoriser les patrimoines et les parcours migratoires » afin de « susciter un sentiment d'appartenance à la collectivité, de construire une nouvelle citoyenneté, et de favoriser l'intégration¹⁶ ». L'appel à projet s'adressait donc aux artistes de la région, une sélection était ensuite opérée à partir des dossiers de candidature proposés. A ce propos, il est intéressant d'analyser la liste des critères d'éligibilité que la commission a utilisée pour sélectionner les projets. Parmi la liste, il est mentionné que le projet doit veiller à « la participation des habitants aux projets artistiques et culturels » et doit « s'inscrire dans les territoires des quartiers prioritaires de la politique de la ville ». Cette liste préétablie normalise et restreint forcément le type de projets envisageables, en agissant comme une forme de filtre. En effet, le cadre institutionnel oriente les propositions mémorielles qui sont faites et conditionne en partie le contenu et la forme des projets. Il y avait aussi un certain nombre de contraintes à respecter, notamment le fait que le projet devait privilégier une diffusion via des plateformes numériques (ex : avoir un site internet, publier un court film sur YouTube ou Instagram, créer une application mobile, un blog ou d'un compte sur les réseaux sociaux, etc.). Le dossier à

¹⁵ Le FASILD PACA est ensuite devenu, en 2010, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS PACA).

¹⁶ D'après le site Internet, url : <http://www.heritages-culturels.org/fr/presentation/projetipm>, consulté le 23 février 2019.

monter semblait également particulièrement exigeant puisqu'il comprenait une liste de pièces à fournir (présentation détaillée du projet, budget prévisionnel, CV des participants, etc.)¹⁷. Il semble que pour parvenir à répondre au poids logistique d'un tel projet, un certain bagage universitaire a été nécessaire. Cela rejoint la question du « qui » fait patrimoine car on peut émettre l'hypothèse que ces exigences ont déjà opérées une sélection parmi les candidats en faveur de ceux qui avaient un certain niveau académique et des capacités pour savoir bien valoriser leur projet. L'appel à projet devait initialement s'échelonner sur trois ans, mais il a été reconduit jusqu'en 2017. Il a permis le financement de nombreuses actions mémoriales : création de livres, films, spectacles vivants, CD et catalogues d'expositions. Là encore, il serait intéressant de voir si ces projets se sont sédimentés et ont eu des effets durables. Un communiqué datant du 6 février 2019 a été publié sur le site, stipulant que la DRDJSCS PACA a décidé de mettre fin à l'appel à projet mais que, même s'il n'est plus actualisé, le site qui répertorie l'ensemble des projets restera consultable afin « de ne pas générer de préjudices aux porteurs de projets qui ont été soutenus » et de « continuer à servir de ressources » à toute personne intéressée par ces thématiques. On peut toutefois supposer que, n'étant plus animé et publicisé, le site et les projets menés risquent de tomber dans l'oubli.

- Le rôle des musées de Marseille

Je me suis également intéressée aux expositions proposées ces dernières années par les musées marseillais. J'ai pensé que le Musée d'Histoire et le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) avaient sans doute abordé la thématique des mémoires des migrations dans leurs programmations. J'ai constaté qu'aucun d'eux ne possède d'exposition permanente dédiée à celles-ci. Cela dit, des expositions temporaires ont déjà été proposées, notamment sur les Arméniens de Marseille. Une première avait été réalisé sur ce sujet en 2008, par le MuCEM et le Musée d'Histoire, en partenariat avec l'Association pour la Recherche et l'Archivage de la Mémoire Arménienne (ARAM). En 2015, une autre exposition temporaire a eu lieu au Musée d'Histoire, cette fois-ci à l'occasion de la commémoration du centenaire du génocide arménien. Elle s'est construite autour d'un projet déjà mené par l'association ARAM un an plus tôt. Ce dernier portait sur la numérisation d'une centaine de photos d'identité prise à Marseille, lors de l'arrivée des réfugiés arméniens en 1922. Intitulée « 100 portraits de l'exil », l'exposition qui a pris place au Musée d'Histoire diffusait des reproductions agrandies de ces

¹⁷Le dossier de candidature ainsi que les critères d'éligibilité peuvent être consultés sur le site, url : <http://www.heritages-culturels.org/fr/presentation/projetpm>, consulté le 23 février 2019.

photos sur des écrans géants. La conservatrice chargée de ce projet m'a expliqué que le Musée d'Histoire était à l'origine de cette demande d'exposition et que c'est lui qui a proposé un partenariat avec l'association ARAM :

« L'idée est partie de nous parce qu'on savait très bien qu'au vu de l'importance de la communauté arménienne à Marseille, on serait quoi qu'il arrive à un moment donné sollicités par nos élus pour proposer quelque chose, donc on l'a un peu anticipé¹⁸ ».

L'exposition a duré quelques mois, mais elle s'est accompagnée de différentes formes de médiations proposées par le musée, avec par exemple un programme de conférences et des projections de films. Le musée avait également demandé à deux autres associations, Approches Cultures et Territoires et Paroles Vives, de construire des ballades urbaines sur les pas des Arméniens à Marseille. Ces ballades étaient ponctuées d'extraits d'archives orales recueillies par les chercheurs de l'association Paroles Vives dans le cadre d'une collecte sur les mémoires arméniennes qui avait été commandée par les Archives Départementales des Bouches-du-Rhône. Tout cela m'a permis d'avoir un exemple et un aperçu du fonctionnement de ce type de projets mémoriels qui conjugue l'action de plusieurs acteurs. Dans le présent exemple, la coordination et la mise en relation des acteurs semble avoir été effectuée par les conservateurs du Musée d'Histoire : « *Nous, on a eu un peu le rôle de chef de projet, de mettre en lien tous ces gens-là* » m'a confié la conservatrice. Ce projet commun a sans doute permis un dialogue entre les associations, mais également entre le monde institutionnel et associatif. Il est intéressant de voir comment ces deux mondes peuvent parfois être amené à dialoguer et à se renforcer. D'un côté, les associations ont permis de fournir du contenu à l'exposition du musée (les documents présentés provenaient essentiellement de documents et d'archives détenus par l'ARAM) et de l'autre, le musée a permis de fournir un lieu d'exposition et ainsi de valoriser, visibiliser et légitimer le travail des associations. Ce partenariat a sans doute bénéficié à tous les acteurs participants, dans le sens où ce type de projet collectif permet d'avoir une plus grande ampleur, de rassembler plus de gens.

Cependant, hormis ces expositions temporaires sur l'immigration arménienne, je n'ai *a priori* pas remarqué d'expositions analogues dédiées, par exemple, à l'immigration algérienne ou comorienne. Comme le rappellent Marianne Amar, Hélène Bertheleu et Laure Teulières [2015] dans leur ouvrage collectif, il semble que les acteurs institutionnels ne traitent pas toutes les mémoires sur le même pied d'égalité : « certaines d'entre elles, désormais consensuelles, apparaissent légitimes et peuvent bénéficier d'une aide publique ou être rendues visibles à

¹⁸ Extrait d'entretien réalisé avec la conservatrice du Musée d'Histoire, le 1 mars 2019.

l'intérieur d'un grand projet d'exposition [...] en revanche, d'autres mémoires, considérées comme polémiques ou "politiques" et susceptibles de diviser sont mises à l'écart (faible soutien des élus, entraves éventuelles à la diffusion, confinement spatial et social) et laissées invisibles ». Cette observation semble particulièrement bien illustrer mon exemple. On peut en effet penser que les mémoires arméniennes sont plus audibles dans la sphère publique, notamment depuis la loi déclarative de 2001 qui reconnaît le génocide arménien. J'imagine qu'il n'y a pas eu trop de difficultés à y consacrer une exposition, d'autant plus que cela rentrait dans le cadre de la commémoration du centenaire du génocide, le contexte étant donc aussi propice. Cependant, d'après les propos de la conservatrice, l'immigration est tout de même un sujet que le Musée d'Histoire tient à aborder :

« C'est un sujet qui nous tient à cœur ici au Musée d'Histoire [...] Dans certaines expositions où le sujet est plus large et où on peut retrouver cette question des populations migrantes. Par exemple, dans une exposition sur le centenaire de la grande guerre, bien sûr, on a pu évoquer la question des troupes coloniales [...] Dans le parcours permanent d'exposition, la question des populations qui ont fait Marseille est transversale. Dès qu'on le peut, je pense qu'on a à cœur de valoriser ça ».

Il semble donc que d'autres expositions du musée sollicitent parfois les mémoires de l'immigration comme une de leurs composantes, mais sans en faire un motif premier. Ce constat est également souligné par Alain Battegay [2016] : « sur la scène muséale de nombreuses villes et régions, l'immigration est rarement une préoccupation centrale affichée, des composantes apparaissant en position seconde, – dans les propos de musées de société centrés sur l'histoire régionale ou locale, sur l'histoire du travail et de l'industrie, sur l'histoire de la guerre (notamment de la deuxième guerre mondiale et de la Résistance) ». Considérer l'immigration comme une sujet transversal peut aussi revenir à ne pas en parler réellement. Peut-être que les questions migratoires apparaissent au second plan et sont plus ou moins soulignées. D'un autre côté, ne pas mettre l'accent spécifiquement sur l'immigration peut permettre de ne pas essentialiser et séparer les immigrants au reste de la population locale. Mais on retrouve alors la tension que nous avions déjà évoquée pour les musées nationaux dédiés aux migrations, à savoir, comment traiter la thématique de l'immigration sans la dissoudre dans un grand récit intégrateur, tout en évitant de la présenter comme une « pièce rapportée » de l'histoire locale ?

Les constructions mémoriales semblent donc fortement marquées par les politiques publiques. Cela nous amène à penser que le soutien public d'une mémoire peut tendre à renforcer l'invisibilisation ou la marginalisation d'autres groupes moins reconnus. Comme l'explique

Evelyne Ribert [2012], « la résurgence de certaines mémoires ne font pas pour autant disparaître les oubliés, bien au contraire: elles en créent d'autres ». Si un clivage peut alors apparaître entre les mémoires considérées comme légitimes et celles qui le seraient moins, il ne faut pas perdre de vue que la « mise à l'écart » de certaines mémoires n'est jamais définitive, puisqu'il peut advenir que certains groupes se sentant « victimes de l'oubli » se mobilisent pour faire ressurgir certaines mémoires de l'ombre. A ce titre, il me semble que le rôle des associations n'est pas à négliger.

3.2 L'exemple de deux associations actives à Marseille

À côté des initiatives institutionnelles qui débouchent sur une inscription publique, il y en a aussi qui sont menées localement par des associations. Dès mes premières recherches sur Internet, j'ai pu constater que plusieurs associations semblaient actives et initiatrices d'actions mémorielles. Je m'appuierai ici principalement sur l'exemple de deux d'entre elles, dont j'ai pu explorer le contenu des sites Internet, des réseaux sociaux ; j'ai aussi pu m'entretenir avec certains de leurs membres.

La première que j'ai pu rencontrer est l'association « Ancrages », qui semble particulièrement dynamique à Marseille. Crée en 2000 par la sociologue Samia Chabani, l'association « milite pour inscrire l'histoire des migrations dans le patrimoine national »¹⁹. Elle a mis en place différents volets d'actions. Premièrement, l'association dispose d'un centre de ressource documentaire dédié aux mémoires des migrations, dont le catalogue est en ligne sur leur site. Ouvert au public, le centre fonctionne comme une bibliothèque et regroupe plus de 3500 documents qui vont de la bande dessinée à la revue scientifique et qui articulent la question de l'immigration (avec un axe surtout méditerranéen) à travers les notions de mémoires, d'identité et de genre. Certains documents (expositions, films, récits de vie) ont été produits par Ancrages. L'association est également un partenaire privilégié de l'association parisienne Remembeur²⁰, et du collectif de recherche ACHAC²¹ dont elle achète ou loue certaines expositions au format banderoles. Une des membres d'Ancrages avec qui j'ai pu m'entretenir m'a expliqué que des ateliers pédagogiques sont ensuite produits autour de celles-ci :

¹⁹ D'après le site internet de l'association, url : <http://ancrages.org/association/>, consulté le 15 décembre 2018.

²⁰ Basée à Paris et créée en 2011, l'association Remembeur valorise les mémoires de l'immigration maghrébine en France.

²¹ L'ACHAC est un collectif composé de chercheurs en relation avec de nombreuses institutions, équipes de recherches et universités, qui travaille sur les représentations, les discours et les imaginaires coloniaux et post-coloniaux.

« *On expose et on propose des médiations où on approfondit un certain point de l'exposition avec l'entrée territoriale qui est toujours Marseille [...] nous, notre boulot c'est de diffuser les expositions dans des lieux qui font sens et de faire médiation²²* ».

Cela s'inscrit donc dans un objectif de transmission et de sensibilisation auprès du grand public. Les ateliers pédagogiques s'adressent majoritairement à des groupes scolaires de collèges et lycées.

Ancrages se démarque aussi par les « balades patrimoniales » qu'elle propose. Sur le site Internet, j'ai pu identifier une quinzaine de balades différentes qui proposent de revisiter l'histoire de l'immigration de Marseille. Elles ont un parcours différent dans la ville et les thématiques sont variées (ex : la diversité artistique, le genre, les mouvements de résistances, les industries de Marseille, etc.) mais elles sont toutes des portes d'entrée qui permettent de parler des migrations. Elles sillonnent plusieurs quartiers « populaires » comme Belsunce, la Cayolle ou la Belle de Mai. D'après le site, les balades participent au « processus de démocratisation des savoirs et des usages de l'espace urbain. Elles s'inscrivent dans la dynamique collective de réflexion sur les droits des citoyens à désigner leur patrimoine comme le proclame la Convention de Faro²³, et plus largement le développement des droits culturels dans les politiques publiques en France, comme le promeut la déclaration de Fribourg pour les droits culturels ». Cela nous donne déjà une première lecture de l'orientation et de la démarche de l'association. D'après la membre chargée des médiations culturelles, les balades sont créées selon une double démarche/méthodologie :

« *On prend des revues scientifiques, on va aux archives, on regroupe tout ça et on essaye d'avoir une méthodologie la plus scientifique possible. Mais l'idée, c'est de ne pas de se limiter à ça. Une fois qu'on a notre déroulé scientifique, on va sur le terrain, on essaye de trouver des lieux qui font sens et d'aller voir des propriétaires, des familles, des habitants. On rentre dans des cafés, on présente notre association, on explique notre démarche et on leur demande s'ils seraient intéressés de participer et parler lors des balades. Donc ça se fait de manière assez spontanée, on noue des liens, on fait des rencontres. Globalement, les gens sont assez contents, ils veulent participer. [...] Les balades, c'est une façon de mettre en valeur les mémoires migratoires mais pas seulement à travers la voie*

²² Extrait d'entretien réalisé avec une membre d'Ancrages, le 17 janvier 2019.

²³ Entré en vigueur en 2011, ce texte, issu des travaux du Conseil de l'Europe, défend une vision plus large du patrimoine et de ses relations avec les communautés et la société et met en rapport le patrimoine avec les droits de l'homme et à la démocratie.

scientifique, aussi par le vécu des habitants. Chaque fois, c'est un appropriation de la balade par les gens qui la vive ».

Elle me disait que souvent, les participants de la balade interviennent et racontent leurs anecdotes personnelles, ce qui permet aux gens de « s'approprier » la balade et d'enrichir son contenu. Ainsi, même si d'autres balades sont refaites dans l'année sur la même thématique et le même parcours, elles changent et évoluent constamment au fil des anecdotes qui viennent l'agrémenter. En participant à une de ces balades²⁴, j'ai aussi observé que les médiatrices s'appuyaient sur des textes et photos des archives municipales et départementales qui sont montrées au fur et à mesure de la déambulation pour illustrer leurs propos. Cela permet de donner une visibilité à ces archives et à mon sens, le format de ces médiations est intéressant car on sort du cadre plus « scolaire » des expositions et des ateliers pédagogiques, même si cela a aussi des inconvénients : les médiatrices étaient souvent interrompues par la circulation, les bruits de la ville ou des passants qui demandaient pourquoi nous étions rassemblés, ce qui rendait parfois le propos plus difficile à suivre. Néanmoins, ce format d'éducation populaire, plus ludique, permet aux gens de découvrir la ville sous un autre jour et cela permet peut-être d'intéresser un public plus large. Lors de la balade à laquelle j'ai participé, j'ai été surprise du nombre de participants (une quarantaine) et de leurs profils variés. J'ai pu identifier des étudiants, des retraités, des membres d'autres associations, des familles ainsi qu'un petit groupe de jeunes (sûrement des collégiens ou des jeunes en C.A.P) accompagnés de leur encadrant. Je ne suis toutefois pas en mesure de généraliser cette observation ; y a-t-il toujours un public aussi varié et nombreux ? Peut-être était-ce exceptionnel car cette balade-ci était gratuite et a été organisée en collaboration avec l'association marseillaise Survie et Marseille En Commun dans le cadre de « La Nuit des idées » organisée au MuCEM le même jour. Elle a donc peut-être bénéficié d'une plus large diffusion, mais pour pouvoir comparer, des observations à d'autres balades seraient nécessaires. Lorsque j'avais demandé le type de public présent aux balades à une des membres d'Ancrages, elle m'avait expliqué qu'il y a généralement deux types de publics : d'un côté, des balades sont programmées et réservées aux membres de groupes partenaires qui ont sollicité l'association (principalement des centres sociaux, des foyers de seniors et des groupes scolaires). En parallèle, d'autres dates sont proposées au fil de l'année et s'adressent au grand public : « *là on a vraiment de tout, beaucoup de jeunes, des étudiants, des parents, des familles. Mais ça dépend aussi surtout des thématiques des ballades. Par exemple, pour la balade à Belsunce sur les cabarets orientaux et les cafés on a beaucoup de familles* » m'a-t-elle expliqué.

²⁴ Balade intitulée « Marseille, de capitale coloniale à la Ville-Monde, quels héritages? » qui a eu lieu le 31 janvier 2019.

Par ailleurs, l'association propose des formations qui s'adressent à des professionnels, acteurs publics et associatifs, du champ social, sanitaire, éducatif et culturel, qui interviennent auprès des personnes migrantes, primo-arrivantes ou réfugiées. Des cours de français langue étrangère sont aussi proposés aux primo-arrivants pour faciliter leur communication dans la vie quotidienne et professionnelle. Parallèlement, j'ai observé sur leur page Facebook que l'association met en place des animations ponctuelles comme des cabarets « orientaux », des conférences et des projections de films. On constate donc que les actions d'Ancrages sont nombreuses et variées. J'ai pu en voir certaines à l'œuvre en consultant le centre de documentation et en participant à une des balades. Mon enquête exploratoire étant bien sûr limitée pour cette année, je n'ai pas pu observer et participer à l'ensemble des actions proposées par Ancrages, mais cela ouvre la possibilité de poursuivre d'autres observations l'an prochain.

Je me suis également intéressée à l'association Approches Cultures & Territoires (ACT). Fondée en 2005 à Marseille, il s'agit d'un centre de ressource sur les questions d'interculturalité, d'histoire et de mémoire des immigrations et des quartiers populaires. Une des salariés de l'association avec qui j'ai pu m'entretenir m'a expliqué qu'initialement, l'objectif était de mettre en valeur l'histoire et les mémoires de toutes les immigrations qui ont parcouru le territoire PACA. L'association a été créée par Ramzi Tadros, qui est historien de formation et bibliothécaire, d'où l'idée d'un centre de documentation. Il était accompagné à l'époque par Damien Boisset, plutôt axé sur les sciences de l'éducation :

« Il y a une volonté d'éducation populaire très forte, de transmettre auprès du grand public, des publics scolaires notamment. Un des volets d'action c'est de participer à l'animation du territoire sur ces questions par des cycles conférences annuelles, des rencontres-débats, etc. On invite régulièrement des conférenciers, des historiens et des sociologues pour qu'ils exposent leurs travaux. C'est vraiment le dialogue science/société qui est visé²⁵ ».

Cette volonté de démocratisation des savoirs se lit à travers les actions de l'association. Par exemple, sur leur site²⁶, environ 3000 ressources (films, livres, enregistrements des conférences passées) sont en libre accès. ACT a également produits quelques documentaires vidéos qui donnent la parole à des gens de quartiers populaires. Autour de ces films, de multiples projections-débats ont eu lieu dans la région et ils sont désormais disponibles en écoute libre sur leur site. Il est aussi intéressant de noter que l'un d'entre eux a été réalisé avec le soutien de

²⁵ Extrait d'un entretien téléphonique réalisé avec une membre d'ACT, le 22 février 2019.

²⁶ D'après le site d'ACT, url : <http://www.approches.fr/>, consulté le 10 mars 2019.

l'ACSÉ²⁷ et de la DRAC PACA, l'association dépend donc également de financements institutionnels. De plus, tout comme Ancrages, l'association ACT propose des ateliers pédagogiques pour des groupes scolaires ainsi que des formations à l'intention de travailleurs sociaux, enseignants et formateurs, où la question des migrations est abordée par l'intermédiaire de différents modules, tels « genre et mixité », « la laïcité et le fait religieux », « démarches interculturelles » et « lutte contre les discriminations ». Les bilans d'activités annuels mis en ligne sur le site permettent d'entrevoir une multiplicité d'autres actions dont des expositions, recherches-actions, rencontres et journées d'études, etc.

Par ailleurs, L'association ACT coordonne le « Réseau pour l'Histoire et le Mémoire des Immigrations et des Territoires » (RHMIT). Ce site²⁸, créé en 2009, recense et met en avant les actions portant sur l'histoire et les mémoires des immigrations en PACA.

« L'idée initiale c'est de rassembler aussi bien le champ scientifique qu'institutionnel et associatif pour que les différents acteurs puissent échanger des pratiques, des idées, des envies. Ça passe par l'organisation d'une biennale qui permet de se réunir tous les deux ans autour d'une programmation artistique et culturelle qui traite des questions des migrations. Il y a des échanges qui se passent, des cocréations, des projets qui se montent ensemble sur des affinités ».

Il y a donc une mise en relation des acteurs et une diffusion des projets. C'est un moyen de diffuser et de faire connaître un évènement pour quiconque souhaiterait créer un évènement en lien avec l'histoire des migrations. Pour cela, il suffit de remplir brièvement un formulaire en ligne présentant la manifestation. Sur le site du réseau, les actions sont ensuite répertoriées, conservées et archivées, ce qui permet d'en garder une trace. En les consultant pour avoir une vue d'ensemble, j'ai constaté que toutes ne ciblent pas spécifiquement l'histoire et la mémoire des migrations, mais que chacune aborde ces thématiques de façon plus ou moins directe. Je suppose que les dynamiques et les échanges créés par ce réseau donnent certainement une certaine portée aux actions mémorielles. Il permet de faire connaître, de mutualiser et de valoriser les réflexions et productions des divers acteurs (associations, collectivités, institutions patrimoniales, structures sociales et culturelles, artistes et chercheurs militants) sans les hiérarchiser ou les opposer. Enfin, notons qu'un des salariés d'ACT animait également de 2013 à 2016 une émission intitulée « Mesclun » sur *Radio Dialogue*²⁹. Chaque émission de 12 minutes

²⁷ Il s'agit de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) qui a remplacé en 2006 le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD).

²⁸ Site du réseau RHMIT url : <http://www.rhmit-paca.fr/index.php>, consulté le 10 mars 2019.

²⁹ Il s'agit d'une radio chrétienne de Marseille Provence.

revenait sur un aspect particulier de l'histoire des immigrations en région PACA et permettait de parler de certaines initiatives mémorielles passées ou à venir. Ce type d'action contribue également à promouvoir et à publiciser les projets mis en œuvre.

CHAPITRE 4 : Réflexions et ouvertures sur les pistes à approfondir

Ce dernier chapitre se présente comme un bilan des premiers constats suggérés par mon enquête exploratoire, notamment à propos de la question du « qui » patrimonialise. Sans apporter de réponse tranchée pour le moment, j'ai souhaité faire une petite synthèse de ce qui en ressort, de mes étonnements, des paradoxes que cela laisse entrevoir et qu'il me faudra approfondir par la suite. En nous appuyant sur d'autres études anthropologiques qui ont été menées en France et à l'étranger, nous interrogerons les impacts de cette valorisation mémorielle et les effets du passage des mémoires dans la sphère publique. Permettent-elles d'agir sur les représentations et de favoriser la reconnaissance des immigrants ? Ce chapitre sera aussi l'occasion de souligner les pistes qui ont été peu explorées par les travaux de recherches précédents et qui m'ouvrent des possibilités de terrain pour l'an prochain.

1. Premiers constats

1.1 Le constat d'une diversité d'« entrepreneurs de mémoire » aux postures et aux profils variés

Quels sont les profils et les parcours des différents porteurs de projets mémoriels ? Jusqu'à présent, nous avons traité ces points de manière transversale, mais il convient de nous y attarder. En effet, la question du « qui » de la mobilisation est pertinente du point de vue scientifique, surtout dans le contexte de valorisation du rôle des communautés, depuis la convention du PCI et celle de Faro.

Plusieurs chercheurs utilisent l'expression d'« entrepreneurs de mémoire »³⁰ ou de « passeurs de mémoire » [Ciarcia, 2011 ; Dassié et Garnier, 2011 ; Bertheleu, 2014] pour décrire les personnes mobilisées. On peut définir ces derniers comme étant des acteurs de projets qui, par une action donnée, à un moment T, fixent des traces du passé dans le présent et réactivent des mémoires de l'immigration. Nous l'avons vu, les pratiques de patrimonialisation ne sont plus sous le monopole de l'Etat, ce qui laisse la place à une diversité d'acteurs et membres de la société civile. Parmi eux, les statuts socio-professionnels sont multiples : il peut s'agir de travailleurs sociaux, d'enseignants, d'historiens amateurs, de professionnels de l'action

³⁰ Expression détournée de la formule d'« entrepreneurs de morale » qu'utilise Howard Becker pour désigner ceux qui contribuent à l'étiquetage d'une activité comme déviant.

culturelle, de spécialistes de la gestion urbaine, de chargés de mission en politique de la ville, de représentants politiques, de professionnels du patrimoine, de chercheurs, d'artistes, de militants associatifs, etc. Les porteurs d'actions mémoriales sont donc très divers mais Hélène Bertheleu, Véronique Dassié et Julie Garnier [2014] ont néanmoins distingué trois profils distincts : les premiers sont les « concernés », c'est-à-dire qui s'impliquent personnellement et dont l'engagement « est à saisir à la lumière de leurs trajectoires et des appartenances sociales, culturelles, professionnelles et résidentielles souvent combinées qui les caractérisent ». Élément d'importance, ces derniers ont tous un lien avec des ancêtres migrants. Le deuxième profil rassemble les « initiés », c'est-à-dire ceux qui ne sont pas descendants de migrants mais qui « se mobilisent par loyauté, au nom d'une amitié forte ou parce que les liens tissés avec des migrants les ont amenés à vivre ou à partager des expériences fortes » [Bertheleu *et al.*, 2014]. Enfin, la troisième figure renvoie aux professionnels du social ou de l'urbain qui sont associés aux politiques publiques. Leur démarche rentre donc dans le cadre de leurs activités professionnelles. Les effets de leurs actions mémoriales apparaissent souvent comme étant plus incertains, que ce soit à court ou à long termes, notamment étant donné que leurs actions ne sont pas motivées par une implication affective. Cela dit, le fait d'incarner une forme de neutralité affective en étant étranger au groupe des migrants peut permettre d'apaiser les relations et de rendre la mobilisation acceptable aux yeux des élus [Dassié et Clavaïrolle, 2016].

Lors de mon enquête exploratoire à Marseille, j'ai pu retrouver ces différentes figures. Par exemple, la conservatrice du Musée d'Histoire s'apparenterait *a priori* à la troisième figure puisqu'elle agit en tant que professionnelle du patrimoine. Du côté associatif, les profils semblent plus mêlés. Par exemple, à Ancrages, on m'a rapidement référé à la fondatrice de l'association, Samia Chabani, qui est à la fois sociologue et militante engagée sur les questions de genre et d'immigration. Son parcours et son histoire personnelle, en tant que fille de parents immigrés marocains permet de comprendre son engagement :

« Travaillant dans l'industrie automobile, mon père poursuivait l'objectif de l'ouvrier étranger : demeurer le moins visible possible, rentrer un jour au pays et permettre à ses enfants d'accéder à l'enseignement. Être des élèves modèles devait aboutir à une intégration réussie. Cette obstination à vivre à la marge, sans jamais prendre part au jeu social, syndical ou politique, a certainement contribué chez moi à revendiquer le droit légitime³¹ ».

³¹ Extrait de témoignage de Samia Chabani, tiré du catalogue de l'exposition itinérante « Récits et portraits de femmes à Marseille : genre, immigration, engagement » créée par Ancrages.

Ce témoignage la situe donc en tant que « concernée ». En me rendant à l’association, je n’ai pas pu m’entretenir avec tous les membres de l’équipe, mais la personne qui m’a accueillie m’a affirmé que chacun a un lien intime entre son histoire personnelle et le projet associatif. Cela m’amène à penser qu’il s’agit donc surtout de « concernés » ou d’« initiés ». Pour ce qui est de l’association *Approches Culture & Territoires*, il semble que les membres qui composent l’équipe actuelle soient variés. D’après le site, j’ai pu identifier une sociologue, un journaliste, un bibliothécaire documentaliste et un formateur enseignant. La plupart sont qualifiés de « militants associatifs », ce qui me laisse supposer qu’ils sont engagés en tant que descendants ou bien alors qu’ils sont des « initiés », indirectement liés à des immigrants ou à des descendants et qui partagent la cause de ces derniers.

De façon globale, les différents profils d’acteurs que j’ai pu observer semblent concorder avec les recherches menées dans d’autres régions de France et dans d’autres pays. Cependant, tandis que certains anthropologues ont pointé le fait que bien souvent, « l’engagement des migrants ou de leurs descendants dans des actions mémorielles n’est pas fréquent » et qu’ils sont « rarement porteurs de revendications patrimoniales » [Dassié et Clavairolle, 2016], le contraire m’est apparu lors mon enquête exploratoire à Marseille. En effet, certaines associations marseillaises semblent regrouper des descendants de migrants et c’est parfois même eux qui en sont à l’origine, comme nous l’avons montré avec l’exemple d’Anrage. Par ailleurs, j’ai pu rencontrer à Marseille l’Association pour la Recherche et l’Archivage de la mémoire Arménienne (ARAM), qui sauvegarde et collecte une quantité impressionnante de documents relatifs à l’histoire et à la culture de la diaspora arménienne formée en France après le génocide de 1915 (documents d’identité, photos, archives familiales, ouvrages, registres, journaux, témoignages, etc.). L’ARAM a été fondée en 1997 par Jean Garbis Artin, né à Marseille de parents arméniens rescapés du génocide et a été reprise depuis par ses enfants et d’autres membres de la famille élargie. J’ai choisi de ne pas détailler davantage le cas de cette association pour le moment, car j’aimerais lui dédier une enquête de terrain beaucoup plus approfondie l’an prochain. En effet, le travail d’archivage et de numérisation mené par cette association (elle est aujourd’hui sollicitée par des chercheurs, des journalistes et des musées³² mais également par des particuliers à la recherche de leur histoire familiale) me semble particulièrement intéressant à étudier et à explorer puisqu’elles semblent singulières et plus rares. Quoi qu’il en soit, cet exemple illustre bien le fait que certains descendants sont à l’origine d’actions mémorielles et qu’ils exercent un véritable « regard patrimonial » sur leur propre héritage migratoire.

³² Comme nous l’avons vu précédemment, le Musée d’Histoire de Marseille a déjà sollicité l’ARAM pour des expositions qui ont eu lieu en 2008 et 2015.

Il semble donc bien qu'il y ait, à Marseille, des initiatives mémorielles portées par des associations regroupant des descendants de migrants. Cependant, d'après mes lectures [Dassié et Garnier, 2011 ; Ribert, 2016] ce phénomène est loin d'être général et ne concerne que certains groupes et associations. Il faudrait donc que je puisse compléter mes premières observations par d'autres enquêtes pour avoir une meilleure vue d'ensemble. Jusqu'à présent, je n'ai pas trouvé d'initiatives portées par des migrants eux-mêmes, il s'agissait plutôt des descendants. D'après les comparaisons que j'ai pu faire avec d'autres recherches, il semble effectivement que les initiatives naissent surtout avec les descendants nés dans le pays d'installation. Selon Laure Ciosi et Marine Vassort [2008] « ce sont eux qui aujourd'hui souffrent et manifestent l'utilité de connaître, de réactiver les mémoires, afin de comprendre leur situation actuelle et le regard que la société porte sur eux ». Les descendants revendiqueraient davantage une reconnaissance publique de la mémoire migratoire afin de ne pas reproduire la relégation, l'exclusion et le racisme vécus par leurs aînés. Comme l'explique Frédérique Fogel [2007] plutôt que de subir l'héritage du statut dévalorisé d'*immigré*, certains descendants ont tendance à valoriser et à transformer leurs origines en un sentiment de fierté. Dans son étude, elle constate d'ailleurs l'appropriation d'un imaginaire par les enfants qui est rendu visible par leurs discours ; par exemple, plusieurs disent non pas « le pays d'origine de mes parents » mais « mon pays d'origine », voire « mon pays » alors même qu'ils n'y ont pas vécu eux-mêmes. De plus, les descendants ont parfois des compétences qui manquaient à leurs aînés, à savoir une bonne maîtrise de la langue ainsi qu'une meilleure capacité de « lecture » du contexte social, politique et institutionnel de la société d'accueil [Amar *et al.*, 2015]. Dans ce même ordre d'idée, j'ai pu d'ores et déjà noter une caractéristique commune aux membres des différentes associations : qu'il s'agisse de descendants ou bien d'« initiés », j'ai constaté que la grande majorité d'entre eux ont des professions et des compétences qu'ils peuvent directement mettre au service de l'association. En effet, j'ai identifié une enseignante en histoire (à l'ARAM), des ex-étudiantes diplômées en histoire, médiation culturelle et patrimoine (à Ancrages), des sociologues (à Ancrages et ACT), des documentalistes et bibliothécaires (à ACT), etc. Cela n'est pas propre aux associations sur les mémoires des migrations, mais généralisable aux « entrepreneurs de mémoire » puisqu'il s'agit souvent de gens liminaires, pour la plupart diplômés et qui savent maîtriser le discours et la rhétorique patrimoniale. Ces acteurs ont donc un certain « capital culturel », au sens de Bourdieusien du terme. Leurs compétences professionnelles leur donnent très certainement des facilités pour mener à bien et faire valoir leur travail associatif, ne serait-ce que pour trouver des financements.

Pour conclure, nous pouvons voir dès à présent que la mise en place de projets mémoriels regroupent des processus divers, commandés par des acteurs aux postures variées - familiales, scientifiques, militantes, institutionnelles - [Baussant *et al.*, 2017] et aux intérêts divers. Au début de mon travail (avec mes premières hypothèses), je pensais trouver des acteurs associatifs et des « concernés » dont les logiques et objectifs seraient diamétralement distinctes, voire opposées à celle des institutions. Or, j'ai constaté que la réalité est beaucoup plus complexe et nuancée que cela. Comme le rappelle Guillaume Etienne [2017] : « si l'on distingue souvent les rôles des uns (chercheurs, professionnels du patrimoine) et des autres (ancien migrant, militant associatif ou travailleur social) par commodité, les faits révèlent une réalité sociale plus complexe, où parfois le chercheur, l'associatif et le migrant sont une même personne et où les chercheurs ne sont pas dénués d'émotion pas plus que les migrants dépourvus d'objectivité et de capacité à prendre du recul ». De ce fait, il semble peu pertinent d'opposer les initiatives « par le haut » (ex : politiques publiques, professionnels du patrimoine) de celles qui émanent « par le bas » (ex : associations) puisque la frontière n'est pas si nette entre les deux. D'une part, nous l'avons vu, les personnes qui se mobilisent ont parfois plusieurs « casquettes » et combinent plusieurs engagements professionnels et/ou militants [Bertheleu *et al.*, 2014]. D'autre part, plusieurs situations montrent que les milieux associatifs et institutionnels dialoguent. A Marseille, j'ai pu constater qu'Ancregues, tout comme Approches Cultures & Territoires ont été membres du GIS IPAPIC³³. Les différents acteurs sont donc en interaction, ils collaborent et font parfois des projets en partenariat afin de coproduire un « patrimoine de l'immigration ».

1.2 L'ambition des associations de faire revivre les lieux de mémoires effacés et « mis sous silence » à Marseille

Il semble que la notion de patrimoine ne puisse être dissociée de la présence d'éléments matériels. Or, lors de mon enquête exploratoire à Marseille, plusieurs personnes du milieu associatif m'ont parlé du manque de lieux de mémoire physiques et tangibles dans la ville :

« Soit ce sont des traces qui n'existent plus, soient elles sont mises sous silence. Par exemple, il y a plusieurs noms de rue autour de la gare St-Charles qui font référence aux soldats coloniaux, comme l'Avenue des Goumiers³⁴. Donc on peut voir des traces dans la

³³ Le groupement d'intérêt scientifique des « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles » (GIS Ipapic) a été initié par le ministère de la Culture et de la Communication en 2011. Il a organisé des rencontres et échanges entre chercheurs, professionnels du patrimoine et acteurs culturels. La liste des membres se trouve sur le site, url : <http://www.ipapic.eu/presentation/les-membres/>, consulté le 14 mars 2019.

³⁴ Le terme « goumiers » désignait les soldats marocains.

toponymie ou dans l'architecture de certains bâtiments, mais ça saute pas aux yeux et l'histoire est pas mise en avant³⁵ ».

Beaucoup de lieux de passage et d'habitations ont disparu : bidonvilles, centre de rétention, cités de transit, etc. L'exemple parfait est le centre de rétention d'Arenc. De 1963 à 1975, cet ancien hangar portuaire a été réquisitionné par le ministère de l'Intérieur pour servir de centre de tri et de rétention à des « clandestins indésirables », la plupart marocains et algériens, en instance d'expulsion [Naylor, 2015]. En 1975, il a été rebaptisé la « prison clandestine d'Arenc » par les militants et journalistes qui ont révélé son existence publiquement, entraînant un grand débat médiatique et politique. Ce lieu a été détruit sans même que la question de sa conservation ne soit posée, alors qu'il représente une part de l'histoire et des mémoires locales de l'immigration, et qu' « il continue de faire sens, autant pour ceux qui y ont séjourné que pour ceux qui leur sont venus en aide » [Battegay et Chabani, 2015]. Il en va de même pour de nombreux « camps » qui ont accueilli les migrants. Par exemple, le camp du Grand Arénas, situé dans le quartier de la Cayolle au sud de Marseille qui avait accueilli au lendemain de la seconde guerre mondiale, des travailleurs indochinois et algériens, des juifs rescapés de la Shoah en partance pour Israël, etc. [Temime et Deguigné, 2001]. Il a été rasé au début des années 70 après une vingtaine d'année d'activité. Il en va de même pour l'ancien camp Oddo où avaient été rassemblés en 1923 de nombreux réfugiés du génocide arménien. D'après l'une de mes interlocutrices, une plaque commémorative, bien que peu visible, avait été apposée non loin de l'ancien camp, mais le quartier est désormais en travaux et la plaque a vraisemblablement disparu. Très souvent, il reste donc peu de traces lisibles de ces lieux dans le paysage urbain. Bien sûr, il y a aussi d'autres types de lieux de mémoire qui sont associés à la présence des populations immigrées : lieux de sociabilité (le café, le coin de rue, l'école, le salon de coiffure, le lieu de prière), lieux de travail (verreries, huileries, savonneries, minoteries, tuileries, raffineries, port industriel, etc.), lieux de culte, lieux de loisirs, etc. Selon cette perspective, presque chaque endroit semble contenir un potentiel mémoriel. Cependant, certains lieux semblent être reconnus par les chercheurs et institutions patrimoniales comme ayant une forte « puissance mémorielle » [Battegay et Chabani, 2015], c'est le cas des camps et lieux de transit de Marseille. Certains de ces lieux de mémoires « enfouies » ont fait l'objet de travaux historiques et sociologiques, leur histoire a été reconstituée et documentée [Temime et Deguigné, 2001 ; Battegay et Chabani, 2015]. Ils sont symboliques de par leur fonction en tant que lieux d'arrivée et en tant qu'étape importante du parcours migratoire ; ils représentent des lieux témoins de l'accueil souvent misérable réservé

³⁵ Extrait d'entretien réalisé avec la membre de l'association Ancrages.

aux migrants, mais aussi des endroits où ont été menées des luttes, lieux de débrouillardise et d'entraide. Il serait toutefois intéressant de voir si, à l'instar des universitaires, les « concernés » leur accordent un « potentiel mémoriel » aussi fort.

A priori, on peut penser que la destruction du bâti contribue à la fragilité des ancrages mémoriels. Toutefois, il semble que les associations jouent un rôle important dans la mise en exergue de ces lieux de mémoire effacés. C'est le cas d'Ancrages, qui a décidé de construire des balades urbaines retracant l'histoire de ces lieux aujourd'hui détruits. En partant du quai d'Arenc jusqu'au fort St-Jean, la balade intitulée « Marseille terre d'accueil ? » propose de « raviver la mémoire des migrants qui ont transité par le port de Marseille » en « réveillant la mémoire de lieux qui ont participé à accueillir, filtrer, réguler ou expulser des populations migrantes³⁶ ». En 2013, en partenariat avec Xavier Thomas de Radio Grenouille, Ancrages a réalisé sur ce même thème une promenade sonore et numérique³⁷ animée par des lectures et des témoignages de militants, historiens, ainsi que par des ex-détenus du centre de rétention d'Arenc. Ainsi, alors qu'on pourrait penser que la disparition des lieux physiques soit un frein majeur à la constitution d'un patrimoine, cela ne semble pas être une difficulté outre mesure. Au contraire, l'absence de traces tangibles a permis de voir de nouvelles formes de patrimonialisation émerger, comme ces balades urbaines qui transforment ces « effacements » et ces « vides » en véritables support de mémoire. Cela leur permet aussi de légitimer leur discours en accentuant la nécessité de patrimonialiser les mémoires orales des immigrations, étant les derniers témoins de ces lieux effacés. En ce sens, il apparaît que la mise en mémoire ne s'achève pas avec la disparition physique des lieux, au contraire, cela laisse de la place pour imaginer et créer de nouvelles façons de « faire patrimoine ». On peut se demander si la disparition du bâti n'est pas finalement une condition favorable à la résurgence des « mémoires silencieuses » et au dynamisme associatif.

1.3 Une volonté de changer les représentations sociales liées à l'immigration

Il n'est sans doute pas nécessaire de rappeler que la question migratoire est un sujet d'actualité fortement médiatisé, mais ce constat peut paraître paradoxal dans le sens où l'immigration est à la fois invisible à plusieurs égards, mais hyper-visible dans son traitement politique et médiatique. Déjà dans les années 80, radio, presse écrite et télévision investissaient l'immigration comme un thème générique d'actualité [Battegay et Boubeker, 1993]. Ce

³⁶ D'après le site Internet de l'association, url : <http://ancrages.org/nos-actions/balades-patrimoniales/marseille-terre-daccueil/>, consulté le 30 mars.

³⁷ Cette promenade sonore est disponible en libre écoute sur le site, url : <http://www.promenades-sonores.com/audioguide/promenade-sonore/marseille-terre-daccueil->, consulté le 12 février 2019.

phénomène ne date donc pas d'hier mais semble s'amplifier avec la crise migratoire actuelle. Les propos véhiculés sont souvent stigmatisants et mettent en exergue l'*altérité* prétendument irréductible des migrants. L'immigration est évoquée plus souvent comme un « problème » que comme une ressource sociale et culturelle. Dans les médias en quête de sensationnalisme, l'immigration est synonyme de chômage, de délinquance, de « quartiers à problèmes » et de trafics illicites en tous genres. Lorsque l'*immigré* n'apparaît pas comme « responsable » (assistanat, violence), il est relégué à la figure de victime (misère, racisme, souffrance, injustice) [Ciosi et Vassort, 2008]. Toutes ces notions et idées associées à l'immigration véhiculent des imaginaires et des perceptions essentiellement négatives qui façonnent nos représentations sociales. La notion de représentation sociale, mise en lumière par la psychologie sociale avec Serge Moscovici [1961] dans les années 60-70, désigne une forme de connaissance, un savoir de sens commun, socialement élaboré et partagé. Les représentations sociales fonctionnent comme des « clichés » en réduisant une réalité complexe à quelques éléments saillants (pas toujours faux d'ailleurs). Elles sont utiles et nécessaires, car nous les utilisons comme points de références à partir desquels nous pouvons nous situer dans le monde, prendre position, résoudre des problèmes et agir. Cependant, elles sont souvent sélectives et lacunaires, elles peuvent également être susceptibles de distorsions. Une étude a mis en évidence le fait que le nombre (%) perçu d'immigrés³⁸ en France est nettement supérieur au pourcentage réel [Sides et Citrin, 2007]. Le même constat est valable pour d'autres pays européens :

³⁸ Le terme « immigré » est entendu ici selon la définition qu'en donne la démographie, c'est-à-dire une personne née étrangère à l'étranger et résidant dans un autre pays que celui où elle est née.

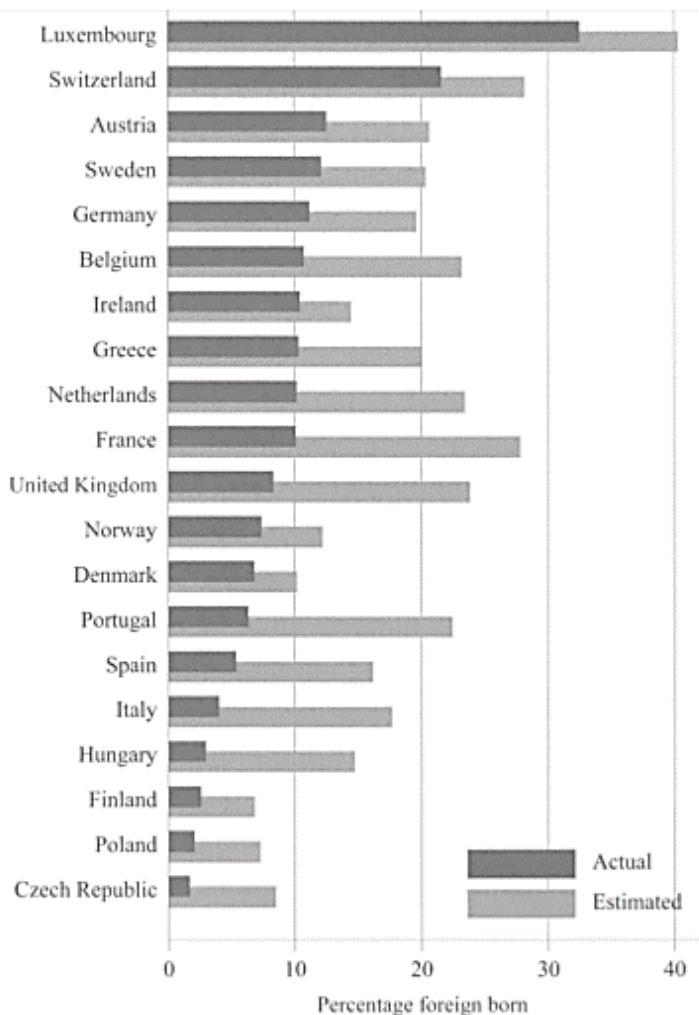


Figure 1: Estimated versus actual percentage foreign-born residents in each country
 Source : European Social Survey 2002-2003 (Sides & Citrin, 2007)

Cette surestimation est sans doute due en grande partie aux images et opinions véhiculées dans les médias. Ce sont eux qui déterminent pour beaucoup le regard que la société porte sur les immigrés et qui, de ce fait, légitiment des pratiques sociales menées. En dehors de cette médiatisation accrue, la plupart des gens est en revanche très faiblement nourrie de connaissances sur l'immigration. C'est pourquoi les différents porteurs de projets mémoriels insistent beaucoup sur la nécessité de produire d'abord des connaissances, de les diffuser auprès de l'ensemble de la population afin d'infléchir les représentations liées à l'immigration. Avec l'idée selon laquelle les humains agissent à l'égard des choses et des autres en fonction de l'image qu'ils s'en font, il s'agirait dans un premier temps de « transformer » les représentations afin de *in fine*, réduire le racisme et les stéréotypes. J'ai retrouvé ce discours chez beaucoup d'acteurs

du milieu associatif à Marseille. Par exemple, une salariée d'Approches Cultures & Territoires me disait à propos des ateliers pédagogiques et des activités proposées par l'association :

« Ça permet de parler des migrations en dehors des médias dominants, en dehors des préjugés, des peurs et des insécurités qui sont véhiculées. L'objectif final, c'est la lutte contre les préjugés et les discriminations ».

Par ses ateliers pédagogiques et ses balades urbaines, Ancrages s'inscrit elle aussi dans cette démarche. D'après Samia Chabani [2015], fondatrice de l'association, il s'agit de « déconstruire les stéréotypes de chaos urbain répandus par les discours publics ». Du côté institutionnel, la volonté de faire évoluer les regards et les mentalités est également présente : par exemple, le Musée de l'histoire de l'immigration de Paris entend contribuer à transformer les regards sur les migrations en France [Gruson, 2011].

De façon générale, tous les acteurs ont l'air de s'accorder sur le pouvoir de l'histoire et sur l'importance de son enseignement à l'école. Étant donné que l'histoire de l'immigration est pour le moment peu abordée dans le cursus scolaire collège/lycée, les associations semblent se mobiliser pour « combler » ces vides, en s'inscrivant dans une démarche d'éducation populaire et de sensibilisation auprès du grand public. Il reste toutefois à interroger les effets de ces actions sur les représentations [Bertheleu, 2014]. Ces initiatives mémorielles transforment-elles durablement les représentations locales, régionales, et nationales de l'immigration ? Quels impacts ont-elles ?

2. Les effets de ces actions mémorielles : leurs portées et leurs écueils possibles

D'après plusieurs chercheurs [Baussant *et al.*, 2017b], il est nécessaire d'interroger la croyance dans les bienfaits de la mise en récit public des mémoires migratoires et de leur capacité à agir sur les représentations des migrations : « le fait même que certaines formes d'expression du passé associées à des migrations particulières puissent conquérir un espace public et être intégrées à l'histoire et à la liturgie nationale ne signifie pas nécessairement qu'elles parviennent à agir sur les représentations et sur les mémoires vives » [Baussant *et al.*, 2015]. Selon ces chercheurs, il s'agirait d'étudier comment les initiatives sont perçues et si elles modifient les représentations sur les populations ou les groupes concernés. Si ce point est intéressant, cela me semble cependant assez difficilement mesurable. Comment évaluer

concrètement un changement de représentation et mesurer l'ampleur de ce que les projets mémoriels produisent en aval ? Les représentations sociales sont très complexes et il est peut-être encore trop tôt pour noter un quelconque changement et mesurer les effets de ces entreprises mémorielles. Quoi qu'il en soit, il semble que la transformation des représentations ne soit pas gagnée d'avance et qu'elle sous-entende un travail de longue haleine. Cela dit, on peut tout de même supposer que certaines initiatives permettent de lutter contre certaines idées reçues et stéréotypes auprès du grand public, notamment grâce aux ateliers de sensibilisation, formations proposées. Par exemple, l'idée reçue selon laquelle l'immigration serait un phénomène moderne et récent (les migrations sont aujourd'hui souvent perçues comme un effet de la mondialisation, alors qu'il s'agit d'un phénomène permanent de l'histoire et constitutif de la condition humaine). Reste à savoir si ces actions de sensibilisation permettent de contrebalancer durablement les discours dominants. On peut en effet s'interroger sur le poids de ces initiatives face aux propos politiques actuels sur les migrations et face aux stéréotypes véhiculés par les grands médias. En effet, si les activités proposées par les milieux associatifs permettent de proposer un discours alternatif, la question de leur impact se pose tout particulièrement. *A priori*, on peut penser que leur portée est moindre car elles sont souvent menées localement et ne touchent pas un public nombreux. Par exemple, le format des balades urbaines proposées par Ancrages n'est envisageable que pour des groupes réduits, généralement limités à une quinzaine de personnes. Néanmoins, les associations semblent conscientes de leurs limites puisqu'elles adoptent des stratégies pour pallier à ce risque de confinement. A Marseille, j'ai pu voir qu'elles cherchent à s'allier à d'autres, à faire des partenariats avec des institutions et qu'elles sont très actives sur leurs réseaux sociaux et leurs sites web. Cela leur permet de diffuser leurs activités et d'avoir une plus grande audience.

A plusieurs reprises, nous avons aussi pointé le possible écart entre les mémoires transmises dans l'espace privé et les représentations publiques du passé. Les immigrés se reconnaissent-ils réellement dans ces dernières ? Plusieurs exemples montrent comment l'obtention d'une reconnaissance officielle par les pouvoirs publics se traduit par la construction d'une mémoire collective non conforme au vécu et à la mémoire individuelle des migrants [Baussant *et al.*, 2017b]. A propos d'une cérémonie locale dédiée aux harkis près de Arles, Giulia Fabbiano [2017] a constaté que le discours commémoratif s'est trouvé à la fois contrôlé, sélectionné et organisé. La cérémonie suivait un certain script, fabriqué et dicté par les dynamiques politiques. Souvent, le passage des mémoires migratoires sur le devant de la scène publique ne peut se faire qu'à condition de construire des « mémoires "lisses", prêtes à se couler

dans la mémoire locale ou nationale » [Molina Mármol, 2017]. Il semble donc que les intéressés ne puissent se reconnaître qu'imparfaitement dans ces représentations qui ont tendance à homogénéiser les mémoires plurielles et à les instrumentaliser. Pour autant, cela n'empêche pas certains d'entre eux de contribuer à élaborer ces projets, leurs intérêts pouvant être multiples. Par exemple, certains se rendent compte et acceptent que le fait de « lisser » les mémoires puisse s'avérer nécessaire afin de faciliter leur diffusion et leur partage dans l'espace public. Il faut aussi garder à l'esprit que, dans tous les cas, la mémoire construite collectivement est nécessairement réductrice et ne peut rendre totalement justice à la grande diversité des expériences et des vécus migratoires. Les porteurs de mémoires se positionnent souvent en porte-parole du groupe dont ils sont issus et ce qu'ils donnent à voir publiquement correspond toujours à une interprétation du passé. Cette dernière est toujours lacunaire puisque tout projet mémoriel filtre et opère inévitablement une sélection entre ce qui va être considéré comme dicible, « mémorable » pour le présent et ce qui mérite d'être publiquement commémoré [Bertheleu, 2016]. Ce mécanisme est d'ailleurs parfois inconscient et informel puisque, dans tous les cas, le passé ne peut jamais être dit “tel qu'il était” sauf à travers un processus significatif de sélection, d'omission et de narration [Mayers, 2005].

Par ailleurs, la question posée à l'anthropologie est aussi celle de l'impact de ces actions mémorielles sur la reconnaissance des minorités. Permettent-elles de sortir les migrants de l'invisibilité et de leur donner une reconnaissance pleine et durable ? Est-ce que cela favorise leur prise de parole ? Là encore, il est nécessaire de nuancer la réponse : si certains immigrants se réjouissent de la visibilité conférée à leur histoire et l'interprètent parfois comme un geste symbolique fort de reconnaissance, ce sentiment est loin d'être partagé par tous [Bertheleu, 2017]. De manière générale, les effets des actions entreprises semblent relativement incertains en termes de reconnaissance. D'après Hélène Bertheleu et Julie Garnier [2014] « même dans les régions où les migrations font l'objet d'un investissement historique important, la place des migrants et de leurs descendants dans la cité peut rester très incertaine voire controversée ». On a parfois l'impression d'une reconnaissance « en pointillés » [Bertheleu et Garnier, 2014], puisque tout en accordant un certain intérêt à ces mémoires, les pouvoirs publics supportent mal qu'elles deviennent trop bruyantes. On constate aussi que les mémoires migratoires se trouvent tour à tour surexposées ou invisibilisées par les politiques de la ville en fonction des contextes d'énonciation. Comme l'exprime Alain Battegay [2016], dans certains cas elles peuvent se trouver instrumentalisées pour construire une imagerie de villes accueillantes, plurielles et cosmopolites. C'est alors la « diversité culturelle » qui est mise à l'honneur, bien plus que

l'expérience de la migration en elle-même. Les projets mémoriels sont parfois mis au service des politiques de la ville et sont finalement peu destinés aux immigrés et à leurs descendants et à ce titre, on peut douter qu'une véritable reconnaissance leur soit conférée. Bouillon et Sevin [2007] montrent que ce constat est particulièrement saillant à Marseille, où le cosmopolitisme devient un « argument de vente d'une capitale du sud métisse et colorée ». On y observe une sorte de marketing urbain, par exemple avec les carnavaux « interculturels » orchestrés par la ville depuis la fin des années 1990. Mais ce discours médiatique faisant l'éloge d'une ville ouverte à toutes les cultures peut donner l'allure d'une vitrine, car il masque bien sûr d'autres réalités moins reluisantes, parmi lesquelles figurent des processus de mise à l'écart des populations immigrées. On pense par exemple aux débats soulevés par l'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne à Marseille, en novembre 2018, dont les habitants sont pour la plupart immigrés. Beaucoup craignent que les rénovations des habitations conduisent à la gentrification du quartier. A l'instar d'autres villes, Marseille met aujourd'hui en place des opérations urbaines visant la « reconquête » du centre-ville dont la fonction latente est de modifier la composition de la population habitante [Bouillon et Sevin, 2007]. En augmentant le prix des loyers à la suite de réhabilitations urbaines, les populations modestes ne peuvent se reloger sur place, et sont contraintes de quitter le centre pour une périphérie moins onéreuse. Les populations immigrées issues de milieux plus modestes se trouvent donc peu à peu mises à l'écart. Il s'agit d'un phénomène bien connu de la sociologie urbaine.

De plus, alors que le travail mémoriel et historique est considéré aujourd'hui comme une réponse appropriée aux demandes de justice, plusieurs chercheurs s'interrogent sur son bien-fondé : « Est-ce vraiment en se tournant vers le passé que l'on garantira à tous un avenir plus juste ? N'est-ce pas une façon de se détourner du présent dont les promesses d'avenir sont obscures ? » [Bertheleu et Garnier, 2014]. Dans le même ordre d'idée, Tzvetan Todorov [1998] explique dans son ouvrage intitulé *Les abus de la mémoire* que « se préoccuper du passé peut servir à refouler le présent, tout en nous procurant les bénéfices de la bonne conscience ». En ce sens, on pourrait reprocher à certaines expositions muséales dédiées aux migrations d'enfermer le discours dans une nostalgie, de sacrifier la mémoire passée et d'éviter les problématiques présentes. Cependant, dans certains cas il apparaît que les musées ayant voulu exister en dehors de l'actualité soient parfois rattrapés par elle. A ce propos, Luc Gruson [2011] prend l'exemple de l'occupation du Palais de la Porte Dorée par des sans-papiers en octobre 2010³⁹. Il pointe le fait que, si le mouvement a été très peu couvert médiatiquement, « l'irruption de l'histoire de

³⁹ Le Palais de la Porte Dorée a été occupé à partir du 7 octobre 2010 par un mouvement de sans-papiers soutenu par la CGT. Elle a duré 4 mois. Le choix du lieu était bien sûr un symbole fort.

l’immigration en train de se faire a provoqué un choc dans une institution essayant dans le même temps de s’extraire des polémiques de l’actualité ». Pour avoir un sens et une portée, il importerait que le travail à partir des mémoires de l’immigration soit peut-être davantage connecté et mis en lien avec les problématiques contemporaines. En effet, l’acte de mémoire n’est pas forcément un acte passéiste, les mémoires sont actives dans le présent et peuvent s’inscrire dans la réalité sociale.

Enfin, il apparaît que les initiatives qui se développent à l’échelle locale et régionale souffrent d’un manque de lisibilité en dehors des orientations institutionnelles qui les prédéterminent [Dassié et Garnier, 2011]. On observe que, quelles que soient leurs finalités, elles s’intègrent presque toutes dans un contexte de politique de la ville et reprennent les intitulés institutionnels tels que la « lutte contre les discriminations », la « promotion de la diversité culturelle », la « cohésion sociale », l’ « interculturalité » et le « vivre ensemble ». Ce constat est également valable pour le milieu associatif. Cela semble finalement assez peu surprenant, dans la mesure où les associations sont en grande partie dépendantes des financements de leurs partenaires institutionnels. Par exemple, j’ai pu constater que les associations Approches Cultures & Territoires et Ancrages sont financées, entre autres, par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS PACA), la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Commissariat général à l’égalité des territoires (CGET), le conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la ville de Marseille, le Fonds Asile Migration et Intégration (FAMI) de l’Union européenne ainsi que la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l’antisémitisme (DILCRA)⁴⁰. Bien sûr, les associations gardent tout de même une marge de manœuvre et une certaine indépendance, mais on peut supposer que le fait d’être financé par ces groupes oriente (implicitement ou non) le discours et la forme des projets qu’elles proposent. Sur son site, Ancrages affiche explicitement le fait que ses actions « s’inscrivent dans les politiques publiques de promotion de la diversité culturelle, de lutte contre le racisme et l’antisémitisme et de lutte contre les discriminations »⁴¹. Elle reprend ainsi les termes utilisés par les services de l’Etat et les professionnels de l’urbain. Selon Hélène Hatzfeld [2016] l’usage de ce langage « politiquement correct » a des effets pervers, car on donne une certaine image de la réalité où parler de « diversité culturelle » serait devenu un euphémisme pour ne pas parler « d’immigration ». Lorsque les associations sont ainsi associées aux politiques publiques (qui

⁴⁰L’ensemble des financeurs sont indiqués sur les sites Internet respectifs d’Ancrages, url : <http://ancrages.org/partenaires/>, et d’ACT, url : <http://www.approches.fr/spip.php?rubrique96>, consultés le 31 mars 2019.

⁴¹D’après le site d’Ancrages, url : <http://ancrages.org/partenaires/>, consulté le 31 mars 2019.

réduisent bien souvent la question de l'immigration à une problématique d' « intégration »), leur position peut être ambivalente et on peut se demander si elles parviennent encore à rompre avec ces orientations et à proposer des discours alternatifs.

3. Les pistes qui ont été peu explorées par les précédents travaux

- Quel est le public qui participe à ces évènements mémoriels ?

Jusqu'à présent, peu de recherches détaillées ont été menées sur l'audience et la réception des initiatives mémorielles. Il serait sans doute nécessaire de réaliser davantage d'études de public afin d'avoir un meilleur aperçu des différents profils qui répondent présents à ces manifestations. Cela pourrait se faire par exemple, pour les expositions dédiées aux mémoires des migrations. Est-ce que celles-ci n'attirent que les « concernés » et les visiteurs dont l'histoire est étroitement liée au thème de l'exposition ? Y a-t-il majoritairement des personnes qui, par leurs relations sociales, leur activité professionnelle ou leur engagement associatif sont déjà sensibles à cette thématique ? Au contraire, est-ce des gens qui ne sont peu ou pas familiers du sujet ? On pourrait aussi demander aux visiteurs pourquoi ils se sont rendus à telle exposition et quelles sont leurs attentes : viennent-ils pour découvrir l'histoire des migrations ? Pour y retrouver leur propre histoire et la transmettre à leurs enfants ?

Une des seules enquêtes que j'ai trouvée qui pose ces questions a été menée en 2007 par Evelyne Ribert [2017] à propos d'une exposition temporaire réalisée hors les murs de la CNHI et qui portait sur l'immigration espagnole. Par des questionnaires et des entretiens avec les visiteurs, elle a constaté que le public était très majoritairement composé de migrants, descendants de migrants et de proches. Il s'agissait donc d'un public déjà « convaincu », averti et concerné par les migrations. Beaucoup étaient Espagnols ou d'origine espagnole et « espéraient trouver des bribes de leur histoire ou de celle de leur famille ». Certains descendants ont exprimé vouloir mieux comprendre et imaginer ce qu'ont vécu leurs aînés. Pour les descendants venus en famille, l'exposition a fourni l'occasion d'une remémoration et pu offrir un médium, un cadre narratif permettant d'évoquer et de faciliter la transmission de certains éléments du passé et du présent. Aucun visiteur n'a semblé interpréter l'exposition comme le signe d'une reconnaissance par la France des migrations espagnoles et une majorité a sous-entendu qu'ils n'y avaient rien appris. Cette enquête de public nous donne déjà quelques pistes de réflexions et peut nous amener à supposer que ce type d'exposition a tendance à rester enfermé

dans un « entre-soi ». Mais il sera nécessaire de comparer avec d'autres expositions pour pouvoir généraliser.

De même, des études de publics pourraient être faites concernant d'autres types d'évènements mémoriels sur l'immigration (conférences, projections de films, ateliers de sensibilisation, etc.). Il en va de même pour les balades urbaines. Pour ma part, j'avais supposé, dans un premier temps, que ce format ludique intéresserait un public peut-être plus large et varié que pour des expositions muséales, mais cela resterait à vérifier. Le public présent est-il vraiment différent de celui des musées ? L'observation que j'ai pu faire à la balade patrimoniale d'Ancrages suggère un public plutôt éduqué, qui s'intéresse à la culture ainsi que des publics dits « captifs » (comme les scolaires) et ce type de public se retrouve aussi dans les musées. Il serait toutefois intéressant de faire d'autres enquêtes pour voir, par exemple, si les milieux populaires et les immigrés issus de milieux plus modestes sont présents à ce type de manifestations.

- Comment les « concernés » sont-ils impliqués dans les projets mémoriels ?

Si certains exemples montrent qu'il arrive que des projets mémoriels soient menés à distance des populations « concernées » [Garnier, 2016b], on observe le plus souvent une volonté de « coproduire les mémoires » avec les habitants, plus particulièrement avec les immigrants, dans une perspective de savoirs équitables et de restitution de la parole. Par exemple, la création de la CNHI s'est appuyée sur l'idée d'un musée tête de réseau qui prendrait en compte la connaissance du terrain par les associations. Il s'agissait de mettre la demande sociale au cœur du projet du musée. Aujourd'hui, il propose notamment une « galerie des dons » où chaque visiteur souhaitant confier son parcours migratoire ou celui de sa famille est invité à offrir au musée un témoignage, des objets ou des photographies [Gruson, 2011]. Dans d'autres régions de France, on observe que différentes expositions ont été créées en collaboration avec les habitants et non pas uniquement par des « experts » du patrimoine (conservateurs, historiens, muséographes, etc.), selon une approche dite « plurivocale ». C'est le cas de l'exposition intitulée « Histoires de migrations », présentée en 2013 au Musée d'Histoire et des Beaux-arts d'Orléans. Ce projet régional avait été le fruit d'une collaboration entre professionnels des musées, chercheurs et associations et s'inscrivait dans une démarche participative privilégiant les « regards croisés » et visant à « encourager l'implication d'individus peu familiers du "patrimoine" mais concernés par l'enjeu de reconnaissance des migrations et de leur inscription historique dans le territoire régional » [Étienne, 2017]. Afin de confronter les points de vue,

plusieurs groupes de travail avaient été constitués pour élaborer l'exposition. Cette démarche semble particulièrement intéressante, dans le sens où ces différents acteurs venant de divers horizons peuvent ainsi être amenés à dialoguer et à s'enrichir les uns les autres par leurs différents points de vue. Cela dit, il n'est pas toujours évident de savoir comment cela a été mis en place. Comment la restitution de la parole s'est-elle faite ? Tous les acteurs ont-ils été entendus ? Certains étaient-ils perçus comme plus légitimes que d'autres ? Dans le produit final, comment le point de vue de chacun a-t-il été exposé ? Pour répondre à ces questions, il s'agirait d'examiner plus précisément ces pratiques de muséologie collaborative.

A travers mon enquête exploratoire, j'ai pu voir que l'appel à projets mémoriels portant sur les migrations lancé en 2001 par la DRAC et le FASILD PACA insistait lui aussi sur la nécessité de faire participer les habitants. Le milieu associatif affiche généralement lui aussi cette ambition. Mais là encore, quand cette démarche de coproduction est présentée, il importera de savoir de quelle façon elle est mise en œuvre et quelle est la place qui est réellement accordée aux habitants. Et lorsque les projets visent explicitement la participation des immigrants, quelle est la relation entre les porteurs de projets et les témoins « concernés » sollicités ? Quelle est la place des immigrés et de leurs descendants dans ces entreprises mémorielles ? Comment leur point de vue est-il pris en compte ? Sont-ils réellement impliqués ou bien servent-ils plutôt de caution au projet ? Il semble que cet aspect ne soit pas toujours soulevé et considéré dans les travaux de recherche. On observe pourtant que l'expression « patrimoine intégré » apparaît dans bon nombre d'actions mémorielles. Selon Laure Ciosi et Marine Vassort [2008], lorsque le terme de « patrimoine » se trouve accolé à l'adjectif « intégré », il s'éloigne de sa connotation institutionnelle où se sont les « experts » qui fabriquent le patrimoine et exprime une volonté de tenir compte des individus, des habitants. Sur le terrain, j'ai pu constater que cette notion était avancée par divers acteurs. Par exemple, la membre d'Ancrages avec qui je me suis entretenue m'expliquait que, pour elle : « *faire du patrimoine intégré, c'est mettre en récit la ville par ceux qui vivent la ville et ceux qui ont créé la ville* ». Il s'agit de valoriser ce qui fait patrimoine pour les habitants en mettant en place des projets patrimoniaux participatifs. J'aurais toutefois aimé approfondir cette idée par d'autres observations car, une fois de plus, il importera de saisir de quelle participation il s'agit et quels en sont ses modes. Si ce système polyphonique entend mettre en lumière le point de vue des intéressés, on peut s'interroger sur la reconnaissance réellement conférée par ces initiatives aux migrants et à leurs descendants, quand bien même ces actions sont élaborées en concertation avec ces derniers.

- Qu'en est-il du « droit à l'oubli » ?

Enfin, un point qui me semble central et qui est parfois peu questionné, car souvent présenté comme une évidence : le besoin de mémoire des « concernés ». Certes, nous l'avons vu, il existe une demande sociale autour de la réactivation des mémoires des migrations et cette « demande de mémoire » se fait particulièrement entendre par les acteurs associatifs et militants. Cependant, cette posture n'est pas consensuelle ni largement partagée et en ces temps de nostalgie, on a peut-être tendance à vite oublier que beaucoup d'immigrants peuvent avoir la volonté de rompre complètement avec un passé qui ne les intéresse pas ou plus, ce qui est tout à fait légitime. Les raisons de cette volonté d'effacement des mémoires peuvent être multiples : d'une part, cela peut être une réaction de protection des personnes elles-mêmes, contre l'indignité, l'humiliation et la souffrance ressentie vis-à-vis de certains souvenirs. Par exemple, pour ceux qui ont dû fuir leur pays et qui ont été confrontés au traumatisme de la guerre ou de la persécution, on peut très bien comprendre qu'ils désirent avant tout oublier ce passé douloureux. D'autre part, sans que ce passé soit nécessairement traumatique, gardons à l'esprit que tous les immigrants et leurs descendants ne ressentent pas forcément le besoin de mettre en lumière leur histoire et de réactiver les mémoires. Comme l'explique Michèle Baussant [2017], « l'intérêt pour le passé migratoire est loin d'être partagé par l'ensemble des migrants ou de leurs descendants [...], aux expériences pénibles qu'on ne tient pas à se remémorer, ni à transmettre [...], peut s'ajouter le sentiment d'illégitimité d'une histoire peu ou pas reconnue par les pays d'émigration et d'immigration, d'une histoire ordinaire aussi, qui ne mérite aucune mise en récit particulière ». De plus, bien que beaucoup de descendants constatent l'état fragmentaire de leur mémoire, tous ne ressentent pas forcément le besoin de remettre en cause cette situation. Certains cherchent à renouer avec l'histoire de leurs parents, mais ce n'est pas nécessairement le cas pour tous. Et face aux migrants et descendants qui demandent à ce que l'histoire des leurs soit reconnue publiquement, d'autres se positionnent en faveur d'une discréetion et considèrent que leurs souvenirs partagés au sein de la famille, doivent rester intimes et préservés [Bertheleu, 2016]. Plutôt que de demander à être vus et reconnus, certains peuvent au contraire avoir « envie qu'on les oublie » et exprimer un « droit à l'indifférence ». Les immigrants qui ne demandent qu'à faire partie des « gens d'ici », ou des « établis » peuvent aussi craindre que les initiatives mémorielles les assignent au statut distinct et stigmatisant d'*immigré*, dans lequel ils ne se reconnaissent pas ou plus. Ce point de vue peut être difficilement audible dans le contexte contemporain où s'est développé une sorte d'injonction et de quasi obligation sociale pour les personnes à se remémorer leur passé [Ledoux, 2009]. Le fait d'oublier devient d'autant moins

tolérable, cela tend à être considéré comme une faute et le silence de certains immigrants est parfois non respecté. Pourtant, on pourrait opposer le « devoir de mémoire » à un « droit à l'oubli » [Gensburger et Lavabre, 2005]. Même s'il semble difficile de concilier les deux, cette opposition mérite d'être soulignée.

On entrevoit à nouveau un paradoxe à la patrimonialisation : il semble que les moyens mobilisés (production de données orales, récits de vies) pour documenter les mémoires des immigrations ne peut se faire sans la participation des intéressés, mais, lorsque ceux-ci n'en ressentent pas le besoin, faut-il alors absolument réactiver la parole ? Qui est alors légitime pour le faire ? Plusieurs exemples montrent que bien souvent, ce ne sont pas eux qui sont à l'initiative de actions mémoriales mais plutôt des professionnels qui inscrivent leur démarche dans les politiques de la ville et qui viennent recueillir, analyser et construire une « mémoire des autres » [Bertheleu, 2016]. Laure Ciosi et Marine Vassort [2008] qualifient ces derniers de « voleurs de mémoires », puisque les immigrants se retrouvent finalement « objet » d'un travail mémoriel qui leur échappe. On peut supposer que, dans ce cas de figure, ces extérieurs commandités ne font qu'asseoir une position de domination aux yeux des « concernés ». Il importerait aussi de savoir si les immigrants expriment le besoin et nécessité de combler un défaut de reconnaissance sociale. A travers ces projets mémoriaux et patrimoniaux, perçoivent-ils un enjeu relatif à leur place dans la société française ? Se sentent-ils valorisés, davantage reconnus, considérés et acceptés au sein de la société française lorsque des institutions parlent des mémoires de migrations comme d'un « patrimoine commun » ?

Ainsi, le fait de nous concentrer uniquement sur les « entrepreneurs de mémoire » pourrait, à tort, masquer et nous faire oublier ceux qui ne se sentent pas concernés par ces revendications mémoriales. Etant donné que ces derniers se font moins entendre, le point de vue qu'ils portent sur les initiatives est sans doute plus souvent invisibilisé et plus difficile d'accès pour les chercheurs. Pourtant, il serait intéressant à analyser car cela permettrait d'avoir une meilleure vision d'ensemble et de mettre en exergue les points de vue divergents et les réticences qui accompagnent les projets mémoriaux et les opérations de patrimonialisation.

CONCLUSION

A l'issue de mes lectures et de cette première enquête exploratoire, j'ai pu avoir un aperçu de la complexité des enjeux qui gravitent autour du patrimoine et des mémoires migratoires. Mon angle d'approche a été celui des initiatives mémorielles : il s'agissait de cerner de quelles façons et sous quelles formes ces dernières apparaissent puis d'étudier dans le même temps, les différents acteurs mobilisés sur ces projets (quelles peuvent être leurs postures, leurs profils et leurs intérêts). Quelques éléments essentiels ressortent de notre étude. Premièrement, nous avons vu que l'apparition des actions mémorielles sont à résiter dans le contexte d'affirmation culturelle, de revendications sociales et politiques des minorités des dernières décennies. L'extension du champ patrimonial ainsi que la création d'un musée national en France dédié aux migrations ont tous deux contribué à l'émergence d'initiatives mémorielles. Nous avons pu voir que les institutions jouent un rôle essentiel en ce qu'elles participent à reconnaître, légitimer et à visibiliser les mémoires migratoires. Il apparaît aussi que les politiques publiques peuvent permettre, au moins dans une première étape de publicisation, de rendre cette mémoire plus audible dans la sphère publique. Cependant, nous avons montré avec l'exemple des musées nationaux dédiés aux migrations, qu'il y a plusieurs écueils possibles à cette « mise en récit » publique : plusieurs études ont souligné le fait que la trame narrative des expositions semble difficilement rendre compte de la diversité des mémoires migratoires et a tendance à orienter les récits de migration dans le « moule » du roman national.

A l'échelle locale de Marseille, nous avons vu que des appels à projets initiés par le FASILD PACA et la DRAC ont permis le soutien et le financement de plusieurs initiatives mémorielles. Cependant, ces actions ont été ponctuelles et il semble difficile d'en retrouver des traces aujourd'hui, ce qui nous amène à penser qu'elles ont, pour la plupart, été oubliées et que leurs effets n'ont pas été durables. Du côté des musées de Marseille, les expositions dédiées aux migrations ont, elles aussi, été temporaires. Bien qu'existantes, les mémoires migratoires trouvent assez difficilement un ancrage durable du côté des institutions muséales. Nos études de cas nous ont permis de voir que les mémoires qui apparaissent comme étant plus consensuelles s'avèrent plus susceptibles d'être mise en visibilité par les institutions, tandis que celles qui sont considérées comme plus « polémiques » sont mises à l'écart, ce qui peut tendre à renforcer leur marginalisation. Il apparaît cependant que les associations peuvent permettre de contrebalancer ces écarts et de combler certains « manques ». J'ai pu constater qu'à Marseille, les acteurs associatifs sont particulièrement dynamiques, qu'ils mobilisent et donnent à voir les mémoires migratoires sous des formes variées, dans une démarche d'« éducation populaire » (balades

urbaines, ateliers, débats, etc.). Contrairement à ce que j'avais imaginé au départ, j'ai pu voir que le milieu institutionnel et le milieu associatif ne sont pas nécessairement dans des logiques et objectifs opposés. A l'aide d'exemples développés, nous avons montré qu'ils sont parfois amenés à dialoguer et à collaborer pour coproduire des projets mémoriels. Sur le terrain, les actions mémorielles et patrimoniales relatives aux migrations sont prises en main par des acteurs aux profils variés et ces derniers sont loin de se limiter aux seuls professionnels du patrimoine. Nous avons vu que les personnes mobilisées combinent d'ailleurs souvent plusieurs « casquettes » et engagements professionnels. En comparaison avec d'autres travaux réalisés, j'ai aussi été étonnée de constater la présence de nombreux descendants d'immigrés (pour la plupart diplômés et maîtrisant la rhétorique patrimoniale) au sein des associations marseillaises. Bien sûr, mon analyse est loin d'être exhaustive et généralisable, outre les limites de mon travail déjà mentionnées précédemment, je pense que d'autres entretiens et observations seraient nécessaires pour confirmer mes premières conclusions. Cette année, j'ai principalement exploré le cas des associations, mais sans doute serait-il intéressant que j'élargisse mon analyse à d'autres secteurs, par exemple en faisant des entretiens avec des professionnels de la politique publique de la ville. Leur discours est certainement différent de par leur manière d'aborder les questions migratoires et cela me permettrait d'avoir une meilleure vision d'ensemble, de mieux comprendre les enjeux des uns et des autres. Cette première approche de terrain, bien qu'incomplète, m'amène également de nouveaux questionnements, notamment : pour qui ces initiatives mémorielles sont-elles réellement importantes ? Pour qui font-elles sens ? De quelle façon les mémoires migratoires sont-elles politisées dans l'espace public ? J'espère pouvoir approfondir ces questions l'an prochain. Le mémoire de M2 prendra une forme plus « appliquée » puisqu'il sera basé sur mon stage et sur les données ethnographiques que j'aurai recueillies en amont. Je prévois de réaliser mon stage dans une structure institutionnelle ou dans une association qui vise à valoriser et/ou à patrimonialiser les mémoires migratoires, car cela me permettrait de mieux cerner les problématiques concrètes de ces structures, ainsi que la relation entre leurs discours et les actions menées.

Ce travail m'a permis de voir que l'émergence d'un « patrimoine des migrations » témoigne de l'évolution de la notion même de patrimoine et des rôles qui lui sont attribués. Les critères classiques de la valeur patrimoniale que sont l'ancienneté, l'authenticité et la rareté [Heinich, 2009] ont aujourd'hui tendance à s'effacer au profit de ce que l'on appelle la « valeur sociale du patrimoine ». Le patrimoine est devenu un des lieux où s'exerce la critique post-coloniale, il devient un outil de reconnaissance des préjudices de l'histoire et de réparations

symboliques. Par exemple, initialement la création de la CNHI avait été envisagée comme une action réparatrice qui entendrait restaurer la dignité, réparer les humiliations infligées par l'Etat et garantir un avenir plus juste et équitable [Cohen, 2007]. S'il semble peu probable que la création de ce musée dédié aux migrations puisse répondre à l'ensemble des préoccupations économiques et sociales des populations concernées, cela peut conférer pour certains migrants et à leurs descendants, un sentiment de légitimité et de reconnaissance. Nous avons tenté, tout au long de ce mémoire, de rendre compte des possibles limites des initiatives mémoriales, qu'il s'agisse des expositions ou des actions associatives menées localement. Même si leur portée est à interroger, je suppose que, mise bout à bout, elles sont un premier pas pour lutter contre les stéréotypes et amorcer un dialogue dans l'espace public. Pour l'instant, ce sont principalement elles qui contribuent à la diffusion de la recherche et à la compréhension des phénomènes migratoires par le grand public. Pour changer durablement les représentations et avoir impact notable, il conviendrait toutefois qu'en parallèle, l'histoire des migrations soit davantage abordée dans le cursus scolaire obligatoire. Même si le modèle de l'Etat-Nation tend à s'effacer devant un modèle favorisant le multiculturalisme, nous avons vu que de nombreux obstacles freinent la patrimonialisation des mémoires migratoires et empêchent leur inscription dans l'espace public.

A mon sens, un « patrimoine de l'immigration » ne peut exister que s'il y a d'une part, une demande sociale et un intérêt de la part des immigrants et de leurs descendants, car il est difficilement concevable qu'un patrimoine se construise sans l'implication des personnes concernées. Or, la question est complexe car nous avons vu que la catégorie de « patrimoine » associée à l'immigration ne semble pas toujours faire sens pour ces derniers. D'autre part, afin que ce patrimoine soit reconnu et qu'il puisse s'exprimer, encore faut-il qu'il y ait un terrain propice à sa mise en œuvre. Il importeraient qu'il incarne l'emblème et les valeurs de la société présente et que les institutions y fassent une place. Ce point semble être un frein majeur au processus de mise en patrimoine car les mémoires des migrations ont constitué et constituent toujours un sujet sensible au regard de l'actualité politique. Valoriser l'histoire et les apports passés des groupes minoritaires revient inévitablement à faire un des ponts avec le présent et à interroger les politiques publiques françaises face aux migrations actuelles. Comme le mettent très justement en évidence Laure Ciosi et Marine Vassort [2008], aujourd'hui encore « la plupart des personnes immigrées n'ont pas accès aux droits de tous citoyens (logement, retraite, travail, culture...) et font l'objet d'un traitement spécifique [...] Que serait un droit au "patrimoine de l'immigration", alors que celui-ci ne peut encore se construire aux yeux des personnes concernées, qui elles réclament en premier lieu un accès au droit commun ? [...] Peut-on partager ensemble un même patrimoine si nous n'avons pas les mêmes droits ? ». Cela fait dont apparaître

des incohérences ; d'un côté, on trouve un discours public vantant la diversité culturelle, mais de l'autre on observe des pratiques et des politiques qui entretiennent les inégalités et les formes de marginalisation. Ce paradoxe nous amène aussi à interroger les usages publics du passé. En effet, comme le note Tzvetan Todorov [1998] « la mémoire est nécessaire, mais il faudrait ajouter aussitôt ‘en vue d’en faire quoi ?’ [...] Une fois le passé rétabli, on doit s’interroger : de quelle manière s’en servira-t-on et dans quel but ? ». Finalement, on peut se demander si la valorisation des mémoires des migrations, lorsqu’elle est prise en charge par les politiques sociales ou urbaines, ne sert pas avant tout, à masquer une politique nationale répressive à l’égard des immigrants actuels [Bertheleu, 2016]. Je tâcherai donc d’être vigilante et consciente de la possible instrumentalisation des mémoires migratoires pour mon terrain de l’an prochain, car celles-ci peuvent être mise en avant à des fins diverses.

BIBLIOGRAPHIE

AGIER Michel, 2013, *La condition cosmopolite: l'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, Paris, La Découverte.

AGULHON Maurice, BREDIN Jean-Denis, CHAUSSINAND-NOGARET Jean-Paul, et JEANNENEY Jean-Noël, 1999, *1789: la commémoration*, Paris, Gallimard.

AMAR Marianne, BERTHELEU Hélène, et TEULIERES Laure, 2015, *Mémoires des migrations, temps de l'histoire*, Tours, Presses universitaires François Rabelais.

ATERIANUS-OWANGA Alice et MUSSO Sandrine, 2017, « Introduction. Anthropologie et migrations : mises en perspective », *Lectures anthropologiques* n° 3 [en ligne], URL : <http://92.222.82.244/lodel/lecturesanthropologiques/index.php?id=578>, consulté le 11 novembre 2018.

AUGE Marc, 1998, *Les formes de l'oubli*, Paris, Payot & Rivages.

BARBE Noël et CHAULIAC Marina (dir.), 2014, *L'immigration aux frontières du patrimoine*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

BAROU Jacques, 2009, « Que patrimonialiser ? Pour qui et pourquoi ? », *Écarts d'identité*, n° 115 : 4-8.

BASTIDE Loïs, 2013, « « Migrer, être affecté ». Émotions et expériences spatiales entre Java, Kuala Lumpur et Singapour », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 29, n° 4 : 7-20.

BASTIDE Roger, 1970, « Mémoire collective et sociologie du bricolage », *L'Année sociologique*, vol. 21 : 67-108.

BATTEGAY Alain, 2016, « Les mémoires de l'immigration dans les redéploiements mémoriels en France, ce que le public fait à la mémoire », in Hélène Bertheleu (dir.), *Mémoires des migrations en France: du patrimoine à la citoyenneté*, Rennes, Presses universitaires de Rennes : 67-81.

BATTEGAY Alain et BOUBEKER Ahmed, 1993, *Les images publiques de l'immigration: média, actualité, immigration dans la France des années 80*, Paris, L'Harmattan CIEMI.

BATTEGAY Alain et CHABANI Samia, 2015, « Les devenirs patrimoniaux du centre de rétention d'Arenc et de la prison de Montluc », in Marie-Thérèse Têtu-Delage (dir.), *Regards décalés sur des patrimoines silencieux*, HD ateliers Henry Dougier : 31-42.

BAUR Joachim, 2008, « Imagining a community of immigrants : ré-visions des nations dans les musées d'immigration des États-Unis, du Canada et de l'Australie », in Laure Teulières et Sylvie Toux (dir.), *Migrations, mémoires, musées*, Toulouse, Université Toulouse II : 15-30.

BAUSSANT Michèle, 2017, « Temporalités « brisées » et âges de la vie : Juifs d'Égypte en exil », *Communications*, vol. 100, n° 1 : 21-40.

BAUSSANT Michèle, CHAULIAC Marina, DOS SANTOS Irène, RIBERT Évelyne, et VENEL Nancy (dir.), 2017a, *Des passés déplacés: mémoires des migrations*, Paris, Éditions du Seuil.

BAUSSANT Michèle, CHAULIAC Marina, SANTOS Irène Dos, RIBERT Evelyne, et VENEL Nancy, 2017b, « Introduction », *Communications*, vol. n° 100, n° 1 : 7-20.

BAUSSANT Michèle, DOS SANTOS Irène, RIBERT Evelyne, et RIVOAL Isabelle, 2015, *Migrations humaines et mises en récit mémorielles: approches croisées en anthropologie et préhistoire*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest.

BAUSSANT Michèle, RIBERT Evelyne, et VENEL Nancy, 2014, « Entre militantisme et évitement politique », in Noël Barbe et Marina Chauliac (dir.), *L'immigration aux frontières du patrimoine*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme : 43-60.

BELBAH Mustapha et LAACHER Smaïn, 2005, Immigration, politiques et usages de la mémoire (Rapport final). Etude réalisée dans le cadre de l'action 1 du projet EQUAL « Former des médiateurs de la mémoire pour lutte contre les discriminations », FASILD, Génériques.

BERTHELEU Hélène, 2014, *Au nom de la mémoire. Le patrimoine des migrations en région Centre*, Tours, Presse universitaire François-Rabelais.

_____, 2016, *Mémoires des migrations en France : du patrimoine à la citoyenneté*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

_____, 2017, « Reconnaissances situées et pluralisation du « nous ». Effets et portée des mémoires des migrations », *Communications*, vol. 100, n° 1 : 151-163.

BERTHELEU Hélène, DASSIE Véronique, et GARNIER Julie, 2014, « Mobilisations, ancrages et effacements de la mémoire. Contextes urbains et régions Centre. », in Noël Barbe et Marina Chauliac (dir.), *L'immigration aux frontières du patrimoine*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme : 25-42.

BERTHELEU Hélène et GARNIER Julie, 2014, « Une conception dynamique et constructiviste de la mémoire », in Hélène Bertheleu (dir.), *Au nom de la mémoire. Le patrimoine des migrations en région Centre*, Tours, Presse universitaire François-Rabelais : 31-51.

BERTHELEU Hélène et WADBLED Pôleth, 2017, « Une longue histoire ! », in Guillaume Étienne (dir.), *Histoires de migrations: intimités et espaces publics*, Tours, Presses universitaires François Rabelais : 33-56.

BLANC-CHALEARD Marie-Claude, 2006, « Une Cité nationale pour l'histoire de l'immigration », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. n° 92, n° 4 : 131-140.

BONNIOL Jean-Luc, 2007, « Les usages publics de la mémoire de l'esclavage colonial », *Materiaux pour l'histoire de notre temps*, vol. N° 85, n° 1 : 14-21.

BOUILLOU Florence et SEVIN Jean-Christophe, 2007, « Introduction : migrations et patrimonialisation en débats », *ethnographiques.org*, n° 12 [en ligne], URL : <https://www.ethnographiques.org/2007/Sevin-Bouillon>, consulté le 15 mars 2019.

BOURSIER Jean-Yves, 2010, *La fabrique du passé: construction de la mémoire sociale : pratiques, politiques et enjeux*, Nice, Ovadia.

CANDAU Joël, 1996, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Presses universitaires de France.

_____, 1998, *Mémoire et identité*, Paris, Presses universitaires de France.

CHABANI Samia, 2015, « Récits et savoirs en marche. La balade, rite d'hospitalité et de valorisation patrimoniale », *Faire Savoirs*, n° 12 : 37-40.

CIARCIA Gaetano (dir.), 2011, *Ethnologues et passeurs de mémoires*, Paris-Montpellier, Karthala MSH-M.

CIOSI Laure et VASSORT Marine, 2008, Les mémoires de l'immigration à Marseille : lieux, récits, projets (Rapport final). Ministère de la Culture et de la Communication Direction de l'Architecture et du Patrimoine.

CLAVAIROLLE Françoise, 2014, « Faire le patrimoine : introduction au processus contemporain de patrimonialisation », in Hélène Bertheleu (dir.), *Au nom de la mémoire. Le patrimoine des migrations en région Centre*, Tours, Presse universitaire François-Rabelais : 51-84.

COHEN Anouk, 2007, « Quelles histoires pour un musée de l'Immigration à Paris ! », *Ethnologie française*, vol. 37, n° 3 : 401-408.

CORTI Paola, 2013, « Musées des migrations : mémoire publique et célébrations nationales en Argentine et en Italie », *Migrations Société*, vol. 149, n° 5 : 15-22.

COULON Alain, 2012, « L'immigration et les relations ethniques », in *L'École de Chicago*, Paris, Presses universitaires de France : 22-55.

DASSIE Véronique, 2014, « Des mémoires qui effacent le patrimoine. Un terrain montargois », in Hélène Bertheleu (dir.), *Au nom de la mémoire. Le patrimoine des migrations en région Centre*, Tours, Presse universitaire François-Rabelais : 189-219.

DASSIE Véronique et CLAVAIROLLE Françoise, 2016, « Les patrimoines des migrations au prisme de l'ethnologie », in Hélène Bertheleu (dir.), *Mémoires des migrations en France: du patrimoine à la citoyenneté*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

DASSIE Véronique et ÉTIENNE Guillaume, 2017, « Histoires d'intimités. Une réalité dont la richesse n'est pas visible dans l'espace public », in Guillaume Étienne (dir.), *Histoires de migrations : Intimités et espaces publics*, Tours, Tours : Presses universitaires François-Rabelais.

DASSIE Véronique et FOURCADE Marie-Blanche, 2016, « Ukrainiens en Montargois, Arméniens de Montréal : quelles patrimonialisation des mémoires des migrants ? », in Hélène Bertheleu (dir.), *Mémoires des migrations en France: du patrimoine à la citoyenneté*, Rennes, Presses universitaires de Rennes : 95-119.

DASSIE Véronique et GARNIER Julie, 2011, « Patrimonialiser les mémoires des migrations. L'onction scientifique dans une quête de légitimation », in Gaetano Ciarcia (dir.), *Ethnologues et passeurs de mémoires*, Paris-Montpellier, Karthala MSH-M : 109-130.

DASSIE Véronique, GARNIER Julie, et BERTHELEU Hélène, 2017, « Exposer les migrations : entre résistances mémoriales et démocratie patrimoniale », in Céline Barrère, Grégory Busquet, Adriana Diacon, Muriel Girard, et Iona Iosa (dir.), *Mémoires et patrimoines. Des revendications aux conflits*, Paris, Actes du colloque de l'ENSA, 11-13 déc 2014 L'Harmattan : 1-13.

DAVALLON Jean, 2002, « Comment se fabrique le patrimoine ? », *Sciences Humaines*, n° 36 : 74-77.

DOS SANTOS Irène, 2015, « Identité collective et construction politique d'une diaspora: usages du passé dans la migration portugaise », in Marianne Amar, Hélène Bertheleu, et Laure Teulières (dir.), *Mémoires des migrations, temps de l'histoire*, Tours, Presses universitaires François Rabelais : 139-156.

DUCLOS Jean-Claude, 2006, « L'immigration au Musée dauphinois », *Ecarts d'identité*, vol. 200, n° 108 : 16-26.

ÉTIENNE Guillaume, 2017, *Histoires de migrations: intimités et espaces publics*, Tours, Presses universitaires François Rabelais.

FABBIANO Giulia, 2017, « Ce que commémorer veut dire. Le dispositif mémoriel du « cinquantième anniversaire de l'installation définitive du bachaga Saïd Boualam et ses harkis » en France », *Communications*, vol. 100, n° 1 : 87-104.

FAINZANG Sylvie, 2002, « De l'autre côté du miroir. Réflexions méthodologiques et épistémologiques sur l'ethnographie des anciens alcooliques », in Christian Ghassarian (dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin : 64-75.

FALAIZE Benoît, 2001, « Mémoire privée, histoire publique », *Informations sociales*, n° 89 : 4-11.

FESCHET Valérie et ISNART Cyril, 2013, « Introduction. Reconstruire le pays perdu », *Ethnologie française*, vol. 43, n° 1 : 5-9.

FOGEL Frédérique, 2007, « Mémoires mortes ou vives : Transmission de la parenté chez les migrants », *Ethnologie française*, vol. 37, n° 3 : 509-516.

GARNIER Julie, 2014, « Invisibiliser les espaces d'expérience des migrants ? Éléments du contexte orléanais », in Hélène Bertheleu (dir.), *Au nom de la mémoire. Le patrimoine des migrations en région Centre*, Tours, Presse universitaire François-Rabelais : 157-189.

_____, 2016a, « Mémoire des lieux ou effets de l'injonction mémorielle ? L'exemple de territoires urbains soumis à démolition à Orléans », in Hélène Bertheleu (dir.), *Mémoires des migrations en France: du patrimoine à la citoyenneté*, Rennes, Presses universitaires de Rennes : 119-127.

_____, 2016b, « Patrimoine des migrations et imaginaire territorial : la construction d'un grand récit intégrateur », in Hélène Bertheleu (dir.), *Mémoires des migrations en France: du patrimoine à la citoyenneté*, Rennes, Presses universitaires de Rennes : 191-197.

GASTAUT Yvan, 2009, « Histoire de l'immigration en PACA aux XIXe et XXe siècles », *Hommes & migrations*, n° 1278 : 48-61.

GENSBURGER Sarah et LAVABRE Marie-Claire, 2005, « Entre “devoir de mémoire” et “abus de mémoire” : la sociologie de la mémoire comme tierce position », in Bernard Müller (dir.), *Histoire, mémoire et épistémologie. À propos de Paul Ricœur*, Lausanne, Payot : 76-95.

GREEN N. L., 2007, « A French Ellis Island? Museums, Memory and History in France and the United States », *History Workshop Journal*, vol. 63, n° 1 : 239-253.

GREEN Nancy L., 1999, « Trans-frontières : Pour une analyse des lieux de passage », *Socio-anthropologie*, n° 6 : 1-9.

GRUSON Luc, 2011, « Un musée peut-il changer les représentations sur l'immigration ? », *Hommes & migrations*, n° 1293 : 12-21.

HALBWACHS Maurice, 1950, *La mémoire collective*, 2e éd. Paris, Presses universitaires de France.

_____, 1994, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel.

HATZFELD Hélène, 2016, « Mémoires, institutions patrimoniales et contextes locaux », in Hélène Bertheleu (dir.), *Mémoires des migrations en France: du patrimoine à la citoyenneté*, Rennes, Presses universitaires de Rennes : 149-157.

HEINICH Nathalie, 2009, *La fabrique du patrimoine, de la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.

HIRSCH Marianne, 2014, « Postmémoire », *Témoigner. Entre histoire et mémoire.*, n° 118 : 205-206.

HIRSCH Marianne, CHALIER Jonathan, et ORTH-VEILLON Jennifer, 2017, « Ce qui touche à la mémoire », *Esprit*, n° 10 : 42-61.

LAVABRE Marie-Claire, 2016, « La ““mémoire collective”” entre sociologie de la mémoire et sociologie des souvenirs? », *HAL* [en ligne], URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01337854>, consulté le 12 février 2019.

LE WITA Béatrix, 1984, « La mémoire familiale des Parisiens appartenant aux classes moyennes », *Ethnologie française*, vol. XVI, n° 1 : 27-33.

LEDOUX Sébastien, 2009, « Pour une généalogie du ““devoir de mémoire”” en France », *Centre Alberto Benveniste* [en ligne], URL : <https://www.centrealbertobenveniste.org/formail-cab/uploads/Pour-une-genealogie-du%20devoir-de-memoire-Ledoux.pdf>, consulté le 13 avril 2019.

LEPOUTRE David et CANNODT Isabelle, 2005, *Souvenirs de familles immigrées*, Paris, Odile Jacob.

L'ESTOILE Benoît de, 2010, *Le goût des autres: de l'Exposition coloniale aux arts premiers*, Paris, Flammarion.

MAYERS Oren, 2005, « Musées historiques et américanisation de l'Holocauste », *Le Temps des médias*, n° 5 : 92-114.

MOLINA MARMOL Maite, 2017, « Du militantisme à la commémoration. Un monument en hommage à l'immigration espagnole à Liège », *Communications*, vol. 100, n° 1 : 73-86.

MONJARET Anne et ROUSTAN Mélanie, 2012, « Digestion patrimoniale. Contestations autour d'un ancien musée des colonies à Paris », *Civilisations*, n° 61-1 : 23-42.

MOSCovici Serge, 1961, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses universitaires de France.

MUXEL Anne, 1996, *Individu et mémoire familiale*, Paris, France, Nathan.

NAYLOR Ed, 2015, « Arenc : le premier centre de rétention était clandestin », *Plein droit*, vol. n° 104, n° 1 : 32-36.

NOIRIEL Gérard, 1984, *Longwy: immigrés et prolétaires 1880-1980*, Paris, Presses universitaires de France.

_____, 1988, *Le creuset français: histoire de l'immigration XIXe-XXe siècles*, Paris, Éditions du Seuil.

_____, 2018, *Une histoire populaire de la France: de la guerre de Cent Ans à nos jours*, Marseille, Agone.

NORA Pierre, 1997, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard.

POUTIGNAT Philippe, STREIFF-FENART Jocelyne, BARTH Fredrik, et BARDOLPH Jacqueline, 2008, *Théories de l'ethnicité*, Paris, Presses universitaires de France.

RAUTENBERG Michel, 2003, *La Rupture patrimoniale*, Paris, A la croisée.

RIBERT Evelyne, 2011, « Formes, supports et usages des mémoires des migrations », *Migrations Société*, vol. 137, n° 5 : 59-78.

_____, 2012, « Résurgences du passé », *Communications*, vol. n° 91, n° 2 : 211-225.

_____, 2016, « Des actions mémorielles à la croisée des contextes local, national et du pays d'origine : le cas d'une fédération d'associations espagnoles en Seine Saint-Denis », in Hélène Bertheleu (dir.), *Mémoires des migrations en France: du patrimoine à la citoyenneté*, Rennes, Presses universitaires de Rennes : 127-145.

_____, 2017, « Un public à la recherche de son histoire : les visiteurs d'une exposition sur l'immigration espagnole en France », *Communications*, vol. 100, n° 1 : 165-181.

RIST Barbara, 2007, « David Lepoutre avec Isabelle Cannoodt, Souvenirs de familles immigrées », *Temporalités* n° 7, [en ligne], URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/254>, consulté le 11 janvier 2019.

SAGNES Sylvie, 1995, « De terre et de sang. La passion généalogique », *Terrain*, n° 25 : 125-146.

SAYAD Abdelmalek, 1991, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles Paris, De Boeck université Éditions universitaires.

_____, 1999, *La double absence: des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Éditions du Seuil.

SIDES John et CITRIN Jack, 2007, « European Opinion about Immigration: The Role of Identities, Interests and Information », *British Journal of Political Science*, vol. 37, n° 3 : 477-504.

SPIRE Alexis, 1999, « De l'étranger à l'immigré, la magie sociale d'une catégorie statistique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 129, n° 1 : 50-56.

TEBBAKH Sonia, 2007, « Une transmission discrète et fragmentaire. De l'histoire migratoire dans les familles maghrébines », *Temporalités*, n° 6/7, [en ligne], URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/200>, consulté le 11 janvier 2019.

TEMIME Émile, 1989, *Migrance, histoire des migrations à Marseille*, Aix-en-Provence, Édisud.

TEMIME Emile, 2007, « Les Arméniens à Marseille. Des années vingt à aujourd’hui », *Hommes & Migrations*, vol. 1265, n° 1 : 22-32.

TEMIME Émile et DEGUIGNE Nathalie, 2001, *Le camp du Grand Arénas: Marseille, 1945-1966*, Paris, Éd. Autrement.

TODOROV Tzvetan, 1998, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa.

TORNATORE Jean-Louis, 2010, « Les banquets de la mémoire à l'auberge du patrimoine », in *L'invention de la Lorraine industrielle. Quêtes de reconnaissance, politiques de la mémoire.*, Paris, Riveneuve : 5-62.

WAHNICH Sophie, 2017, « L’immigration produit du patrimoine négatif. Le rôle du musée », *Communications*, vol. 100, n° 1 : 119-135.

WENDEN Catherine Wihtol, 2017, « Frontières et migrations », *Revue d’éthique et de théologie morale*, vol. 296, n° HS : 15-28.

WIEVIORKA Michel, 2007, « Incrire l’immigration dans le récit national », *Hommes et Migrations*, vol. 1, n° 1 : 8-9.

ZONABEND Françoise, 1980, *La mémoire longue: temps et histoires au village*, Paris, PUF.

RICHEN Lucie, 2019, *Mémoires des migrations en France. Étude anthropologique des initiatives mémorielles et enjeux de la patrimonialisation*. Mémoire, Aix-Marseille université, Aix-en-Provence.

Résumé :

Depuis les dernières décennies, on assiste, en France et à l'étranger, à la naissance de différents projets visant à faire reconnaître et à valoriser les mémoires des migrations. Impulsées par une demande sociale, ces actions mémorielles se multiplient et ont commencé à acquérir une certaine reconnaissance au niveau institutionnel et patrimonial. La plupart ont pour objectif de changer les représentations sociales liées à l'immigration et s'inscrivent dans une lutte contre les discriminations envers les immigrants et leurs descendants. Ce mémoire propose une analyse des différentes initiatives mémorielles qui ont eu lieu ces dernières années en France et qui ont lieu aujourd'hui, plus particulièrement à Marseille. Il s'agit d'étudier de quelles façons et sous quelles formes les mémoires migratoires apparaissent dans l'espace public. Ce travail propose également d'analyser les différents acteurs mobilisés sur ces questions et d'interroger la portée, les effets et les éventuelles limites des projets mémoriels mis en place.

Mots-clés : Migration, mémoire, patrimoine, transmission, reconnaissance.